

Les temps libérés

Journées d'études
organisées par les **CEMÉA**

Saint-Denis
25/26/27 novembre 2004

En partenariat avec la Ville de Saint-Denis

Avec le soutien :
de la Caisse nationale d'allocations familiales
du Conseil général de la Seine Saint-Denis
de l'Observatoire national des métiers de l'animation
Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative

Collaboration technique : *L'oïzeau rare*

Trois journées d'études sur *Les temps libérés* ont été organisées à Saint-Denis, les 25, 26 et 27 novembre 2004, à l'initiative des Ceméa.

Le présent document ne constitue pas les *Actes* exhaustifs de ces journées, il reprend, pour le lecteur, les principales interventions qui sont venues nourrir les débats : ouvertures, conférence plénière, contributions, échos.

Il contient les éléments forts des débats au sein des différents ateliers ainsi que les pistes de travail qui se présentent aux différents acteurs des temps libérés

Les CEMEA tiennent à remercier particulièrement M. Patrick Braouezec et la municipalité de Saint-Denis pour le soutien efficace et sans faille de ses différents services et tout particulièrement Michel Gouno au sein de la direction de l'enfance.

L'aide et le soutien de la CNAF ont été également déterminants dans la réussite de ces journées alors même que le thème des enjeux autour des temps libérés et du droit à ces temps provoquait des réactions politiques hostiles.

Les CEMEA n'auraient pas pu organiser un tel évènement sans le soutien de la CNAF.

Les remerciements vont également au conseil général de Seine St Denis, à l'Observatoire national des métiers de l'animation. Enfin, des journées d'études nationales des CEMEA ne seraient pas de cette qualité d'organisation et d'accueil sans l'action et l'engagement déterminants des militants et des salariés de l'association nationale et des CEMEA Ile de France ; qu'ils en soient ici chaleureusement remerciés.

Pour le groupe de direction de ces journées.

Vincent Chavaroche - Jean Noël Bruguière

Sommaire

I/ OUVERTURES.....	4
LE MOT D'ACCUEIL.....	5
<i>Patrick Braouezec</i>	
TEMPS LIBÉRÉ OU LOISIR ENTRAVÉ ?	7
<i>Pierre Parlebas</i>	
SEIZE ANNÉES PLUS TARD.....	12
<i>Jean-François Magnin</i>	
II/ CONFÉRENCE PLÉNIÈRE	20
TEMPS LIBÉRÉS, INÉGALITÉS MULTIPLIÉES ?	21
<i>Jean Viard</i>	
III/ CONTRIBUTIONS.....	35
QUE FONT LES JEUNES URBAINS DE LEUR TEMPS LIBÉRÉ ?.....	36
<i>Véronique Bordes</i>	
TEMPS LIBÉRÉS, TEMPS DE CULTURES ?	42
<i>Olivier Donnat</i>	
LE TEMPS LIBÉRÉ EST-IL UNE CONQUÊTE SOCIALE ?	50
<i>Daniel Mothé</i>	
JE, NOUS ET LES AUTRES EN VACANCES.....	63
<i>Pierre Périer</i>	
LE VOYAGE, QU'EST-CE QUE ÇA CHANGE ?.....	73
<i>Rémy Knafou</i>	
ÊTRE EN VACANCES : UN DROIT ? UNE LIBERTÉ ?	82
<i>André Rauch</i>	
L'ENCADREMENT DES TEMPS LIBÉRÉS :	87
QUELS ENGAGEMENTS, QUELLES FORMATIONS, QUELS MÉTIERS ?	87
<i>Jean-Pierre Augustin</i>	
IV/ ECHOS THÉMATIQUES	98
OFFRE PUBLIQUE DE LOISIRS ET JEUNES URBAINS : QUELLE ADÉQUATION ?.....	99
TEMPS LIBÉRÉS, TEMPS DE CULTURE ?.....	103
TEMPS LIBÉRÉS, TEMPS D'ENGAGEMENTS ?	108
ÊTRE EN VACANCES : UN DROIT, UNE LIBERTÉ ?.....	112
LE VOYAGE, QU'EST-CE QUE ÇA CHANGE ?.....	117
L'ENCADREMENT DES TEMPS LIBÉRÉS : QUELS ENGAGEMENTS, QUELLES FORMATIONS, QUELS MÉTIERS ?.....	121
V/ CONCLUSIONS.....	131
INTERVENTION DE CLÔTURE.....	132
<i>Jacques DEMEULIER,</i>	
POSTFACE.....	140
<i>Jean-Noël BRUGUIÈRE et Vincent CHAVAROCHE</i>	
VI/ ANNEXES.....	143
BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE.....	144
Liste des participants.....	145

I/ Ouvertures

Patrick Braouezec
Pierre Parlebas
Jean-François Magnin

Le mot d'accueil

Patrick Braouezec

Député maire de Saint-Denis

Parce qu'il existe un lien ancien entre les CEMÉA et la Ville de Saint-Denis, et parce que cela me ramène personnellement trente-cinq ans en arrière alors que, jeune instituteur, je faisais mon premier stage de formation aux CEMÉA, à Pâques 1969... à Vaugrigneuse, je suis particulièrement heureux de vous accueillir pour ces journées d'études.

Vous vous trouvez sur un territoire qui fut profondément meurtri, à la fin des années 60, par la décentralisation et la désindustrialisation, laissant de grandes friches industrielles et de profonds traumatismes humains. Nous avons travaillé, avec les villes voisines de Saint-Ouen et d'Aubervilliers, à la meilleure manière de rebondir, aux possibilités d'accompagnement d'une mutation de ce territoire. La décision d'installer le Stade de France, nous a beaucoup aidé dans la mise en œuvre d'un projet urbain que nous avons élaboré à la fin des années 80. Ne sommes-nous pas aujourd'hui, avec ce Stade, dans l'annonce d'une société de loisirs de plus en plus marquée, qui tournerait la page avec d'autres types de sociétés ? Dans ce cas, ne faut-il pas s'intéresser, de plus en plus, à toutes les activités de loisirs ?

Les thèmes que vous avez choisis pour ces journées d'études sont au cœur de nos propres préoccupations. Nous avons mis l'accent sur la question des *temps de la ville*, car nous sentons que ces temps sont aujourd'hui beaucoup plus diversifiés qu'auparavant. Les 35 heures ont libéré du temps, mais pourquoi faire ? La ville vit pratiquement 24 heures sur 24, avec des gens qui l'utilisent, qui l'usent, de manière différente. Habitants, salariés, visiteurs, touristes... font vivre la ville à des rythmes divers. Cet élément fait partie de nos interrogations : comment travailler sur ces temps de la ville ? C'est pourquoi nous avons aujourd'hui un conseiller municipal « délégué aux temps de la ville ».

Toutes les problématiques que vous aborderez nous concernent directement, nombre de participants inscrits sont des gens de la ville de Saint-Denis et nous espérons bien profiter de vos réflexions pour en tirer quelques conclusions pratiques. Les enjeux sont importants, car autour de cette problématique du *temps libéré*, se joue la façon dont s'articule l'individu dans un projet plus collectif. Le temps libéré sera-t-il un temps *pour soi*, qui se replie sur soi, ou un temps ouvert sur les autres, dans le domaine culturel ou dans celui des engagements ? À Saint-Denis, nous préconisons la participation des habitants aux choix et aux décisions et nous savons que beaucoup de gens consacrent une part importante de leur temps à un engagement citoyen,

sans pour autant être des militants politiques ou syndicaux, ni même associatifs. Ce sont des militants de la citoyenneté, militants de la ville, qui consacrent une part de leur temps à la concertation. Tout cela est, pour nous, très important.

Enfin, je partage avec vous la crainte exprimée concernant le rapport Thélot sur l'avenir de l'Ecole. Si nous laissons dire que les pratiques culturelles ou physiques seraient de second ordre, je crains beaucoup que l'on ne continue à éduquer l'individu sans en faire un citoyen à part entière. Il n'y a pas de matière moins fondamentale que les autres, il faut le réaffirmer avec force. Sinon, la division organisée atrophie l'être humain et fait en sorte qu'il subisse les choses plus qu'il ne les maîtrise en tant qu'acteur de son propre devenir. C'est, encore, un des enjeux des temps libérés : sera-t-il un temps d'épanouissement de l'individu (dans ce cas il faut que des outils comme le vôtre travaillent à la formation), ou bien, verra-t-on un individu de plus en plus formaté, robotisé, modelé dans le sens que veulent lui donner nombre de pouvoirs, économiques ou politiques ?

Merci d'avoir choisi Saint-Denis pour tenir ces journées et merci d'avoir inscrit des thèmes qui sont partagés par nombre de ceux qui s'intéressent à la formation de l'homme.

Temps libéré ou loisir entravé ?

Pierre Parlebas

Président des CEMÉA

Les jeunes du département de la Seine-Saint-Denis ont manifesté des désirs affirmés à l'égard des contenus de leurs temps libérés. Une enquête que nous avons coordonnée en 1986, et qui porte sur un échantillon représentatif de 452 jeunes de 6 à 16 ans de ce département, dénote un goût massif pour une pratique des loisirs vécus entre amis. L'accent est mis sur le lien social. Enfants et adolescents souhaitent se retrouver entre pairs : la vie en groupe, la rencontre, le faire ensemble ont pour eux une valeur primordiale. Cette recherche de l'échange chaleureux avec les autres n'est certes pas univoque, mais c'est à coup sûr une voie d'accès à l'apprentissage de la vie sociale et à la citoyenneté.

Quelques résultats d'enquêtes de terrain.

Plus de 90% des jeunes de Saint-Denis souhaiteraient mener des activités physiques de pleine nature, dans des espaces inhabituels et sauvages. Les activités physiques en général, les jeux et les pratiques sportives sont plébiscitées par les répondants qui voudraient s'orienter vers des activités « libres », dégagées des contraintes compétitives habituelles. On note aussi, dans les réponses, un désir d'activités de création et d'expression artistique (musique, dessin, théâtre, activités manuelles...). Mais la demande reste timide et il apparaît qu'une sensibilisation préalable dans la famille, à l'école ou dans les associations, est la clef de cette attirance vers ces activités culturelles.

Ces quelques résultats d'enquête jetés à la diable, veulent témoigner de l'importance que revêtent à nos yeux les désirs et les motivations des acteurs directs des temps libérés. L'éducateur ne pourra intervenir, de façon efficace, que s'il prend en compte la réalité des comportements et des attentes des personnes concernées. On ne peut faire le bonheur des personnes contre leur gré, on ne peut encourager de nouvelles attitudes et de nouvelles conduites jugées plus favorables qu'en suscitant l'adhésion des participants. Il convient de provoquer une appétence et une anticipation en faveur de nouveaux loisirs, littéraires, musicaux, théâtraux ou sportifs ; ce n'est qu'à cette condition que les acteurs pourront s'approprier ces loisirs par une participation active.

Souhaitant approfondir ces résultats, nous avons conçu et mené à bien une autre enquête quelques années plus tard, en 1991, dans la ville de Montreuil. Cette seconde enquête a interrogé un échantillon représentatif de 735 enfants et adolescents de 6 à 16 ans. Les réponses enregistrées à l'aide de questionnaires administrés en face à face individuel, confirment et prolongent les données précédentes.

Le désir de vivre leurs temps libérés en compagnie de leurs copains et copines, est répété à satiété par les jeunes. L'attrait des activités physiques et sportives est spectaculaire : 78% déclarent pratiquer les activités corporelles et ludiques « *librement, pour se faire plaisir* » ; 93% souhaiteraient partir en activités de pleine nature, et 64% voudraient que celles-ci se déroulent sur plusieurs jours, en dehors de l'école et de la ville (ce qui serait compatible aussi bien avec des loisirs courts qu'avec des séjours prolongés).

Les items qui ont recueilli les pourcentages les plus élevés au fil des questions sont :

- « *se retrouver entre copains* »
- « *l'ambiance de la vie en groupe* »
- « *la découverte de la nature et des animaux* »
- « *une aventure, un dépaysement* »
- « *effectuer des déplacements, des voyages* »

Les déplacements, les voyages sont recherchés. Le temps libéré doit s'accompagner d'un « espace libéré ». Voyage, aventure et randonnée font surgir des aspirations stimulantes ; la découverte d'horizons nouveaux, de pays étrangers, européens par exemple, peuvent aisément s'inscrire dans une telle demande de dépaysement.

On déplore souvent l'omniprésence de la télévision. Qu'en est-il dans les données recueillies ?

Sur six loisirs proposés que l'on demandait de classer par ordre de préférence, la télévision est placée en sixième position des premiers choix. C'est le cinéma qui arrive en tête, devant la pratique des activités physiques, suivi par « jouer de la musique » qui précède « jouer à des jeux d'intérieur », puis « lire » et enfin, « regarder la télévision ». Le dépouillement des réponses aux différentes questions dénote que la télévision est souvent allumée : elle arrive en troisième position quand on prend en compte les deuxièmes et les troisièmes choix ; mais elle intervient davantage comme un « bruit de fond » que comme un loisir délibérément choisi pour lui-même. Sans doute y a-t-il là une carence de propositions plus stimulantes ?

Signalons enfin que 68% des jeunes de Montreuil déclarent s'adonner à la lecture et que des pourcentages de réponses à chaque fois voisins de 40% correspondent à des activités telles que :

- « *fabriquer des modèles réduits* »
- « *construire des télescopes et observer des étoiles* »
- « *fabriquer des fusées et les lancer avec de la poudre* »

- « *faire de la poterie* ».

Comme on le voit, les temps libérés vont osciller entre des activités de proximité et des activités en milieu éloigné.

Danger d'une activité-marchandise, trop réglementée.

Ces enquêtes, dont nous avons évoqué quelques réponses à titre d'illustration, révèlent les pratiques, les attitudes et les attirances des jeunes acteurs du temps libéré, variables d'ailleurs selon les ressources financières et culturelles de la famille. Mais pour importante que soit cette réalité du terrain, elle n'est pas la seule à intervenir : d'autres facteurs puissants vont peser sur les comportements et les motivations, sur les offres et les demandes.

Le cadrage des temps libérés et leur accessibilité éventuelle vont en effet se trouver sous la dépendance de facteurs socio-économiques et de facteurs politiques. C'est ce cadrage général que Jean-François Magnin et son équipe ont tenu judicieusement à mettre en avant, en arrêtant les thèmes de ces Journées et en faisant appel à des experts éminents qui présenteront leurs points de vue respectifs au fil de ces trois Journées de réflexion.

Le monde marchand a envahi peu à peu l'univers des loisirs ; et les prescriptions administratives, à leur tour, s'en sont données à cœur joie. L'investissement industriel et commercial (équipements, matériel, transport...) et l'encadrement administratif (réglementation, diplômes, rémunérations...) sont certes indispensables pour obtenir un développement efficace et harmonieux... mais à condition d'être souples, discrets et bien adaptés. Si l'on voulait suivre à la lettre certains règlements, il deviendrait souvent quasiment impossible d'organiser des activités de temps libéré qui répondent aux attentes profondes des pratiquants. Pour effectuer une promenade en montagne ou en forêt, il faudra bientôt un « spécialiste » breveté, super diplômé... et payant. Et les animateurs que nous formons dans nos Centres ne deviendraient plus que des surveillants de cantine et de cour de récréation !

L'argument de la sécurité, qui doit être un élément fondamental aux yeux de tout éducateur, devient souvent malheureusement, de façon perverse, un alibi visant à protéger des responsables éloignés du terrain.

La marchandisation conduit à segmenter le domaine du loisir en créant des spécialités étroites et parfois discutables. Et l'on s'aperçoit alors que les obligations des règlements, la sophistication des équipements et des accessoires imposent de nouvelles contraintes qui risquent de fortement limiter les initiatives individuelles et les prises de responsabilité. Le temps libéré peut déboucher sur un loisir entravé.

La spectaculaire augmentation des temps de loisir a fait de celui-ci un enjeu politique de taille, lourd de conséquences dans la gestion de la Cité et dans l'orientation des conduites des

citoyens. Un tel enjeu qui implique des choix directement liés à la démocratisation, justifie l'intervention des associations telles les Ceméa, auprès des Pouvoirs Publics.

La dimension éducative

Ces différentes dimensions économiques et sociopolitiques vont être abondamment développées par les prochains conférenciers. Aussi vais-je me contenter d'évoquer une autre dimension, susceptible d'investir à pleins bords les temps libérés : la dimension éducative. Les Ceméa sont en effet, en premier lieu, un organisme de formation et, à ce titre, leur tâche est de créer les conditions favorables à la mise en place des activités qui concourent à l'épanouissement des pratiquants et à leur plaisir de s'exprimer dans leur environnement social. Formateurs de formateurs, nous devons connaître au mieux les sujets à qui s'adressera, *in fine*, cette formation. C'est la raison pour laquelle, l'approche des attentes et des représentations des jeunes nous est si précieuse.

Cependant, ne nous cachons pas que nous devons nager à contre-courant. Le temps libéré est perçu comme un temps de délasserment futile et frivole, un temps de divertissement de seconde zone dont le principal intérêt serait de permettre un meilleur rebond de l'activité noble et sérieuse du travail. Il faut sans doute voir en ce préjugé, l'origine de l'attitude condescendante envers les actions dites « d'animation » et envers les anciennes colonies de vacances. Non ! Les vacances ne sont pas la vacance. Bien au contraire, l'abandon d'un système laborieux rigide au profit d'une ouverture vers la spontanéité et ses richesses, favorise de nouvelles communications et encourage à la découverte. Les vacances sont propices à un *agir* ensemble, à une aventure partagée offrant une voie franche au désir d'expression. Les enquêtes ont révélé que les jeunes attendent beaucoup des activités physiques et sportives. La revendication corporelle et ludique répond à un besoin d'affirmation de soi dans le plaisir de l'action motrice et de l'échange avec ses compagnons.

Aussi peut-on être décontenancé par les propositions récentes de la Commission Thélot qui définit un « socle commun » de formation fondamental n'accordant aucune place aux activités d'expression et notamment aux activités physiques et sportives. C'est consacrer la sempiternelle coupure entre le travail et le loisir, entre l'intellectuel et le corporel. Il ne semblerait pas déraisonnable que la capacité de maîtriser ses conduites motrices et ses loisirs corporels fasse partie des « compétences indispensables » au futur citoyen. Les discours valorisant complaisamment le corps et les activités manuelles ne sont donc, en réalité, que des discours de façade. Il y a là un risque de rupture entre les pratiques scolaires et les activités du temps libéré.

Il ne s'agit pas d'ignorer la rigueur nécessaire aux acquisitions cognitives, ni de vouloir réduire les conduites de l'adulte aux caprices de l'enfant. Mais il s'agit de fonder une formation sur la prise en compte complémentaire de toutes les facettes de la personnalité. Aux yeux des Ceméa, l'agir et notamment, l'agir corporel tient une place de choix dans le temps libéré. Il convient certes d'ouvrir vers l'univers passionnant des connaissances, mais aussi vers le monde des compétences qui confrontent le sujet agissant à son environnement matériel et à la société des autres.

Toute cette effervescence doit être sollicitée par une mise en jeu de l'ensemble des ressources cognitives, expressives et corporelles. L'aventure motrice en groupe est, sous cet angle, un puissant levain d'expression et de prise de responsabilité. C'est en cela que le temps libéré est une voie royale pour que s'épanouisse une personnalité et que se forge un citoyen.

Seize années plus tard...

Jean-François Magnin

Directeur Général adjoint des CEMÉA

Il y a presque seize ans, nous organisons à Marne-la-Vallée un grand forum que nous avons appelé « 2010 L'Odyssée des loisirs ». Joffre Dumazedier nous avait fait l'honneur d'ouvrir ce forum par une conférence d'une grande richesse et nous avait dit : « *C'est une petite folie qu'au moment où il y a trois millions de chômeurs ou presque, alors qu'il n'y en a que pour le travail et l'emploi, vous fassiez un forum sur l'odyssée des loisirs* ». Juste après, il nous avait vivement confortés dans notre choix en regrettant que ces questions trouvent beaucoup plus d'échos à l'étranger qu'en France. « *Le loisir [nous disait-il] ne doit pas être pris seulement comme un moyen étroit d'éducation, comme un complément ou une compensation du travail. Comme le disait mon bon maître, Georges Friedman, il porte en lui un nouveau rapport entre les temps sociaux, les temps libres, les temps engagés, les temps d'expression sociale de soi. Il porte en lui une nouvelle société* ».

Notre société a beaucoup bougé en seize ans et c'est peut-être en partie pour cela que nous avons voulu élargir la réflexion aux temps libérés. Mais notre petite folie est toujours un peu là. Joffre ne pourra pas nous le redire cette fois-ci. Il dialoguait encore avec nous en 2002 au Festival d'Avignon, comme chaque année, et il a été une grande référence pour notre mouvement. Il nous a quittés l'année dernière. C'est beaucoup à lui et à ses travaux que je pense au début de ces journées d'études.

Entre éducation et travail

Les CEMÉA se sont construits, ont développé leurs actions éducatives, sociales et culturelles en puisant au cours de leur histoire à deux sources principales, à deux cultures, en se référant à deux mondes : le monde de l'éducation et le monde du travail. Si nous ne sommes pas les seuls au sein de l'éducation populaire à posséder cette double filiation, elle a été en tout cas une réalité forte pour nous. Certes, ces deux mondes ne sont pas antinomiques ; ils se complètent et s'articulent sur un certain nombre de points. Mais ils ont apporté aussi, chacun, des éléments spécifiques de leur culture, de leurs traditions, de leurs valeurs au sein de notre mouvement pour en forger son identité et son originalité.

Notre filiation avec le monde du travail peut expliquer notre sensibilité et notre attachement aux conquêtes sociales, et en particulier à celles qui croisaient nos terrains et nos modalités d'action de mouvement d'éducation populaire. Cela a été le cas et l'est toujours d'ailleurs des questions concernant le temps de travail et des luttes qui ont été menées pour sa réduction depuis le Front Populaire. En 1937, la droite de l'époque avait pointé l'adversaire à sa manière quand elle surnommait le Sous-secrétariat d'Etat aux Sports et aux Loisirs dirigé par Léo Lagrange « le ministère de la paresse ». La réduction du temps contraint par le travail était synonyme de réappropriation par les travailleurs de leur propre temps, donc d'une partie d'eux-mêmes et cela était vécu par le patronat comme une dépossession. Pourtant, pouvoir disposer de temps pour soi, pour sa famille, pour ses amis, pour ses engagements, pour se cultiver, avoir le droit et le temps de construire des projets, sans subir des injonctions et des contraintes imposées par d'autres est sans doute une des composantes majeures de la liberté.

Sans doute pour que ce soit une réelle liberté fallait-il réfléchir à la façon dont on construit ses propres choix, ses propres besoins, ses propres désirs et acquérir une compréhension et une lecture critique des mécanismes d'imposition et de modélisation des comportements qui sont à l'œuvre dans la société. Cela a été, entre autres, le rôle des organisations ouvrières et des mouvements d'éducation populaire.

Mais encore fallait-il aussi que ces temps libérés d'un type de contrainte ne soient pas entièrement accaparés par d'autres contraintes comme les travaux domestiques et la nécessité du repos réparateur que certains appelaient aussi la reconstitution de la force de travail. Cela a été longtemps le cas pour la majorité des travailleurs. Mais l'évolution des sciences et des techniques et l'ampleur de la réduction du temps de travail ont permis de faire émerger un temps nouveau : le temps des vacances et des loisirs populaires. Comme l'écrivait Jean Viard dans un article en mars 2003 : « *après la seconde guerre mondiale, on entre dans une grande phase de démocratisation de la culture du temps libre. Les mouvements d'éducation populaire, les comités d'entreprise vont s'employer à former les couches populaires à ces nouvelles valeurs* ».

Concernant les enfants et les jeunes à travers les centres de vacances et de loisirs, concernant les familles à travers les vacances familiales et le tourisme social, par la formation des cadres volontaires et professionnels intervenant durant ces temps-là, les CEMÉA ont participé à ce grand mouvement de démocratisation.

Notre proximité et nos partenariats avec nombre de comités d'entreprises, en particulier avec ceux qui avaient développé et qui géraient en direct les vacances et les loisirs des enfants, des jeunes et des familles, témoignent de cette filiation avec le monde du travail que j'évoquais précédemment. Mais si la réduction du temps de travail a libéré du temps pour les vacances et les loisirs, encore faut-il que le droit à ceux-ci soit reconnu ainsi que les moyens de ces droits pour tous. Daniel Mothé, dans un article de 1999 "*Temps libre et discriminations socioculturelles*" relevait qu'en 1992 « quatre Français sur dix ne partent pas en vacances. Parmi les causes, les obstacles budgétaires sont le plus décisifs : 71 % des ouvriers et 51 % des employés affirment que partir coûte trop cher... La revendication des salariés, qui s'exprime beaucoup plus en demande de salaires qu'en demande de réduction de temps de travail, peut être interprétée de cette manière : ils veulent plus d'argent pour mieux utiliser leur temps libre ». Daniel Mothé interviendra demain dans l'Atelier sur les *Temps d'engagements* et j'en profite pour le remercier.

Ce qui valait en 1992 est, malgré des évolutions que nous analyserons sans doute durant ces trois jours, encore largement valable aujourd'hui. Les inégalités concernant les moyens d'utiliser le temps libre sont très fortes, particulièrement en ce qui concerne les vacances. Et cela est d'autant plus mal vécu aujourd'hui que, comme l'écrit Jean Viard dans son " Court traité sur les vacances, les voyages et l'hospitalité des lieux " : « la société est dans son entier acculturée aux vacances y compris ceux qui n'y ont pas accès, ce qui renforce encore leur exclusion des normes communes ». Pour cela, les réductions du temps de travail, qui ont été des avancées sociales importantes ne peuvent être néanmoins considérées seules, dissociées des moyens individuels et collectifs dont disposent les personnes pour rendre ces temps libres riches et variés ; pour en faire des temps pleins et non pas des temps vides.

Education et citoyenneté

Les CEMÉA, tout au long de leur histoire, ont essayé de lier ces deux composantes au sein de leurs analyses, de leurs actions et de leurs revendications. Mais notre filiation avec le monde de l'éducation est aussi très forte. L'éducation a pu être un moyen de modélisation et de domination, mais elle peut être aussi un formidable moyen d'émancipation, de développement et de liberté. C'est bien dans cette dernière acception que les CEMÉA ont souhaité situer leur action éducative. Et l'éducation n'est pas cantonnée à des temps et des espaces de vie spécifiques ; elle est, comme l'écrivait notre fondatrice Gisèle de Failly, « de tous les instants ». C'est en se situant dans cette logique que les CEMÉA, dès leur création, ont choisi d'agir pour que les temps libres des enfants et des jeunes soient, à côté et en articulation avec les temps scolaires, de véritables temps d'éducation et de citoyenneté :

- des temps où l'on puisse découvrir d'autres environnements, d'autres activités, d'autres régions, voire d'autres pays et d'autres cultures ; où l'on puisse faire l'expérience de la mobilité, dépasser l'insécurité qu'elle peut procurer, apprendre à s'adapter à de nouveaux modes de vie ;
- des temps où l'on puisse découvrir des personnes nouvelles, vivre de nouveaux rapports sociaux qui permettent d'élargir son champ relationnel, sortir des représentations et des rôles assignés par son environnement habituel, construire une autre image de soi ;
- des temps où l'on puisse prendre de nouvelles responsabilités, développer des projets personnels, les confronter et les négocier avec d'autres pour agir en commun ;
- des temps où l'on peut agir sur son environnement proche, exercer une citoyenneté active dans son quartier, sa ville, son village.

Ces compétences là ne s'enseignent pas ou peu. Elles s'apprennent par l'action, s'expérimentent concrètement, très souvent dans des temps libres et font partie intégrante de l'éducation. Et cela ne concerne pas seulement les enfants et les jeunes mais elles se trouvent au cœur de l'éducation et de la formation tout au long de la vie.

Mais qu'en est-il aujourd'hui de ces temps de libertés qui devaient permettre de développer l'éducation et la culture, l'autonomie et l'esprit critique, la citoyenneté active et la démocratie de proximité ? Daniel Mothé écrit dans le même article que je citais précédemment :

« La pénurie de biens marchands liés aux loisirs, qui laissait de larges espaces à l'innovation collective, fait place à l'industrie des loisirs. En 1936, les biens disponibles associés au temps libre étaient plus rares qu'actuellement pour les classes les plus pauvres ; l'industrie du bonheur n'y était pas aussi florissante, si bien que le bonheur était fabriqué par les gens eux-mêmes, avec les moyens du bord ».

Cela met en évidence deux choses :

- ayant conquis des temps et des espaces de liberté nouveaux, les salariés et leurs organisations ont inventé eux-mêmes des activités de loisirs qui leur étaient propres. Cela s'apparente bien à une logique d'autonomie, d'élaboration collective, de culture propre et de citoyenneté active.

Pour ma part, je pense que si ce phénomène était vrai en 1936, il a aussi perduré et s'est même développé après la deuxième Guerre mondiale, en particulier au travers des activités des comités d'entreprise, de nombreuses municipalités et associations d'éducation populaire ;

mais Daniel Mothé nous dit aussi que les catégories sociales qui avaient créé cela s'en sont fait progressivement déposséder par l'industrie des loisirs et du bonheur.

Pour le dire autrement, la logique de la société marchande, ou du capitalisme - pour employer un mot qui n'est plus politiquement correct - a rapidement structuré en marché ce champ d'activité qui émergeait du progrès technologique de la société et des luttes sociales. Et, comme

toute marchandise doit dégager des profits, ces activités ne pourront être accessibles qu'à ceux qui auront les moyens de les payer ou qui seront aidés pour cela.

Ce transfert ou cette *récupération* comme l'appelle Luc Boltansky, dans "Le nouvel esprit du capitalisme" a une double conséquence :

- il transforme une activité qui au début était non-marchande en une activité marchande ;
- il transforme les usagers qui au début étaient co-producteurs/créateurs de leurs propres activités individuellement et collectivement en des consommateurs/clients d'un produit culturel ou de loisirs élaboré ailleurs.

Standardisation et massification

Cette évolution a permis la standardisation des produits et leur massification donc, sans doute, une certaine démocratisation. Comme le disait il y a quelques années Roger Sue, dans une conférence sur le rôle des associations : « *votre rôle c'est l'innovation, l'expérimentation ; pour la massification, le marché s'en chargera !* ». On peut penser, par contre, que la créativité, que le développement de l'autonomie des personnes, des cultures propres aux groupes sociaux, de l'esprit critique, que la citoyenneté active en ont pris un coup ! On peut même se demander, de façon un peu provocante, si les temps libérés ne sont pas redevenus des temps contraints d'une autre nature, instrumentés par et pour les industries des biens de consommation.

Ce pas, Bernard Stiegler le franchit sans hésitation dans un article du Monde Diplomatique « Contribution à une théorie de la consommation de masse », en y ajoutant une dimension de contrôle social. Il écrit, en effet : « *Parler de développement des loisirs -au sens d'un temps libre de toute contrainte, d'une "disponibilité absolue", dit le dictionnaire- n'a rien d'évident, car ils n'ont pas du tout pour fonction de libérer le temps individuel, mais bien de le contrôler pour l'hypermassifier : ce sont les instruments d'une nouvelle servitude volontaire. Produits et organisés par les industries culturelles et de programmes, ils forment ce que Gilles Deleuze a appelé les sociétés de contrôle. Celles-ci développent ce capitalisme culturel et de services qui fabrique de toutes pièces des modes de vie, transforme la vie quotidienne dans le sens de ses intérêts immédiats, standardise les existences par le biais de "concepts marketing".* » Effectivement, de ce point de vue le développement personnel et collectif, l'autonomie, la créativité, l'esprit critique, les pratiques alternatives, qui étaient poursuivies et dépeintes par Joffre Dumazedier et bien d'autres comme la substantifique moelle du temps libre, n'en ont pas seulement pris un coup ; tout cela n'existe simplement plus ou pas et ce sont des moyens d'aliénation qui ont pris leur place.

Un autre élément critique vis-à-vis du temps libre, déjà rapidement évoqué, porte sur les inégalités qu'il génère. Jean Viard nous en parlera. Il constate, en effet, que le taux de départ en vacances est bloqué depuis 1980, malgré les réductions du temps de travail de 1982 et les 35 heures. Comme s'il y avait une sorte de noyau dur autour de 20 % exclu de cette pratique sociale. Et il nous rappelle dans son – Court traité... – que « *dans les milieux relativement aisés, les départs en courts séjours se multiplient tout au long de l'année au détriment à la fois des week-ends impératifs et des grandes vacances. Mais dans les milieux les plus populaires par contre les grandes vacances se réduisent en durée sans forcément permettre pour autant d'autres départs* ». C'est une des conséquences des 35 heures qui a motivé une part des critiques qui ont été portées vis-à-vis de cette loi.

À ces inégalités à caractère principalement économique, Daniel Mothé ajoute des inégalités culturelles : « *Le temps libre, s'il n'est pas accompagné par des actions pédagogiques, ne comblera pas les déficits culturels et cognitifs des plus pauvres, il risque au contraire de les pousser sur la voie de la facilité, qui accentuera les distances vis-à-vis des classes moyennes* ». Jean Viard considère qu'« *une dualité sociale apparaît que les politiques publiques devraient prendre en compte* ». Il rejoint en cela Daniel Mothé qui écrivait : « *Bref, il est absolument impératif d'inscrire le temps libre dans un projet politique en cherchant non pas à en augmenter la quantité mais à le réguler* ».

Le même Daniel Mothé fait aussi le lien entre le temps libre et la consommation dans une confrontation par articles interposés avec André Gorz. À ce dernier, qui pense que les gens consomment davantage parce qu'ils sont aliénés par le travail, Daniel Mothé répond que « *on peut au contraire penser que c'est parce qu'ils ont du temps libre pendant lequel ils peuvent être influencés par la publicité qu'ils consomment plus. Plus en tout cas que lorsqu'ils sont prisonniers toute la journée dans leur bureau ou dans leur atelier* ». Cela est sans doute assez vrai, mais qu'en tirer comme conséquences d'action ?

Faut-il réduire le temps libre des individus et augmenter leur temps de travail pour qu'ils soient moins sous l'emprise de la machine publicitaire ? Je ne pense pas que c'est ce que propose Daniel Mothé, mais il faut bien reconnaître que, ces derniers temps, les temps libres longtemps synonymes de conquêtes sociales, de progrès, de réalisation de soi, de liberté, de développement de nouvelles activités, deviennent de mauvais objets responsables de beaucoup de maux dans la société : développement des inégalités, aliénation des personnes, contrôle social, marchandisation des activités humaines, sans oublier les critiques qui parlent de déclin économique de la France, de rejet du travail et même de déclin moral.

Un objet de lutte

La plupart de ces réflexions et analyses critiques, ces mises en garde, sont utiles et nécessaires. Elles nous obligent à réfléchir à mieux analyser et justifier nos actions. Il faut être lucide sur l'évolution de notre société, savoir résister à certaines de celles-ci et, parce que nous sommes dans l'agir au quotidien, chercher, proposer des solutions alternatives. Mais il ne faut pas sombrer dans le fatalisme et le découragement. « Il ne faut pas jeter le bébé avec l'eau du bain. »

Oui, les activités du temps libre risquent d'être toujours sujettes à remise en cause et/ou à récupération. Mais ce n'est pas pour cela qu'il faut les abandonner comme objets de lutte et de progrès social et éducatif. Au contraire, c'est parce qu'elles sont au cœur d'enjeux économiques et idéologiques fondamentaux que cette volonté de dénigrement et/ou de récupération est constamment à l'œuvre et qu'un mouvement comme les CEMÉA doit rester mobilisé pour en conserver et en développer les potentialités libératrices. Nous partageons la position de Jean Viard quand il écrit : « *Au-delà des gestes et des pratiques, au-delà des marchands et des aménageurs, les vacances et les voyages demeurent de fantastiques espaces et temps de vie, de création et de liberté* ». Raison de plus pour œuvrer à ce qu'ils soient accessibles au plus grand nombre.

Il en va de même du travail. Il est souvent synonyme d'exploitation, d'inégalité, de contrainte et de coercition, de fatigue et parfois d'accident et de drame, de stress et d'insécurité ; mais il est aussi créateur de richesse, il procure des revenus et par là les moyens de vivre et de la dignité (même si cela est aujourd'hui en question pour les travailleurs pauvres), il est encore créateur de lien social, il est un des moyens fondamentaux des hommes d'agir sur le monde et de le transformer.

Et si les luttes sociales ont toujours cherché à mieux le réguler, à mieux répartir les richesses qu'il génère, à mieux le partager, à desserrer les emprises qu'il construit, à augmenter la sécurité et la stabilité qu'il apporte aux personnes, contrairement à la tendance actuelle, elles n'ont jamais prôné son rejet et sa disparition. Cette opposition *travail/temps libre* qui est en vogue actuellement est en réalité un faux problème. Le véritable enjeu c'est l'articulation entre ces temps sociaux et la possibilité, pour tous, d'en être partie prenante. Comme l'écrit Jean Viard : « *On peut dire aujourd'hui que 80 % de la population française fonctionne avec deux moteurs de vie : le travail et le temps libre* ». « *Le travail n'est plus le grand organisateur des temps sociaux et des existences. Il est l'un des organisateurs à ne pas sous-estimer* ». « *Autrement dit, après avoir lutté des siècles pour se libérer d'un travail omniprésent, nous avons à faire du travail un projet citoyen et civilisateur* ».

L'autre enjeu sans doute plus fondamental encore et plus lointain, mais qui fait partie de nos utopies directrices, consisterait à dégager le temps libre comme le travail de la logique marchande et donc d'inventer une alternative à l'économie marchande dans son ensemble qui n'aurait pas comme objectif la maximalisation des profits au bénéfice d'un petit nombre mais la satisfaction des besoins du plus grand nombre.

Engagements et questions

Voici nos engagements, nos analyses qui souvent sont nourries par vos recherches et vos expériences, voici nos utopies, nos questionnements, nos inquiétudes... peut-être aussi nos approximations, nos représentations ou même nos erreurs... Par rapport à tout cela, et sans doute aussi à beaucoup d'autres choses qui concernent les problématiques autour des temps libérés, nous souhaitons :

- connaître vos positions de praticiens, de femmes et d'hommes de terrain pour ceux qui sont ici organisateurs, professionnels du temps libre, animateurs, directeurs...
- connaître vos études, vos analyses, vos prospectives de chercheurs, d'experts pour ceux qui ont la mission d'ausculter ces phénomènes et ces questions avec les outils de la recherche, de l'observation scientifique,
- connaître vos orientations et vos choix pour ceux qui ont la responsabilité de décider des politiques publiques en la matière aux différents niveaux de la République.

Les états des lieux, les analyses de l'existant, la déconstruction du réel nous intéressent bien sûr beaucoup, mais aussi les prospectives, les positionnements, les propositions pour agir sur ce réel, pour faire bouger les déterminismes, pour construire l'avenir.

II/ Conférence plénière

Jean Viard

Temps libérés, inégalités multipliées ?

Jean Viard

*Directeur de recherche au CNRS,
Centre de recherches politiques de Sciences-Po (Cevipof)*

Il fut une époque où l'on se battait pour un *temps libre de masse*. C'est l'histoire même des luttes sociales au XIXe siècle et au XXe jusqu'à 1997 et les 35 heures. Pensons à la semaine de 40 heures, les congés payés, le droit aux études, la retraite à 60 ans... En ce temps pas si lointain, l'inactivité radicale d'une infime minorité s'opposait à une suractivité structurelle des autres. Maintenant nous disposons tous d'une masse de temps libre qui, hors sommeil, représente plus de cinq fois le temps de travail sur une vie. Et comme la vie s'est allongée d'un tiers, on peut dire que, hors sommeil, nous disposons chacun aujourd'hui de la vie du travailleur de 1980 mais avec un temps de travail divisé par plus de deux, plus la vie du rentier de la même époque mises bout à bout, mélangées, télescopées. Alors nous ne savons souvent pas trop quoi faire de tout ce temps. La course à la consommation et la télévision en absorbe heureusement l'essentiel... Les vacances, le sport, la culture, une part très inégalement répartie. Mais les grands vainqueurs sont en vérité l'amitié, l'affection, l'amour des nôtres et des autres. Le temps donné aux enfants, au couple, à la famille, aux réunions amicales ne cesse de croître. Le temps donné à notre corps aussi, ce qui explique qu'il dure si longtemps et en si bonne capacité d'usage.

Ce temps de la civilisation de l'individu où nous sommes entrés laisse le politique un peu désarmé, il faut le dire. Celui-ci est aujourd'hui pour le moins en manque de projet pour ce nouveau temps social. Tel va être l'argument de ce texte. Et cette situation engendre des inégalités importantes, trop peu étudiées. Des inégalités réelles, de pratiques, mais aussi des inégalités face au *sentiment* du manque de temps. Car les enjeux du temps sont indissociables de nos idées du temps, de sa valeur, de sa propriété, de ses usages légitimes...

Parler du temps est compliqué car il n'y a rien de plus subjectif que le sentiment du temps, de sa durée, de sa vitesse..., de son horizon. Ce sont des questions philosophiques anciennes que l'on transforme aujourd'hui en questions politiques. Il y a la question du nombre d'heures, de la structure du temps, du temps secret (chacun a ses moments de temps volés) ; c'est pourquoi il est toujours délicat de toucher à cette notion dont la politique longtemps se mêlait peu, laissant la chose aux philosophes et aux religieux. La politique se mêlait de l'espace, peu du temps.

C'est le développement de l'artisanat dans les cités européennes puis celui des usines qui ont amené à une mesure croissante du temps de travail. C'est le développement des transports, en particulier des trains, et des échanges qui ont généralisé un compte universel du temps. Ces sujets sont donc compliqués parce qu'ils touchent autant à des questions d'égalité, des questions économiques, sociales, voire intimes, qui relèvent de l'identité de chacun.

Ajoutons, pour bien cadrer mon propos, que, pour moi, la société change, le monde change, et ces changements ont de nombreux effets sur les temps libres. Mais la société ne se défait pas. Elle quitte souvent les cadres sociaux institués aux XIXe et XXe siècles, ce qui fait peur aux décideurs sociaux et politiques, mais beaucoup moins aux acteurs individuels qui souvent font société ensemble à côté de la société instituée.

Grosso modo, je dirai que 80% des Français vivent bien, bricolent leurs croyances et leurs modes de vie, et rêvent de réformes... à condition que rien ne change pour eux. Car ce besoin de réformes est certes lié à une culture collective de solidarité qui rend mal supportable la difficulté des autres, mais surtout il signale une crise radicale du récit politique face aux dépassements des modèles nationaux et révolutionnaires. Le besoin de mise en histoire de la toile de fond collective de nos aventures individuelles est criant. Son insatisfaction génère des quêtes d'identités extrêmes souvent politiquement extrémistes et, par là même, une France pessimiste au sein des autres pays d'Europe beaucoup plus optimistes et d'un monde dont l'Asie est en plein bouleversement dynamique et violent. Nous sommes donc dans une société en quête de sens plus qu'ailleurs, une société de réseaux plus que de classes, de solidarités ludiques et familiales plus que sociales, une société de l'aléatoire et de la diversité que nous lisons encore avec un système de lecture moniste et collectif. Nous sommes entrés dans une société de l'individu créatif qui demande protection et dont l'antithèse est le SDF qui n'a plus ni famille, ni travail, ni temps libre, ni maison mais, souvent, du temps vide en quête permanente de simple survie.

Il importe donc d'essayer de comprendre ces transformations pour bien saisir ce qui se passe dans le champ particulier des temps libres hier segmentés en loisirs, famille, sport, culture, vacances, retraite... Aujourd'hui le loisir et la culture pénètrent la famille par la télévision, on a des pratiques de vacances durant ses loisirs, des pratiques culturelles et sportives pendant les voyages, les retraités partent en vacances et surtout on adore faire ensemble des choses différentes : par exemple, partir en famille dans la voiture pour aller se garer à côté de la bibliothèque qui jouxte le terrain de cross et le tennis. Chacun part vers son activité puis la famille se retrouve au McDo pour clôturer la sortie. Et cela marche aussi très bien quand on rassemble trois générations comme le montre le succès des Center Parks ou la légère croissance

des repas familiaux dominicaux. Où diable classer, dans la vieille nomenclature tourisme-loisir-sports-culture-TV-famille, ces types si banals de pratiques sociales ?

Notre texte sera structuré en trois entrées. D'abord, une approche des changements en matière de temps, ensuite, les conséquences spatiales de ces changements et de la croissance des vitesses, enfin, l'émergence des liens sociaux privatifs, autour de liens choisis, et avec une fonction centrale du logement. Nous concluons en nous interrogeant sur les voies et les moyens d'une nouvelle politique publique en matière d'égalité d'accès à ces temps libres redéfinis.

I – UN NOUVEAU MODELE DE TEMPS PLUS LONG ET PLUS RAPIDE

Trois modèles des temps sociaux

Nous sommes passés, en un siècle, à toute vitesse, sur trois modèles du temps collectif. Jusqu'à la première guerre mondiale, nous étions dans un temps agricole, régi par les saisons, une bataille entre le temps religieux et le temps laïque. Dans l'entre-deux-guerres, nous sommes entrés dans le temps industriel, mesurant les temps en heures, avec un moment fort de régulation en 1936 : les congés payés, les temps collectifs... Le temps n'était plus celui des saisons ou le temps religieux, il devenait le temps du travail de l'ouvrier sur sa machine. Actuellement, nous sommes en train de sortir de ce temps industriel pour entrer dans une société postindustrielle, basée sur le cerveau, sur la vitesse, l'aléatoire, le stress et moins sur la fatigue physique, le corps, le muscle... Ces changements, extrêmement rapides, appellent une adaptation nouvelle au temps, qui va bien au-delà du problème des 35 heures. Le débat sur la réduction du temps de travail est venu éclairer ce changement, mais ce n'était pas son objectif initial, qui n'était que celui de l'emploi. En cassant le temps industriel, on a accéléré la diversité des temps, comme on a multiplié les possibilités de la négociation autour du temps. Aujourd'hui, chacun peut dire " voilà pourquoi demain je ne viens pas ". Dans de nombreuses PME, cette négociation est permanente, abaissant notamment la frontière entre le temps privé et le temps public. Ces changements de fond nous font peur. Nous sommes dans un mode très vivant, très dynamique, mais dont nous n'avons pas les éléments de lecture pour le comprendre. Nous avons peur de perdre ce que nous connaissions du monde industriel, de la conquête de la planète, des débats Nord-Sud, des affrontements clairs entre le capital et le travail, les classes sociales, les nations... Ces débats n'ont évidemment pas disparu, mais ils n'existent plus de la même manière.

Quelques chiffres

Nous avons aujourd'hui une espérance de vie de 700 000 heures, nos parents avaient une espérance de vie, en France, de 600 000 heures et nos grands-parents, de 500 000 heures. Cela signifie qu'en un siècle, nous avons gagné 200 000 heures de vie en moyenne, soit 25 ans ! C'est considérable. D'autant que la plupart des populations aisées de l'Antiquité vivaient aussi 500 000 heures. Il y a donc une rupture très importante dans l'histoire de l'humanité, qui se poursuivra encore : on dit qu'une petite fille qui naît aujourd'hui vivra environ 800 000 à 850 000 heures !

Dans cette masse générale, le travail légal est de 67 000 heures pour une existence, soit 42 années à 35 heures par semaine. En 1950, il fallait travailler 120 000 heures pour avoir droit à la retraite. En 1900, un ouvrier ou un paysan travaillait en moyenne 200 000 heures : 500 000 heures de vie, 200 000 heures de sommeil, il restait donc 100 000 heures de temps libre, dans les milieux populaires. 100 000 heures pour s'éduquer, grandir, se reproduire, aimer, élever ses enfants, mourir ! Aujourd'hui, vous vivez 700 000 heures, vous dormez toujours 200 000 heures (en vérité, vous dormez une heure de moins par jour que vos grands-parents, ce qui est énorme), vous travaillez 67 000 heures, il vous reste donc un peu plus de 400 000 heures de temps personnel, durant lesquelles vous ne travaillez pas et vous ne dormez pas. En moyenne, le temps collectif travaillé en France (pour l'ensemble de la population) est de 12%, alors qu'il est de 16% aux Etats-Unis. Malgré cette différence, l'évolution en un siècle est la même, ce qui démontre que le temps libre est un des phénomènes centraux de la modernité. Bien entendu, tous les temps ne sont pas égaux : le temps libre du chômeur, celui du rmiste, celui du salarié, tous se mesurent en heures de la même manière, mais ils n'ont pas la même valeur en qualité, en sens. La question du temps libre est donc devenue une question essentielle.

Evolutions

Par ailleurs, la grande novation de nos sociétés est que nous vivons tous comme vivaient les populations dominantes des siècles précédents. Nous sommes logés, chauffés, nourris, transportés... Le mode de vie réservé aux élites a été démocratisé, la différence étant qu'aujourd'hui nous avons l'électricité alors qu'il leur fallait cinquante domestiques pour le même niveau de vie. Par contre, ils n'avaient pas la santé (les médicaments n'existaient pas, même pour les riches), ni la vitesse. Le temps planétaire instantané n'existait pas, l'information était donc réduite et différée, comme les possibilités de transport. Je suis avec vous à Saint-Denis et ce soir, je dînerai à Marseille, il y a un siècle, j'aurais mis quinze jours à faire le même trajet. Les temps et les espaces ont donc éclaté.

Le travail des femmes a également joué un rôle important dans l'évolution des temps. En France, une femme sur deux n'est salariée que depuis 1974. Le temps de travail moyen des ménages est constant depuis la Libération, en France comme en Europe. Si le temps de travail des femmes a augmenté, celui des hommes a baissé. Notons également que 16 % du travail se fait aujourd'hui à temps partiel, que la Hollande a 76 % du travail féminin à temps partiel. Ce peut être du temps partiel contraint, ou du temps partiel choisi, ce qui démontre que la relation travail, couple, famille, enfants... est en train de bouger considérablement.

Autre évolution : à qui appartient le temps ? Nombre d'entre vous considèrent que le temps leur appartient ; or les trois quarts de la planète prétendent que le temps appartient à Dieu ! Nous pensions la même chose jusqu'à la Révolution française, avant de penser que le temps appartient au travail. Nous connaissons aujourd'hui une crise profonde du discours sur le travail, car si " le temps m'appartient ", alors " c'est moi qui décide ce que j'en fais " : travailler ou ne pas travailler, attendre dans la file ou m'en aller. Si les gens sont aussi agressifs dans les supermarchés encombrés, c'est parce que le temps, qu'ils ont l'impression de perdre, leur appartient.

Notez également que nous gagnons, chaque jour, trois heures d'espérance de vie, que nous disposons donc, en vérité, de 27 heures sur 24, ce qui est considérable. Autre aspect positif de l'évolution : nous avons en moyenne 6 000 rapports amoureux, là où nos grands-parents n'en avaient que 1 500 en 1900. Toutes ces évolutions bouleversent le développement des rapports entre les individus comme les manières de vivre en famille, en couple, en multiménages, etc.

Les temps changent

La grande nouveauté, c'est donc que l'organisation actuelle du temps n'a plus de modèle. Le temps agricole était réglé par les saisons, et la religion y avait apporté un cadre temporel strict : le dimanche, les jours fériés... Le temps industriel proposait un autre cadre : les 40 heures, les congés payés... Malgré les luttes sociales, on n'arrêtait pas de construire un modèle, depuis l'interdiction du travail des enfants, jusqu'à la semaine de 39 heures et la cinquième semaine de congés payés. Aujourd'hui les gens utilisent leur temps de manière très variée, sans modèle. Pour l'anecdote, lors d'un travail sur les 35 heures, j'ai suggéré, parmi les conclusions, à la ministre du Travail de l'époque, la nécessité d'élargir les trottoirs, car une conséquence, entre autres, de cette réduction du temps de travail, a été les promenades dans la ville ! Là encore, cela produit des inégalités énormes : certaines villes offrent des possibilités de promenades riches, d'autres sont plus inquiétantes. Certains enfants parcourent l'histoire de France en rentrant de l'école, d'autres n'ont rien à découvrir. Plus on dispose de temps libre, plus la qualité du territoire viendra, ou non, enrichir la vie de l'individu, ce qui augmente les différences sociales.

Plus on dispose de temps, plus on appartient à des “ niches ” spécifiques : par exemple, ceux qui regardent la télévision. Un chiffre au passage : vous regardez la télévision pendant 100 000 heures en moyenne et, dans la même période, vous avez gagné 100 000 heures d’espérance de vie. Certains esprits prétendent qu’il vaut mieux passer ce temps devant son poste qu’au cimetière ! D’autres prétendent qu’il vaudrait mieux l’utiliser à des activités plus édifiantes; la culture, le militantisme...

Ces bouleversements du temps nous créent des inquiétudes parce qu’on avait une lecture du monde liée au temps industriel et aux classes sociales. On savait où ranger les gens. De même, en travaillant autant que nos parents, les occasions de rencontres et de mariage se faisaient dans la proximité : les postiers étaient avec les postières, les paysans avec les paysannes, etc. Aujourd’hui, dans une société où nous avons plus de temps, le périmètre de la rencontre s’élargit et se diversifie. Définir un ménage par un statut social est beaucoup plus difficile qu’auparavant. Bien entendu, les riches et les moins riches demeurent, mais les systèmes d’appartenances par classes sociales sont beaucoup moins stables, y compris dans le champ politique. La gauche se plaint d’avoir “ perdu le lien social ”, or les sociologues affirment que rien n’est perdu, mais que tout se transforme. La droite, dont la culture politique est bâtie sur la hiérarchie – le patron, le cadre, l’employé... – est également déstabilisée. On connaît les difficultés à organiser aujourd’hui une réunion d’entreprise lorsque certains ne sont pas encore rentrés le lundi matin, d’autres sont déjà partis le vendredi, les troisièmes sont indisponibles le mercredi pour cause de garde d’enfants..., ce qui se complique encore lorsque l’entreprise travaille sur plusieurs régions.

2 – LE BOULEVERSEMENT DES RELATIONS AUX LIEUX

Un nouvel espace

Dans ce nouveau temps, notre rapport à l’espace est également bouleversé : nous sommes passés en 50 ans d’un déplacement de 5 kilomètres par jour à 40 kilomètres par jour et par personne, en moyenne. Dans ces 40 kilomètres, 25 se font dans le quartier ou dans la ville et 15 sont consacrés aux loisirs, aux week-ends... Cela signifie que nous n’avons plus de voisinage et que nous ne cessons de sortir des territoires administratifs limités qui sont ceux des politiques. Un conseiller général qui gère un canton ne gère plus en vérité que les routes et les autoroutes mais pas les habitants qui ne font qu’y passer. Nous sommes dans une société d’hypermobilité, dans laquelle certaines populations, nous le savons, sont exclues de la mobilité et sont à nouveau sédentarisées : une partie des jeunes, une partie des personnes âgées, ceux qui, en zone rurale, n’ont pas de permis de conduire, etc. La mobilité est donc devenue un

critère essentiel d'intégration à la société, car elle est au cœur du lien social de nos sociétés modernes. Or, nous avons toujours une lecture du monde basée sur le village, le quartier, la commune de banlieue, le centre-ville...

Ces bouleversements si profonds accélèrent un tri social. Plus on est mobile, plus on peut choisir nos voisins alors que d'autres ne les choisissent pas. Dans le cadre des 40 kilomètres par jour, certains vont choisir d'aller habiter à côté de leurs semblables, de placer leurs enfants dans des écoles avec les mêmes, etc. La sélection sociale se fait par les groupes sociaux dominants, basée sur la mobilité, délaissant certains territoires à ceux qui ne peuvent pas partir, provoquant une concentration sociale que chacun connaît. La mobilité étant différentielle, elle n'a pas les mêmes conséquences sur les différents groupes sociaux et transforme profondément nos villes. Un tel phénomène produit, notamment dans une ville comme Paris, une perte de 500 000 habitants tous les 10 ans, remplacés par des pauvres qui viennent du Tiers Monde. La population plutôt aisée et âgée qui part s'en va habiter dans des villes moyennes de province, Rennes, Nantes, Aix-en-Provence, Avignon... Avec le TGV, ces villes explosent, permettant à des gens de venir travailler quelques jours à Paris puis de rentrer chez eux.

L'ancien modèle spatial était un modèle d'alternance. Le rêve de nos parents était de partir en vacances. Ils avaient une vie de proximité, bâtie sur le travail, l'éducation des enfants, une maison réservée à la famille, un espace public, politique, de proximité, et puis la fenêtre des vacances, du départ. Dans les années 1950, faut-il le rappeler, la plupart des gens ne partaient pas. Aujourd'hui, deux tiers des Français s'en vont et un tiers ne part pas. Pour beaucoup, partir en vacances est donc devenu un déplacement parmi d'autres, la rupture n'est plus la même, plus encore avec les moyens rapides de transports. La Méditerranée à 2 h 58 de Paris amène un télescopage du temps et de l'espace sans précédent.

Comprenons que les différentes générations n'ont pas le même rapport au temps et à l'espace. Nos anciens, avant la seconde guerre mondiale, n'imaginaient même pas avoir droit à des vacances, comme ils n'imaginaient pas qu'un jour, ils auraient vingt ans de retraite. Nous sommes donc, là aussi, dans des bouleversements d'imaginaire. Nos anciens ont découvert, au moment de la retraite, un mode de vie que la génération du baby-boom considère comme normal. Dans mon enfance, partir en vacances était comme un cadeau exceptionnel : on ne partait pas tous les ans et tout le monde ne partait pas. Celui qui partait était aussi heureux que d'avoir un premier vélo, une première voiture. Aujourd'hui, le tiers de la société part en vacances quatre ou cinq fois par an, ils seront donc partis 500 fois dans leur vie ! Cela change tout.

Temps libre et mobilité

Le temps a donc changé de longueur, le travail a profondément changé de position et de rôle structurant, les valeurs, les gestes, les esthétiques du temps libre l'emportent sur ceux du travail. Un exemple : on peut aujourd'hui aller travailler en jean ou en short, vêtements autrefois réservés aux vacances. Lorsque vous avez 400 000 heures de temps libre pour 100 000 heures de travail et d'études, tout ce que vous apprenez dans vos temps libres influence vos comportements. On se fait une pizza ou un barbecue entre copains, comme pendant les vacances au camping, plutôt qu'un repas très élaboré. Un des indicateurs du changement, après l'instauration des 35 heures, a été la vente des légumes frais le samedi matin, indiquant le développement des repas entre amis dans les milieux populaires, alors qu'auparavant, le samedi était un jour travaillé pour soi : bricolage et courses.

Par ailleurs, nous assistons à une transformation fondamentale des rapports à l'espace. Avec la mobilité croissante, le mari et la femme n'ont plus le même espace, les enfants ne connaissent pas les territoires parcourus par leurs parents, ils ne savent pas où ils travaillent. Nous vivons dans des mondes cachés les uns aux autres, ce qui n'était pas le cas à l'époque de l'église et de la sirène de l'usine.

Les sociologues en déduisent, pour l'essentiel, que le lien social est en train de se privatiser. Nous sommes dans une société construite autour de l'amitié, des relations interpersonnelles. Nous avons beaucoup plus d'amis que nos parents, beaucoup plus de gens à qui parler, nous avons des couples divers, sans oublier pour autant les souffrances, les exclusions qui vont avec : les 16 millions de personnes qui vivent seules, quantité de femmes de plus de 50 ans dans des solitudes tragiques... Je ne porte pas de jugement, je décris un changement qu'il importe de comprendre parce que l'action sociale et l'action politique doivent essayer d'agir sur la société, non à partir des mythes mais avec une connaissance réelle des terrains sur lesquels ils travaillent. Nous disons que nous sommes entrés dans une société tribale, dans laquelle les gens sont dans des réseaux bâtis sur du lien privé, de l'enfance, des activités, du travail, des vacances... 70 % des gens partent en vacances avec des copains, et non avec des organismes collectifs, comités d'entreprise, VVF ou Club Med pour les plus riches. Les vacances collectives ne couvrent que 30 % du marché. Les gens que l'on initie aux vacances deviennent les premiers concurrents des entreprises de tourisme, puisqu'ils autoproduisent leurs vacances. De même, 10 millions de Français ont acquis un jardin depuis 15 ans. On observe donc une démocratisation des vacances, mais également une appropriation par les gens d'une culture du temps libre, une culture de la mobilité.

Toutes ces évolutions et ces bouleversements posent la question du phénomène collectif et de la place du travail dans la structuration des liens sociaux. Cette société de fluidité, de mobilité,

nous cache ceux qui ne sont pas dans le processus, ceux qui ne bougent pas, qui n'ont pas de voiture. Il y a toute une forme de pauvreté que l'on ne voit pas, parce que les sédentaires sont moins visibles. Dans le même temps, les politiques restent sédentaires, ils sont élus d'un territoire et ils ont le plus grand mal, particulièrement en France, à s'adapter à la mobilité. S'ils tentent de résoudre cette difficulté en créant des communautés de communes, des communautés d'agglomérations, ils n'arrivent pas à saisir la société de mobilité avec un cadre territorial compact. C'est une des grandes crises politiques du moment.

3 – UN BOULEVERSEMENT SOCIÉTAL PROFOND

Les changements des relations aux temps et aux lieux, la mobilité au cœur des couples et des familles, une société de trajet résidentiel affectif et professionnel tout au long de la vie ... tout cela conduit à une réorganisation profonde des relations entre les hommes, dans l'intimité de leurs pratiques et de leurs désirs mais aussi dans ce qu'on appelle les liens sociaux. Tout cela amène aussi à des exclusions à penser en termes de non-mobilité, de surdose de TV par repli, de temps vide pris pour du temps libre, de solitude douloureuse trop confondue avec du temps à soi choisi... Mais, au-delà des constats, retenons cinq pistes de réflexion.

Un enjeu politique

D'abord, le temps est en train de devenir un enjeu politique central. L'enjeu politique central était le territoire, les frontières, pour lesquelles se sont faites tant de guerres. Auparavant, il y avait le dedans et le dehors de la nation, l'intérieur et l'extérieur que nous pouvions notamment conquérir. Aujourd'hui, la mondialisation nous fait vivre dans le monde globalisé, sans possibilité d'extérieur. Plus aucune conquête n'est envisageable, puisque nous vivons tous sur la même planète, que nous observons tous les soirs à la télévision. Nous sommes dans le *dedans*. Nous sommes passés d'un monde conquérant à un espace clos, fini, définitif. L'une des fonctions de l'espace, qui était de permettre la conquête, est abolie. Nous entrons dans une nouvelle conquête qui est celle du temps, de sa démocratisation, de sa réorganisation.

L'inégalité des continents sur le temps est considérable : l'écart/temps entre l'Europe et l'Afrique augmente énormément. L'effondrement du communisme en Europe de l'Est a des effets négatifs, le temps de vie y recule. Par contre, le développement massif de l'Asie offre à ses habitants une espérance de vie beaucoup plus grande. La moitié de l'humanité va sortir, en trente ans, du sous-développement, ce qui est considérable même si cela nous pose des problèmes.

Le temps est donc un enjeu politique majeur, dont les hommes politiques ont du mal à se saisir, malgré quelques tentatives comme les “ bureaux du temps ”, etc. Lorsque les congés payés ont été établis, il y a eu la création d’un secrétariat d’Etat pour s’en occuper. Or, au moment des 35 heures, aucune structure n’a été mise en place, on n’a donc pas mené de politique publique, preuve qu’il manque aujourd’hui une conscience politique sur cette question.

Au service des corps

Deuxième réflexion : en 1900, 60 % des emplois étaient liés aux besoins de services, se nourrir, se chauffer, se loger, etc. Il y avait 40 % de pauvreté agricole, une population paysanne pauvre qui ramassait le bois, les légumes et les fruits à la main, etc. Cela continue au niveau de la planète : il y a 1 milliard d’agriculteurs et 500 millions de paysans sans terre qui vivent dans la plus grande pauvreté. Paradoxalement, ce sont les paysans qui ont le moins à manger, ce qui provoque tant d’exodes vers les villes. Aujourd’hui, le pourcentage de ceux qui produisent les biens dont nous avons besoin, 60% des actifs, est le même qu’en 1900, mais que font les 40 % qui restent après le passage de la grande faucheuse de l’exode rural? Ils s’occupent de nos corps ! C’est pour cela que nous vivons si longtemps. 40 % des emplois portent sur la santé, l’éducation, la culture, les loisirs et les vacances. La grande question, pour réduire le chômage dans nos pays, est de savoir comment nous pouvons passer de 40 à 50 % d’emplois pour ce type d’activités. Et non de se focaliser sur les emplois industriels ou agraires.

Une des grandes différences entre notre modèle et le modèle américain, c’est qu’ils ont beaucoup plus d’emplois au service des autres. Il y a 3 millions d’emplois d’écart, ce qui est considérable. Ceci veut dire que si nous avions la même structure d’emploi de service qu’eux nous aurions trois millions d’emplois en plus, avec certes des salariés pauvres que nous préférons mettre au RMI, mais pas seulement. Ils ont une culture du service d’entraide, beaucoup plus développée que chez nous. Voyez ce qui passe avec nos personnes âgées, domaine dans lequel nous sommes particulièrement mauvais. Ces emplois, qui s’occupent du corps des autres, c’est donc ce qui permet à nos sociétés de vivre plus longtemps, en bonne santé. Un homme de 80 ans aujourd’hui n’a rien à voir avec un homme du même âge en 1900. À cette époque, il y avait surtout des vieux messieurs, car les femmes mouraient beaucoup en couches, tendance inversée après la première guerre mondiale, les hommes s’étant fait tuer sur le champ de bataille, il ne resta plus que des vieilles dames. Tout ce domaine constitue donc un enjeu formidable pour l’emploi.

Comment s'intégrer ?

Troisième réflexion : comment s'intègre-t-on dans ce type de société ? Ma génération faisait en général des études, plus ou moins longues ; faisait son service militaire, souvent associé à la découverte des maisons closes ; trouvait un travail, se mariait, fondait un foyer, trouvait une maison, avait des enfants, s'occupait de l'éducation, puis la retraite et le cimetière. Le programme était assez linéaire. Le rêve de nos grands-parents, jusqu'aux années 1930 dans les milieux populaires, était de voir leurs propres enfants installés, avant de mourir. Ils espéraient passer la main à la génération suivante. Aujourd'hui, nous vivons sur quatre générations. Les gens de plus de 50 ans ont à la fois des vieux parents à charge, des grands adolescents qui ont du mal à démarrer, des enfants et des petits-enfants à garder le week-end. Nous sommes une génération surchargée qui doit affronter des nouveaux équilibres complets entre générations. De plus, il n'y a qu'une seule génération qui travaille sur les quatre, ce qui ne simplifie pas les choses ! L'essentiel du travail se situe entre 25 et 55 ans, seule génération active à laquelle on demande à la fois de travailler, de se reproduire, d'investir et de financer les trois autres générations. C'est un système qui crée évidemment quelques tensions.

Dans ce modèle, comment s'intégrer ? On peut s'intégrer par le travail, mais on peut s'intégrer par le temps libre, par le militantisme, par le sport, par la musique... On peut s'intégrer par l'amour, c'est pourquoi je plaide pour la décohabitation, pour le développement de studios dans les banlieues, qui permettent aux jeunes de quitter le domicile familial et d'avoir des logements. Comment demander à des jeunes de commencer la vie en ayant des rapports amoureux riches, si on ne leur donne pas de territoires ? Dans les campagnes, cette politique, poussée par les Catholiques, a été menée dès les années 1950. On ne sait plus faire des choses aussi simples. Temps libre, amour, logement, études, engagement, travail... il faut penser l'intégration des arrivants, des nouvelles générations, en s'attachant à tous ces problèmes en parallèles et non les uns après les autres. Quand des jeunes se mettent en couple, ils recherchent un logement, et un travail avec une autre volonté... bien d'autres problèmes deviennent secondaires. L'intégration peut donc se faire de manière très diverse, notamment dans le temps libre et le temps amoureux.

D'autres vacances

Je voudrais faire un point particulier sur les vacances. Dans notre pays, on ne démocratise plus le départ en vacances, depuis une trentaine d'années. Environ 30 % des gens ne partent pas en vacances, et nous ne savons plus faire progresser le taux de départ. Les vacances sont devenues le grand marqueur collectif de nos sociétés. Dans les années 1930, les grands marqueurs collectifs étaient les dimanches, jour de Dieu ou de *l'Humanité Dimanche*, le 14 juillet, et toutes

les fêtes qui avaient du sens. Aujourd'hui, si vous demandez à des enfants ce qu'est l'Ascension, la moitié d'entre eux vous parlera des ascenseurs ! Le sens de ces journées est totalement perdu. Par contre, que PPDA revienne bronzé, tout le monde sait ce que cela signifie. Lorsque des femmes présentent le journal télévisé, tout le monde sait ...que nous sommes en week-end ! Nous avons donc de nouveaux repères du temps dans la vie collective. Pourquoi n'arrive-t-on plus à démocratiser les vacances, malgré tous les efforts entrepris (chèque-vacances, etc.) ? Je vois trois raisons à ce phénomène.

La première, c'est que l'on s'affronte à la partie la plus en difficulté de la société. Tant que nous avons voulu démocratiser par les vacances collectives pour les ouvriers des entreprises stables, les petits fonctionnaires, les gens modestes mais qui étaient organisés par les comités d'entreprise..., nous avons su faire. Mais quand il faut toucher les gens au-delà, les femmes seules avec enfants, les travailleurs à temps partiel, les immigrés récents, les pauvres vrais..., cela devient plus difficile. Il y a beaucoup moins d'immigrés sur les plages que dans les banlieues. Lors d'un travail mené avec l'association Vacances ouvertes, j'ai pu constater que le problème des gens très démunis c'est, par exemple, qu'ils n'ont pas de sac ! Ils n'ont pas l'équipement minimum nécessaire au voyage, puisqu'ils ne voyagent jamais. Or, c'est l'outil premier de la mobilité.

Ensuite, il y a des gens qui ne partiront jamais. Il faut comprendre que nous sommes dans une société de diversité et qu'il faut faire très attention à notre regard normatif. 10 à 15 % des gens ont horreur des voyages. Chez les cadres supérieurs, à gros salaires, 10 % des gens ne partent jamais en vacances. Ce n'est donc pas une obligation sociale. Il ne faut donc pas mélanger l'exclu, qui voudrait bien mais qui ne peut pas, et celui qui peut mais ne veut pas. Certains encore ont d'autres types de pratiques. Par exemple, les chasseurs partent moins en vacances que les autres, ce qui ne signifie pas qu'ils soient exclus des vacances, même s'ils sont exclus des statistiques. Ne globalisons pas l'exclusion, cherchons à observer avec précision où elle se trouve.

Enfin, les jeunes générations ont une culture du loisir urbain et, bien évidemment, du loisir virtuel. Nous constatons par exemple que les étudiants ont un taux de départ en vacances qui recule. Bien sûr à cause de la pauvreté d'une partie des étudiants populaires, mais ce n'est pas la seule raison. Nous sommes en train d'aller vers une ségrégation générationnelle des territoires. La ville est prise en main par les très riches et par les très jeunes. Le taux de gens de plus de 50 ans qui sortent le soir dans les villes est extrêmement faible.

Ainsi si vacances et loisirs se mélangent, en même temps l'apparition de pratiques générationnelles marquées crée de nouveaux clivages. Et rien ne nous dit que les générations, en se succédant, vont glisser vers les pratiques de leurs aînées. Les vieux de 1968 resteront

définitivement différents des vieux de l'avant-guerre qui ont découvert les vacances et la retraite à l'âge adulte. Les générations du chômage de masse useront du virtuel avec un sens du payant et du gratuit inconnu de leurs parents.

Famille et logement

J'ai dit l'importance du logement pour le démarrage de l'intégration des jeunes. Surtout dans une civilisation urbaine où l'on ne peut plus aller folâtrer dans les champs et les bosquets, ce qui fut longtemps le grand territoire amoureux de populations logées à l'étroit. Les caves n'auront jamais le parfum du romarin et du serpolet. Mais ce logement réinventé est plus largement maintenant au cœur de notre civilisation. Car il est le temple premier du temps libre, affectif, familial et télévisuel, il est musical et culturel. Et il s'ouvre de plus en plus à des amis, voire des copains, des rencontres là où nos parents encore ne recevaient que très rarement hors de la famille. Le logement longtemps fut comme un petit espace privatif en léger retrait de l'espace public où se déroulait l'essentiel de la vie. Aujourd'hui, il est un espace ouvert et sécurisé, d'où part l'animation de chacun de nos réseaux qui restructurent notre société néotribale. Mais une tribu choisie, construite, désirée.

Car nous entrons dans un monde où la famille est une tribu aux liens de plus en plus choisis et multiples. Une famille dont le cœur est la maison et qui rayonne autour de ce territoire privatif largement ouvert à l'amitié. Société du lien social mobile et privatisé quand l'espace est de plus en plus publicisé et mis en spectacle, de la beauté ou de la peur, des zones sensibles ou des réserves naturelles. Société du trajet plus que du statut, trajets amoureux, professionnel, résidentiels aux étapes imprévues, aléatoires, en demande de liberté maximum et de sécurisation masquée.

On se réunit dans nos maisons, on part en vacances avec des amis de vacances, on fait société ensemble autour des numéros enregistrés de nos portables et l'on se précipite pour protester vers le monde social et politique dès qu'il y a une difficulté, climatique, accidentelle, économique ou esthétique. Alors la question qui est posée à ceux qui veulent démocratiser et dynamiser cette société devient : comment intégrer les exclus dans ce monde-là ? Alors que trop souvent le social, voire le *sociocul*, comme on dit, tente machinalement de rattacher ceux qui sont en périphérie à la culture collective d'hier, car les cadres du social sont issus de ce monde-là ! Autrement dit, il faut comprendre que les exclus sont ceux du monde d'aujourd'hui et non ceux des cadres sociaux d'hier, que eux aussi rêvent de liens sociaux privatisés, de jardins où se réunir, de relations familiales-tribales et de vacances en bande comme Vincent, François, Paul et les autres.

Et en même temps, il nous faut accepter que cette société de l'individu triomphant est une libération de la culture collective des sociétés anciennes (Jaurès disait : le socialisme sera individualiste ou ne sera pas), mais une libération qui a besoin de lieux-moments de mise en scène du " faire-société ensemble " et de lieux-moments de main tendue à tous ceux qui ratent une marche, ou à qui les autres font rater une marche. Nous devons donc apprendre, au cœur et avec cette privatisation du lien social, à structurer des temps forts de solidarité et de partage sans attendre toujours des catastrophes et des accidents pour se réunir.

Autrement dit, cette société de l'individu, du logement roi, de la mobilité réelle et virtuelle envahissante, doit devenir celle de nouvelles solidarités post-sociales traditionnelles, à destination des plus faibles mais aussi de tous, car nous avons encore et toujours besoin de scènes, de messes, de réunions, d'événements..., mais maintenant aléatoires, chaque fois exceptionnels. Même l'assistance aux plus démunis doit laisser cette culture-là se déployer. On doit aider des projets plus qu'assister des gens, ou libérer l'individu de la question du revenu premier s'il est trop souffrant, usé, âgé pour avoir un vrai projet pour qu'au moins il puisse, de sa vie, refaire événements et surprises.

Conclusion

Ainsi dire notre propos est une façon de montrer que, regardant les temps dits libres, on a vu de la liberté des hommes à l'œuvre bien au-delà des activités traditionnelles de temps libre. Au fond, il est question du temps tout simplement, celui de la vie, donc de la vie même. Il est question d'un temps qui maintenant est à chacun, ce que d'aucuns doivent encore conquérir certainement. Mais c'est vers ce temps-là que nous devons revenir faire du politique pour le démocratiser et l'enrichir. Avec l'idée peut-être que c'est au moment où nous avons privatisé le temps, que notre interrogation croît sur le risque que l'on ne puisse plus garantir pour des générations et des générations cette propriété-ci. Car le triomphe où nous sommes arrivés de la vie dans les pays développés n'est pas accessible aux autres sauf au risque de tout faire exploser car, *à trop charger la barque, elle coule*, comme pourrait dire Michel Serres, notre marin-philosophe. Ainsi, d'avoir libéré chacun des contraintes de son groupe d'origine, de lui avoir octroyé le choix de ses liens, lui a donné une telle puissance que ce sont ses liens avec la nature qui risquent de rompre. Mais c'est évidemment déjà une autre histoire.

III/ Contributions

Véronique Bordes

Olivier Donnat

Daniel Mothé

Pierre Périer

André Rauch

Rémi Knafou

Jean-Pierre Augustin

Les textes qui suivent ont été présentés en introduction des ateliers thématiques organisés au cours de deux journées. On trouvera dans le chapitre suivant les échos thématiques de ces travaux.

Que font les jeunes urbains de leur temps libéré ?

Véronique Bordes

*Chargée de recherche associée
Centre de Recherche en Education et en Formation
Université de Paris X Nanterre*

En prenant le temps d'écouter les témoignages des professionnels, on comprend que les temps libérés des jeunes urbains sont aujourd'hui confiés, le plus souvent, à des institutions locales ou des organisations d'éducation populaire. Il est vrai que le développement de la politique de la ville et les différents évènements qui ont marqué les banlieues dans les années 80 ont poussé l'Etat à mettre en place des actions visant, d'une part, à lutter contre la dégradation des quartiers situés en périphérie et d'autre part mettre en place une politique de lutte contre l'exclusion, conduite dans le cadre territorial, en partenariat avec les collectivités locales. Parmi ses domaines d'actions, si l'aménagement urbain tient une place importante, on trouve aussi l'action sociale, l'éducation, la prévention de la délinquance et de la sécurité. De tout ceci, sont nées des politiques locales spécifiques dont certaines sont destinées à la jeunesse.

Qu'en est-il des temps libérés ?

Ces dernières années, notre société a changé dans ses fonctionnements et dans ses perceptions du temps du travail. Aujourd'hui les loisirs occupent, dans les médias et dans les esprits des personnes, une place importante. Si pour certains, ils représentent la possibilité d'accéder à d'autres mondes, pour d'autres ils sont l'opportunité de trouver ailleurs ce que leur famille ne peut leur offrir.

La jeunesse est le temps de la socialisation dite « *secondaire* », celle qui s'opère loin de la famille, avec les pairs au travers de pratiques juvéniles, quelles qu'elles soient. C'est donc le temps où l'on veut être dans l'entre soi. C'est aussi le temps de l'expérimentation, du tâtonnement et de l'échange. Si cette socialisation secondaire s'opère pour une part à l'école, elle trouve dans les temps libérés la possibilité de prendre toute sa dimension. Les institutions locales l'ont bien compris et s'emploient à accompagner sa jeunesse dans l'usage de ses temps libérés.

Les temps libérés sont de différentes formes : avant ou après l'école, la pause déjeuner, les jours sans école en fonction de l'âge et des études, les vacances, petites ou grandes. À cela,

nous pouvons ajouter, pour certains, un temps libéré « forcé » lorsque le jeune est déscolarisé ou à la recherche d'un emploi. Peut-on alors vraiment parler de *temps libéré* ? Pourtant, ces jeunes se retrouvent avec un *espace-temps* à remplir.

Dans le cas de jeunes urbains scolarisés, le plus souvent, les activités restent étroitement liées aux contraintes familiales, lorsqu'elles existent. L'âge entre aussi pour une part dans le choix des activités. Entre 11 et 16 ans, les goûts et les envies changent au fur et à mesure que le jeune s'inscrit plus en avant dans sa socialisation. Si les plus jeunes occupent leurs temps libérés par des activités ancrées dans la famille, presque par tradition (culturelles, sportives, etc.), plus le jeune avance dans l'âge et plus il s'éloigne des volontés familiales. L'environnement de l'adolescent va donc jouer un rôle important dans sa socialisation et dans l'organisation de ses temps libérés. Il reste à noter que certaines familles n'ont pas les moyens financiers ou culturels de prendre en charge les temps libérés de leurs enfants. C'est là que les institutions locales et les associations vont être sollicitées pour prendre le relais.

Dans le cas de jeunes déscolarisés, le temps libre va devenir un problème. Ils vont devoir remplir les heures en ne sachant pas, dans la plupart des cas, se projeter dans un avenir même très proche. Là encore, les institutions locales et les associations vont venir, lorsqu'elles le peuvent et si elles en ont les moyens, prendre le relais et accompagner le jeune.

Les institutions locales sont-elles alors à même de prendre en charge le temps libéré de ces jeunes ?

Pour comprendre comment se met en place cette prise en charge, qui peut devenir un véritable accompagnement dans les loisirs, mais aussi dans la construction du jeune, on peut se positionner du côté des jeunes pour comprendre leurs usages des espaces mis à leur disposition, puis observer les différentes formes que vont prendre les institutions locales dans leurs actions envers la jeunesse.

Du côté des jeunes, nous pouvons rencontrer plusieurs comportements, qui ne sont pas exhaustifs, et qui peuvent se succéder en fonction de l'âge, des envies et de l'offre qu'ils rencontrent.

Dans certains cas, le jeune va avoir avec l'institution une relation de *service*. Il viendra *consommer* des loisirs. Il sera inscrit dans une pratique que certaines familles ont depuis de nombreuses années. Cette pratique ne va pourtant pas empêcher le jeune, au fil des ans, de sa socialisation et de son usage de l'institution, de développer des pratiques de loisirs « *sauvages* » qui échapperont à l'organisation familiale. C'est souvent dans ces circonstances que la rencontre, entre les jeunes et les structures destinées à la jeunesse, a lieu. Dans ces espaces, ils

auront la possibilité de participer à des projets ou simplement se retrouver durant leurs temps libérés. Cette rencontre avec les structures va leur donner la possibilité d'évoluer dans leurs pratiques, l'institution pouvant alors jouer un rôle *d'éducation à l'usage des temps libérés*.

Dans d'autre cas, le jeune devra gérer son temps libéré seul. Là encore, il pourra se tourner vers des espaces créés pour lui en participant activement ou en profitant simplement du lieu pour se retrouver avec d'autres. On comprend que le jeune, s'il aspire à une certaine liberté, recherche un espace où il puisse se retrouver entre pairs. Ce besoin d'espace correspond à l'apparition de temps libérés. Ces espaces pourront être un bas d'immeuble, un hall, une place ou tout lieu susceptible d'accueillir ces jeunes. Ces espaces *géographiques* pourront devenir des espaces *politiques*, mis en place par des institutions locales ou des associations. Et si tous les jeunes ne choisissent pas d'utiliser ces espaces organisés, certains y trouvent une possibilité de construire leurs temps libérés avec un accompagnement et une inscription dans des projets.

Du côté des institutions locales, qu'en est-il ?

Lorsque l'on observe les institutions locales, on s'aperçoit qu'elles peuvent prendre des formes différentes en fonction du *rôle* qu'on leur assigne, même si au premier abord, elles apparaissent comme homogènes.

Nous pouvons tenter de dresser une *typologie* qui devrait nous permettre de réfléchir sur l'usage que font les jeunes des espaces qui proposent, pour certains, de les accompagner durant leurs temps libérés.

On pourra trouver :

- L'institution dite « *ouverte* », qui proposera des projets, des actions pour les jeunes, s'inscrivant dans une pratique sportive ou culturelle. Cela va se traduire par des interactions constructives pour chacun. Reste alors à s'interroger sur ce qui pousse réellement l'institution à développer de telles orientations. Est-ce l'intérêt réel d'un accompagnement de la jeunesse ou simplement une mise en scène politique au service d'une municipalité ?

Cette institution ouverte pourra prendre plusieurs formes. Nous avons eu des témoignages qui nous montrent comment des municipalités mettent en place une véritable politique envers la jeunesse, allant jusqu'à inscrire le thème de la jeunesse dans leur loi d'orientation.

D'autres institutions locales ouvertes ont décidé de mettre en place un véritable accompagnement vers la participation en créant des espaces citoyens. Ces lieux de qualification mutuelle vont permettre aux adultes et aux jeunes d'œuvrer ensemble, dans l'interaction, vers l'émergence de véritables acteurs sociaux.

Pour d'autres espaces, dans d'autres municipalités, tout ne se passe pas forcément aussi bien. Quelquefois, la décision politique de donner un espace aux jeunes existe mais l'accompagnement fait défaut. Si les jeunes ont la chance de rencontrer un animateur capable de les entendre, alors, ils pourront se saisir de cet espace pour mettre en place des projets et montrer aux adultes qu'ils possèdent la capacité de s'organiser, d'inventer et d'arriver à utiliser leurs temps libérés en pratiquant ce qui leur tient à cœur.

Finalement, les jeunes participent aussi à l'éducation des adultes. Cet échange n'est jamais simple, et passe le plus souvent par des phases de conflits nécessaires pour avancer dans la réflexion.

Ainsi, si de nombreuses institutions paraissent ouvertes, il faut y regarder de plus près pour bien repérer les véritables volontés d'accompagnement dans la construction des temps libérés. Et si cette volonté existe, alors les jeunes sont capables de montrer toute l'étendue de leur savoir-faire. Dans le cas contraire, ils vont se positionner comme de simples usagers tirant de façon opportuniste le maximum de l'institution. Ils peuvent aussi se réapproprier les fonctionnements et finir par obtenir ce qu'ils veulent de l'institution qu'ils sauront fort bien manipuler à leur avantage.

- L'institution dite « **fermée** » qui estime que la jeunesse n'a pas besoin d'espace qui lui soit propre. Elle va l'ignorer ou la dissoudre au sein de ses différents services. La jeunesse ira alors chercher ailleurs ce qu'elle ne trouve pas sur place ou rentrera en conflit, revendiquant une reconnaissance.

- L'institution dite « **figée** » pourra alors résister en refusant tout échange avec la jeunesse ou négocier, après un temps plus ou moins long de conflit. La plupart du temps, l'institution choisissant la négociation pour conserver une certaine paix sociale.

Il faut remarquer que certaines institutions ne fonctionnent que sur ce mode du conflit/négociation se servant de la demande pour développer, au coup par coup, une politique jeunesse.

Il reste évident que les institutions locales peuvent être tour à tour « ouvertes », « fermées » ou « figées ».

De leur côté, nous l'avons vu plus haut, les jeunes développent plusieurs attitudes.

Certains se situeront comme de simples usagers, « les consommateurs », prenant ce qui les intéresse sans jamais créer d'interactions. D'autres proposeront des aménagements qui leur permettront de s'inscrire dans une expérimentation sociale, « les participants militants ».

D'autres encore iront plus loin dans leurs actions, utilisant souvent le conflit pour accéder à leur demande, « les revendicateurs ». C'est dans l'interaction qu'ils obtiendront les moyens et les

espaces nécessaires à leurs pratiques. Enfin, parmi ces jeunes, certains auront la chance d'être épaulés et accompagnés dans leur engagement, même si les institutions ne comprennent pas toujours la nécessité de l'interaction, de la rencontre et de l'expérimentation.

Pourtant, on se retrouve aussi avec des adolescents qui fuient les dispositifs et que l'on ne retrouve nulle part. On peut alors s'interroger d'une part sur la nécessité de faire rentrer tous les jeunes dans des dispositifs et d'autre part sur les espaces où ils se retrouvent. On peut aussi s'interroger sur le rendez-vous manqué de certaines institutions alors que d'autres trouvent les moyens de rencontrer la jeunesse et de lui proposer des activités auxquelles elle adhère.

Certains ne trouvent aucun intérêt à se retrouver enfermés dans des cadres leur rappelant l'école. Ils préfèrent « traîner » avec les copains pour ne rien faire ou pour expérimenter les limites posées lors de leur socialisation primaire. D'autres s'inscrivent dans de nouvelles pratiques de groupes, vécues pourtant seul. Le jeu en réseau en est un bon exemple. On est seul devant son ordinateur, mais on va rejoindre un groupe de joueurs dans lequel on possède une nouvelle identité. On ne sort plus, mais pourtant on est à l'extérieur de sa vie réelle et l'on passe son temps libéré seul, mais au sein d'une communauté.

La télévision, elle aussi, est une façon d'occuper ces temps libérés. Si autrefois elle était la seule fenêtre sur le monde, aujourd'hui elle reste une autre possibilité pour les jeunes d'occuper leurs temps libérés en regardant, dans certains cas, les autres vivent. D'autres lieux peuvent accueillir les temps libérés des jeunes urbains comme le Mac Do, le centre commercial, le bar qui offre malgré tout un accès limité aux filles.

Et si les temps libérés des jeunes urbains doivent être une préoccupation, celui des filles reste à regarder différemment. De façon générale, elles ne s'impliquent pas de la même façon que les garçons et ne se déplacent pas dans les mêmes lieux.

Il reste donc important de prendre en considération ces différences d'usage en fonction du sexe, de l'appartenance sociale et de l'espace géographique dans lequel on vit.

Finalement, si on peut dresser des typologies d'institutions, d'organisations et de jeunes, il faut garder à l'esprit que l'espace local joue un rôle important dans l'organisation des temps libérés des jeunes urbains.

En conclusion

Les temps libérés des jeunes urbains constituent un espace que les institutions locales s'emploient à organiser. Ces temps libérés sont d'autant plus importants qu'ils correspondent à un espace permettant la socialisation des jeunes. Ils peuvent prendre différentes formes en passant de la pratique d'une activité sportive ou culturelle, à une mise en place de projets

emmenant les jeunes vers des horizons lointains. Pourtant, quelquefois, les temps libérés sont employés à ne rien faire d'autre que d'être dans l'entre soi. Tous ces usages des temps libérés participent à la construction des jeunes et sont des agents de socialisation importants. Pourtant, il reste à s'interroger sur les envies profondes qui guident ces mises en places de politiques en direction de la jeunesse. Si les jeunes ont la volonté de s'inscrire dans des actions, des ateliers, des activités, ils ont besoin d'un véritable accompagnement qui leur permette d'être entendus, mais aussi d'être reconnus comme les inventeurs de leurs temps libérés. Les adultes ont un rôle à jouer dans la décision de l'existence d'espaces pour la jeunesse, mais aussi dans la présence, l'accompagnement et la reconnaissance, à ces jeunes, de véritables savoirs. Tout ceci est loin d'être simple à réaliser mais demande un travail au quotidien. Et si les moyens financiers sont importants, les moyens en personnel correctement formé restent indispensables au bon fonctionnement d'un espace dédié aux temps libérés de la jeunesse. L'organisation de loisirs demande une formation.

Finalement c'est dans l'interaction et l'expérimentation que les jeunes approchent, au travers de l'organisation de leur temps libérés, les fonctionnements de la société. Cette socialisation secondaire leur permet d'acquérir un certain nombre de savoir faire qui faciliteront la compréhension des fonctionnements de la société. À ce que l'école et la famille transmettent comme on façonne une boule d'argile (socialisation primaire), succède une suite de tâtonnements et d'essais qui vont permettre à l'adolescent de se révéler et de construire sa personnalité. On le voit bien ici, les temps libérés ne sont plus des espaces anodins. Ils sont la possibilité pour le jeune d'approcher, d'une autre façon, la société et le monde qui lui est plus ou moins proche.

Et si la socialisation relève de projets pris dans des interactions quotidiennes ou opportunes, les temps libérés sont l'opportunité de montrer que les jeunes sont capables de produire de la socialisation et d'intervenir, même partiellement, dans les règles sociales. Lorsque l'on sait que cette socialisation secondaire ne s'arrête pas avec la jeunesse mais se poursuit dans le monde adulte, on comprend mieux l'importance des constructions qui se font durant les temps libérés et qui vont permettre d'acquérir un certain savoir-faire réutilisable tout au long de la vie.

Temps libérés, temps de cultures ?

Olivier Donnat

*Département des études, de la prospective et des statistiques
Ministère de la culture et de la communication*

La question posée : « Temps libérés, temps de cultures ? » est particulièrement complexe et ne permet évidemment aucune réponse simple, affirmative ou négative. Les organisateurs avaient d'ailleurs probablement conscience de cette complexité, puisque le titre de cette session parle de *temps libérés* et de *cultures* au pluriel.

Temps libérés, temps pluriels...

Globalement, les enquêtes menées indiquent que le temps libre a tendance à augmenter. Entre 1974 et 1998, nous avons gagné une heure de temps libre en moyenne, les hommes et les femmes sensiblement de la même façon. Deux remarques sur ce point :

- d'une part, ce mouvement *n'est pas continu*. Au cours de ces dix dernières années, nous avons observé un ralentissement de l'augmentation du temps libre. La grande période d'augmentation se situe dans la fin des années 70 et les années 80.

- par ailleurs, entre les hommes et les femmes, *les raisons* de l'augmentation du temps libre *diffèrent*. Le mouvement croissant du salariat des femmes s'est poursuivi, alors que les hommes travaillent moins, à cause du chômage et de la réduction du temps de travail, surtout dans les milieux populaires (ouvriers et employés).

L'augmentation du temps libre, lié à la réduction du temps de travail, n'est donc pas un mouvement uniforme. Elle renvoie à plusieurs phénomènes qu'il convient de distinguer et a concerné prioritairement les milieux populaires : les cadres supérieurs, lorsqu'ils travaillent à temps plein, travaillent plus qu'ils ne travaillaient, il y a vingt ou vingt-cinq ans.

Une parenthèse avant de poursuivre : les statisticiens raisonnent beaucoup à partir des *moyennes*, mais elles sont souvent trompeuses. On raconte qu'un professeur de statistique, qui ne jurait que par les moyennes, s'est noyé dans un cours d'eau qui faisait, en moyenne, trente centimètre de profondeur ! Ce qui prouve que la notion est des plus que relative. La moyenne donne des informations, à condition de raisonner également sur la *dispersion* autour de la moyenne, car celle-ci peut masquer une très grande diversité de situations ou hétérogénéité de

comportements. Derrière le phénomène global *moyen* d'augmentation du temps libre, il y a en fait de nombreux facteurs qui renvoient à des phénomènes différents et à des démarches opposées, parfois *volontaires ou choisies*, d'autres fois *subies* dans le cas du chômage ou de certains départs à la retraite. Ceci pour mettre en garde contre une interprétation trop excessivement optimiste de l'augmentation du temps libre, comme si cela correspondait à une volonté forte et comme si nous allions forcément dans le sens du progrès, de la démocratie et de la liberté. Les choses sont plus complexes.

À l'origine de l'augmentation du temps libre, on trouve d'abord, *l'allongement du temps de la jeunesse*. De plus en plus de jeunes sont étudiants, fréquentent l'université et rentrent de plus en plus tard sur le marché du travail, de même qu'ils se marient et ont des enfants de plus en plus tard. Toutes les contraintes matérielles attachées à la vie en couple et à la vie familiale, se produisent donc plus tardivement. S'ajoute le fait que le chômage touche, très fortement, les jeunes dans notre pays. Tous ces éléments font que les jeunes ont donc plus de temps libres.

À l'autre bout de la chaîne, l'augmentation du temps libre est liée à l'allongement de la vie. Dans notre société, nous avons de plus en plus de personnes âgées inactives, à la fois parce que l'âge de la retraite a baissé ces dernières années et parce que les progrès de la médecine repoussent l'espérance de vie. Dès lors, les conséquences en termes de temps libre ne sont pas les mêmes, si l'on considère le troisième âge actif, ou si l'on évoque le quatrième, voire le cinquième âge.

Par ailleurs, une autre cause de l'augmentation du temps libre est le développement du *temps partiel*. Nous avons de plus en plus de gens actifs qui ne travaillent qu'à temps partiel, avec deux catégories de populations : d'un côté des femmes de cadres qui choisissent le temps partiel comme un revenu complémentaire d'appoint, d'autre part des ouvriers ou des employés pour qui le temps partiel n'est pas forcément choisi, mais se trouve imposé. Là encore, les rapports au temps libre seront différents.

Enfin, le temps libre augmente par la *réduction du temps de travail*, liée aux 35 heures. Les études réalisées montrent cependant, là aussi, que les modalités d'application sont extrêmement différentes et que les effets sur les modes de vie sont très variables.

En résumé, derrière l'augmentation du temps libre nous avons donc de nombreux phénomènes et, à l'intérieur même de ces phénomènes, la manière de les vivre ou d'en subir les effets, varie selon les individus.

Cultures plurielles

Aujourd'hui, les cultures doivent être mises au pluriel, comme les temps, car nous avons de

plus en plus de mal à définir le sens du mot *culture*. Auparavant, le ministère des affaires culturelles parlait des «*grandes œuvres de l'art et de l'esprit*», ce qui, dans l'esprit d'André Malraux, renvoyait à un corpus d'œuvres assez restreintes et bien identifiées. Aujourd'hui, avec une conception toujours plus large de la culture, nous avons tendance à mettre un «*s*» pour ne pas avoir à définir trop précisément ce dont nous parlons. Indépendamment de cette difficulté, il faut prendre conscience que la question du *temps* se pose de manière très différente selon les activités culturelles concernées. Plusieurs éléments interviennent.

D'abord, la *fréquence* des activités. Lorsque nous parlons de *pratiques culturelles*, nous parlons à la fois d'activités très quotidiennes, inscrites dans la routine (regarder la télévision, lire son journal, écouter la radio, lire un livre avant de s'endormir...) et d'activités exceptionnelles. Par exemple, les fréquentations d'équipements culturels sont rares (60% de ceux qui fréquentent les théâtres ou les musées n'y ont été qu'une ou deux fois dans l'année...). Beaucoup de gens ne vont au théâtre qu'à l'occasion d'un festival en été, n'entrent dans un musée que lors d'un déplacement pendant les vacances. Une augmentation du temps libre aura donc des effets très différents selon la *nature* de l'activité et la manière dont elle s'inscrit dans le calendrier et l'emploi du temps des personnes interrogées.

Second élément à prendre en compte : la *maîtrise* (ou non) du *moment* où on réalise cette activité. Certaines pratiques peuvent être librement choisies (je peux lire un livre en pleine nuit, regarder un DVD n'importe quand...), d'autres ont des horaires imposés (théâtre, cinéma, cours collectifs...). En règle générale, les activités pratiquées chez soi sont réalisées dans des temps choisis, alors que les activités d'extérieur se situent plus souvent dans un temps déterminé par d'autres. Cette différence, très importante, recouvre très souvent le clivage entre des activités *individuelles* et des activités *collectives*. Une étude sur les pratiques amateurs a permis de démontrer que l'obligation d'horaires collectifs était souvent un facteur d'abandon. C'est toute la différence entre jouer de la guitare ou faire partie d'une chorale, qui sont des pratiques très proches, mais font l'objet d'un rapport très différent au temps.

Troisième point important : la possibilité (ou non) de *fractionner* l'activité. Il existe aujourd'hui une forte pression sur l'emploi du temps, notamment dans les milieux privilégiés qui sont les plus gros consommateurs de loisirs et de culture. Globalement, on manque de temps ! Beaucoup de gens en tout cas partagent ce sentiment, ce qui les conduit à privilégier les activités «*sécables*» : la lecture d'un magazine par exemple permet une lecture fractionnée, alors que la lecture d'un roman, demande des temps plus longs, ce qui constitue un des facteurs de la baisse actuelle de la lecture du livre. De la même manière, aller voir une pièce de théâtre implique de se libérer au moins deux heures, parfois plus, alors que la visite d'une exposition peut être faite en

plusieurs fois, par exemple à l'heure du déjeuner. Certains types d'activités peuvent être fractionnées, d'autres ne le permettent pas, et les premières s'inscrivent plus facilement dans les interstices de la vie quotidienne.

Enfin, il nous faut évoquer la question du *coût*. Il faut en effet relier en permanence la question du *temps* à celle de *l'argent* qui constituent, dans nos sociétés, les deux ressources rares pour les consommateurs et les usagers d'équipements. La question est de savoir si l'accroissement d'une pratique entraîne automatiquement un *surcoût* ? Vous pouvez regarder la télévision quatre heures par jour, passer à six heures, sans que cela vous coûte plus cher. Par contre, si vous allez deux fois plus au théâtre, vous dépenserez deux fois plus d'argent. L'augmentation du rythme de fréquentation aura donc, selon le type d'activité, un effet plus ou moins important en termes financiers.

Une augmentation du temps libre aura donc des effets très différents selon la *personne*, selon les *activités* concernées et selon les *modalités* de l'augmentation du temps. D'où l'impossibilité de répondre à la question « temps libérés, temps de cultures ? », de manière manichéenne.

Quatre observations.

En nous appuyant sur les enquêtes menées par le ministère de la culture sur « *les pratiques culturelles des Français* », sur celles de l'INSEE sur « *les emplois du temps* », et sur quelques études réalisées sur « *les effets des 35 heures* » par le ministère du travail, nous pouvons observer quatre éléments.

1/ Il faut avoir conscience que *l'engagement dans la culture n'est pas proportionnel au temps libre*. C'est même plutôt l'inverse à l'échelle de la population française : les gens qui ont le plus grand nombre de pratiques culturelles sont ceux qui disposent du moins de temps libre ! Nous sommes dans la logique du *cumul* : ce sont les mêmes qui font beaucoup de choses. Cette observation se vérifie dans le domaine culturel comme dans le domaine sportif ou touristique : ce sont les mêmes catégories de populations qui globalement fréquentent le plus les équipements sportifs et culturels et qui partent le plus en week-end ou en voyages. En vérité, une minorité de la population - de l'ordre de 20 à 25% - dispose des ressources socioculturelles et économiques qui leur permettent de cumuler toutes ces activités.

2/ Deux activités échappent à cette logique du cumul : le sommeil et la *télévision*. Les grands consommateurs de culture, en effet, dorment moins et regardent moins la télévision. Ce groupe regarde la télévision une heure de moins que la moyenne générale, soit environ deux heures pour une moyenne nationale de trois heures par jour. On peut travailler beaucoup, mais si l'on peut se libérer un soir plus tôt ou un après-midi, cela devient un atout pour la pratique culturelle.

Une récente enquête a démontré que ces quinze dernières années ont été marquées par un accroissement des écarts en matière d'écoute de télévision. Les couches populaires ont vu leur durée d'écoute augmenter considérablement, alors qu'elle est restée stable chez les cadres supérieurs, qui, par contre, ont poursuivi leur logique de cumul des autres types de loisirs. Les ouvriers utilisent leur temps libre pour la télévision et pour des activités domestiques, alors que ceux qui disposent d'un capital socioculturel et économique supérieur profitent beaucoup plus de l'augmentation de l'offre de loisirs. La question n'est donc pas tant d'avoir *plus* de temps libre, que d'avoir la *maîtrise* de son temps.

3/ En dépit de l'augmentation du temps libre, les gens disent, de plus en plus, qu'ils *manquent de temps* ! Lorsque vous demandez aux Français s'ils manquent de temps pour faire tout ce qu'ils voudraient dans le cadre de leur temps libre, 40% d'entre eux répondent par l'affirmative (enquête 1997). De plus, on observe que cette proportion a tendance à augmenter avec le revenu et avec le diplôme. Plus on s'approche des catégories des cadres supérieurs, plus les gens affirment manquer de temps. Ce qui est logique, puisque ce sont eux qui se trouvent les plus sollicités par l'offre de loisir.

Par conséquent, en dépit de l'augmentation du temps libre, de plus en plus de gens déclarent manquer de temps, notamment les hauts diplômés, les âges intermédiaires avec enfants. Cette attitude est plus fréquente chez les femmes que chez les hommes, ce qui est logique puisqu'elles continuent à prendre en charge l'essentiel des activités ménagères. Ce constat avait été confirmé dans le cadre de la mission confiée en 2001 à Edmond Hervé, sur la question du *temps des villes*. Une part importante des milieux cultivés urbains est confrontée à un problème de temps, ce qui rend la question des *horaires* d'autant plus cruciale.

4/ À la question « *si vous aviez plus de temps libre, que feriez-vous ?* », les gens répondent essentiellement trois choses, dans l'ordre suivant :

- d'abord, ils ne feraient *rien de plus*, mais ils ne feraient *plus lentement*. C'est une évidence que l'on oublie, comme si une augmentation du temps libre se traduisait automatiquement par la découverte de nouvelles activités. Or, dans un contexte urbain, les gens souffrent en permanence d'un excès de contrainte du temps, il est donc compréhensible qu'ils cherchent d'abord à desserrer cette contrainte, en courant moins, en prenant le temps de discuter un peu après le travail, en s'occupant plus de leurs enfants... Si les activités ménagères restent inégalement réparties entre les hommes et les femmes, le désir de passer du temps avec les enfants est aujourd'hui équivalent.

- Ensuite, ils feraient *plus souvent et plus longuement des activités qu'ils font déjà*. Celui qui fait

du vélo ou de la gymnastique, voudrait en faire d'avantage, comme celui qui fait de la musique ou de la peinture.

- Ce n'est qu'en troisième position, que des gens déclarent vouloir pratiquer *une activité différente*, qu'ils n'ont pas le temps de faire. Cette revendication vient très loin après les deux premières.

Les enquêtes menées sur les effets des 35 heures (notamment une enquête du CREDOC réalisée fin 2002) ont confirmé ces intentions : les gens ont effectivement mis en application ces principes. Depuis l'application des 35 heures, les gens interrogés déclarent d'abord se reposer et dormir plus (47%), s'occuper de la famille et des enfants (45%), bricoler et jardiner (41%), recevoir des amis et de la famille (34%), regarder la télévision (31%), sortir au cinéma, spectacles et restaurants (23%), avoir des activités artistiques (11%). On peut donc considérer que les deux principaux bénéficiaires des 35 heures ont été la télévision et la famille, et que les effets sur les autres loisirs et la culture ont été somme toute assez faibles.

En vérité, les conséquences des 35 heures sur les modes de vie sont relativement modérées, parce que très liés aux *modalités* de la mise en œuvre. Dans certains cas, la RTT s'est accompagnée d'une baisse de salaires ou d'une augmentation de la pénibilité des conditions de travail, d'où la question du repos. D'autre fois, c'est la désynchronisation des horaires qui a posé des problèmes au sein du couple, difficultés de garde d'enfants, etc.

Temps domestique, temps familial

Aussi convient-il de prendre ses distances à l'égard de certains discours excessivement optimistes qui avaient accompagné la réduction du temps de travail. Il faut éviter de raisonner en termes de vases communicants ou de basculements entre le travail et le temps libre : ce n'est pas parce que ça baisse d'un côté que ça monte de l'autre ! Il ne faut jamais oublier ce que les statisticiens appellent *le temps domestique*, c'est-à-dire le temps plus ou moins contraint consacré aux activités familiales et ménagères. En réalité, l'arbitrage est permanent entre les trois pôles suivants: *travail, loisir, temps domestique*.

On le voit bien quand on compare les résultats de nos enquêtes sur l'emploi du temps avec ceux des enquêtes menées en Amérique du Nord. On est en effet alors confronté à un apparent paradoxe : au Canada comme aux Etats-Unis, les gens travaillent plus que nous et ils ont pourtant plus de temps libre. S'il en est ainsi, c'est que leur volume de *temps domestique* est nettement inférieur au nôtre. La plus grande différence concerne la préparation des repas et le temps passé à manger : nous avons, avec eux, 45 minutes d'écart par jour ! Ils mangent des choses beaucoup plus rapidement cuisinées, beaucoup plus rapidement que nous, car le temps

du repas est chez eux beaucoup moins un moment d'échanges, de sociabilité. Pensons aux cadres nord-américains habitués à déjeuner dans leur bureau en moins de 30 minutes lorsqu'ils se retrouvent encore au restaurant en milieu d'après-midi à l'occasion d'un repas d'affaire parisien !

Retenons donc qu'une augmentation du temps libre peut être affectée à une augmentation du temps domestique, sans que cela ne concerne le temps des loisirs ou de la culture, et cela d'autant plus facilement que bon nombre d'activités domestiques (s'occuper de ses enfants, préparer à manger, discuter avec ses proches, ...) permettent de renforcer les liens familiaux et de se rapprocher de l'image idéale de la famille que nous renvoient beaucoup de publicités. Avec la *désynchronisation* des temps sociaux, les gens sont de plus en plus rarement chez eux, en même temps, et quand ils le peuvent, ils ont par conséquent le désir de faire des choses ensemble, d'autant plus que le domicile est devenu avec les transformations de *l'habitat* un lieu beaucoup plus agréable à vivre qui en région parisienne notamment est très importante. Aujourd'hui, le *développement des médias* audiovisuels fait du domicile le principal lieu de distraction : la télévision, le DVD, la micro-informatique, la chaîne stéréo... ont eu pour effet de ramener l'homme au domicile, ce que toute la philanthropie poursuivait en vain depuis de XIXe siècle. Il s'agissait alors de lui faire quitter les cafés, il a fallu attendre la télévision pour y parvenir !

Tout ce qui obligeait auparavant à sortir de chez soi peut, aujourd'hui, se trouver au domicile, ce qui pose un grand problème à l'art et à la culture. On peut apprendre un instrument de musique, regarder des films, écouter de la musique, consulter un très grand nombre de sites culturels spécialisés sans quitter son domicile. La relation entre les activités extérieures et les activités domestiques – aller au cinéma ou regarder un DVD, aller au concert ou écouter un disque, acheter un journal ou le lire en ligne...- est donc un enjeu majeur du moment pour toutes les activités culturelles. Cela ne signifie pas qu'il y aurait un pur effet de substitution.

Les gens qui sortaient ne restent pas forcément chez eux, mais il existe un ensemble très complexe de liens qui se sont créés entre l'intérieur et l'extérieur.

Les horaires et l'argent

Je voudrais revenir pour finir sur la question des *horaires* pour montrer son acuité actuelle. Nous voyons se développer, notamment en Italie, des *bureaux du temps*, qui réunissent la fois des gens du privé et des services publics, pour réfléchir aux horaires d'ouverture les plus adaptés aux besoins des populations. Auparavant, nous étions dans un système où la grande

majorité des actifs travaillaient onze mois par an et prenaient un mois de vacances, travaillaient cinq jours par semaine et étaient libres le samedi et le dimanche, travaillaient de 9 heures à 18 heures. La majorité était dans le même schéma. Aujourd'hui, tant au niveau de l'année, de la semaine que de la journée, il existe une très grande disparité des horaires de travail. En matière de tourisme, les gens fractionnent de plus en plus leurs départs. Ils sont nombreux à travailler le samedi et le dimanche, et inversement, avec le temps partiel, nombre d'entre eux ne travaillent pas d'autres jours de la semaine. Les mêmes évolutions se constatent sur la journée.

Autrement dit, de plus en plus, le choix des *horaires* est aussi le choix des *publics* auxquels on s'adresse. Cela se pose par exemple, de manière forte, dans les bibliothèques/médiathèques, avec tous les problèmes de personnels, et donc de financements que soulève, bien entendu, tout allongement des heures d'ouverture au public. L'enquête d'Edmond Hervé montrait clairement que 10 à 15 % de la population, hyperactive, urbaine et diplômée, rêvait d'une ville dans laquelle il serait possible de faire tout ce qu'on veut, quand on veut ! Nous sommes d'ailleurs dans un schéma de société qui entretient ce fantasme, ce qui rend difficilement supportable de trouver porte close à 17 heures dans une bibliothèque. Beaucoup de salles de spectacle réfléchissent actuellement à une adaptation de leurs horaires et l'on constate une dispersion croissante des horaires de spectacle à Paris. Entre 18h et 23 h, on ne touche pas le même public.

Enfin, il importe de toujours relier la question du *temps* et des horaires à celle du *coût*. Si une augmentation du temps libre ne se traduit pas par une augmentation du pouvoir d'achat, mais au contraire par une réduction, il est clair que cela profitera uniquement aux activités les moins coûteuses, celles que l'on peut pratiquer plus intensément sans surcoût, à commencer, bien entendu, par la télévision. En effet, si le coût monétaire d'une activité culturelle constitue rarement un obstacle insurmontable, il peut constituer un frein réel quand on souhaite la pratiquer plus régulièrement. L'exemple du cinéma est significatif sur ce point : la très forte baisse de la fréquentation des salles observée dans la seconde moitié des années 80 n'était pas due à un abandon du cinéma mais à une réduction du rythme de fréquentation de ceux qui y allaient beaucoup, du fait d'une augmentation trop rapide des tarifs. Dès l'instant où les exploitants ont proposé les cartes d'abonnement, nous avons observé une reprise de la fréquentation. Cet exemple confirme le lien entre le rythme de fréquentation et la sensibilité aux prix et aux tarifs, et devrait inciter les milieux culturels à faire preuve de plus d'imagination en matière de pratiques tarifaires. N'oublions donc jamais que les questions de temps et d'argent sont intimement liées et qu'une hausse du temps libre ne peut avoir des effets positifs sur la fréquentation des équipements culturels qu'à condition que leurs horaires et leurs tarifs soient adaptés aux populations concernées.

Le temps libéré est-il une conquête sociale ?

Daniel Mothé

Chargé de recherches en sociologie au CNRS

La loi sur la Réduction du Temps de Travail (RTT) n'est pas, comme en 1936, le résultat d'une demande forte de la société qui, d'après les sondages, était beaucoup plus sensible au chômage qu'au temps libre. L'idée que la RTT serait capable de réduire durablement le chômage ne s'est pas confirmée et a surtout bénéficié aux cadres. Le procès que je ferai à la RTT est qu'elle s'inscrit à contre-courant des objectifs républicains : elle renforce les inégalités sociales et favorise l'espace privé aux dépens de l'espace public en participant à la lente désocialisation des citoyens. Sous son apparence dirigiste et jacobine, elle favorise le marché privé mondialisé du tourisme et de la culture de masse industrialisée et anglophone au détriment des différences culturelles ; elle participe à élever les divertissements des plus riches en norme de référence, en renforçant le modèle des pratiques sociales du temps libre, elle s'interdit de toute espérance d'un idéal reproductible à tous les peuples du Monde. Nous concluons que la RTT aurait pu être toute différente : sélective en faveur des travaux les plus durs et en faveur des plus pauvres, elle aurait pu jouer un rôle culturel différent, elle aurait pu ouvrir des espaces de fraternité avec les peuples du Sud qui habitent les espaces de consommation du temps libre.

1. La loi renforce les inégalités

Un sociologue ne peut traiter du temps d'une manière abstraite, même quand on ajoute un attribut *libre* ou *de travail* – ce n'est pas un philosophe. La sociologie ne peut traiter que ce qui se rapporte à des pratiques sociales. On peut appréhender le *temps libre* sous l'angle de la philosophie politique, sous la forme qu'avait définie Marx. Le temps libre pour lui était un temps de repos nécessaire pour que le salarié (le *travailleur*) puisse reconstituer sa force de travail et qu'il ne soit pas trop épuisé afin de revenir travailler le lendemain à son entreprise. Ce temps libre était un temps physiologique qui aurait été calculé par les capitalistes.

Le paradoxe de cette thèse est que lorsque les ouvriers demandaient à travailler moins, ils confortaient les intérêts des capitalistes parce qu'ils contribuaient à diminuer la mortalité et augmenter l'espérance de vie de la classe ouvrière.

Il ne devait pas y avoir d'adeptes de Marx dans le gouvernement qui a fait voter cette loi, car ils se seraient adressé à des ergonomes pour savoir comment distribuer du temps de reconstitution de la force de travail. Ceux-ci leur auraient dit qu'il faut plus de temps à un travailleur manuel pour reconstituer sa force de travail qu'à un cadre et ils n'auraient pas fait une loi qui accorde le même temps libre à l'un qu'à l'autre. L'ergonome leur aurait appris que la reconstitution de la force de travail est différente chez un jeune et chez un plus vieux et la loi aurait accordé plus de repos aux plus de 50 ans qu'aux moins de 30 ans. Mais on ne peut confondre l'esprit d'un gouvernement républicain et celui des capitalistes. Si les capitalistes avaient fait cette loi en se référant aux principes marxistes de leurs intérêts, ils auraient fait une loi plus équitable.

Si le gouvernement n'a pas opéré ainsi c'est qu'il pensait que le temps libre n'était pas consacré seulement à restituer la force de travail. Ce n'étaient ni des marxistes ni des capitalistes mais des réalistes. Les statistiques sur les pratiques sociales du temps libre, c'est-à-dire du temps hors du travail salarial, montrent que ce temps est consacré à une consommation des loisirs qui sont des produits ou des services très hétérogènes. Quand on parle du temps libre, on ne doit pas réfléchir en temps mais regarder les différents *produits* que consomment les gens dans cet espace-temps.

En distribuant du temps libre aux salariés (et pas au peuple car les commerçants et les professionnels de santé libéraux ne sont pas concernés et certains ont des horaires deux fois plus élevés), on leur donne accès à différents biens et services de loisirs qui sont sur le marché. Ces biens et services, en France, ne sont pas des biens distribués par l'Etat comme cela était en Union soviétique ou dans l'Allemagne nazie. Les loisirs que ces régimes distribuaient ne sont pas un modèle très attirant mais, étant les mêmes pour tous, on peut penser qu'ils procuraient les mêmes satisfactions ou le même ennui pour tous les salariés, qu'ils soient riches ou pauvres.

La loi républicaine sur la RTT allait permettre aux salariés d'acheter davantage de ces biens et services de loisirs puisqu'ils auraient plus de temps pour les consommer. On peut penser qu'une telle loi est conforme aux désirs de tous les salariés du monde. Or il n'en est rien : en Corée du Sud ce sont les chambres patronales qui veulent diminuer le temps de travail des salariés afin qu'ils consomment des biens de loisirs et les salariés et leurs syndicats préfèrent travailler davantage pour gagner plus (Courrier International).

Mais notre loi, bien que républicaine, n'allait pas pour autant permettre à tous les salariés de consommer les mêmes biens et services dont les uns sont plus chers que les autres. Et comme dans notre société, les consommateurs estiment que les biens les plus chers procurent plus de désirs et de satisfactions que les produits et bien peu chers ou gratuits, le peuple des salariés n'aurait pas accès aux mêmes satisfactions. Pour dire plus simplement : les salariés pauvres

consommeraient des biens et services dont ils retireraient moins de plaisir que les salariés plus riches. Pour simplifier : les uns consommeraient de la télévision (c'est presque gratuit) et les autres iraient vers des loisirs haut de gamme (voyages, plages des Caraïbes).

L'Etat n'a pas été tourmenté par notre patrimoine républicain d'égalité affichée dans toutes les mairies. La RTT allait distribuer de l'inégalité ! Le temps libre, pour être équitable, devrait distribuer les mêmes plaisirs aux riches et aux pauvres. Comme l'Etat est absent du marché des loisirs, il n'a pas les moyens de réguler sa consommation, mais il aurait pu autoriser les plus pauvres à faire des heures supplémentaires pour augmenter leurs revenus et consommer des produits du temps libre réservés aux riches et rétablir, par là, une plus grande égalité. Il leur interdit cette possibilité. On peut aller plus loin dans l'esprit républicain et raisonner en termes de *discrimination positive*, en donnant plus de plaisir aux pauvres qu'aux riches pour compenser l'injustice de la main invisible de l'économie de marché.

La loi, malgré son apparence jacobine, est toujours dans le droit-fil des doctrines du libéralisme économique en faisant du marché le grand régulateur du désir et du plaisir. L'intervention de l'Etat sur le marché du travail ne régule pas la distribution du plaisir, c'est, avant la loi comme après, le marché qui est le seul régulateur de la distribution du plaisir.

Puisque la pratique temps libre est différente chez les riches et les pauvres, on ne peut pas affirmer que le temps libre est un besoin car cela reviendrait à admettre que les besoins sont différents chez les pauvres que chez les riches. Cela justifierait officiellement toutes les discriminations sociales et exonérerait les actions sociales de l'Etat : chaque couche sociale aurait son dû selon ses besoins différenciés. On ne peut pas dire non plus qu'il s'agit du temps libre puisque chaque couche sociale l'occupe selon ses revenus. Le temps libre est du temps imposé avec des possibilités de choix plus grand pour les plus riches que pour les plus pauvres. On peut en conclure que l'Etat aurait pu faire une RTT plus équitable.

2/ La loi favorise l'espace privé au détriment de l'espace public et contribue à la désocialisation

La loi n'est plus dans la lignée de la politique républicaine qui, ces dernières années, privilégiait la citoyenneté des salariés en leur donnant plus de droits à l'intérieur de l'entreprise (DP, les droits d'information, le droit d'expression). De ce fait, elle ne limitait pas le temps de travail à de la seule production ; les syndicats avaient réussi à en faire un espace public de débat. Cette politique s'opposait à ce que le salarié soit considéré seulement comme un individu en état de subordination à son employeur, elle tendait à en faire un acteur, un citoyen qui exprime son opinion sur la vie quotidienne dans l'entreprise.

Lorsque l'on décrète que le temps libre est une conquête sociale, on change de cap et on privilégie l'individu dans son espace privé au salarié citoyen. Pire encore, on persuade le salarié qu'il fait œuvre civique en allant regarder sa télévision : on lui dit qu'il agit contre le chômage. Le temps libre espace privé est transmuté en espace de sacrifice pour venir en aide aux chômeurs et cela, sans faire de grèves, sans manifester dans la rue. C'est du civisme à bon marché, du sacrifice qui ne coûte rien. Face à ce propos, on pourrait dire qu'il s'agit d'un raisonnement philosophique, qui ne recouvre pas de réalité pratique et que le salarié, en prenant des jours de RTT, ne croit pas accomplir une œuvre solidaire. Pourtant, lorsqu'il s'agit d'aménager concrètement les horaires, on assiste à des résultats qui consistent à raboter tous les temps non-productifs (temps de pauses et de repas) au profit de l'accumulation du temps libre. On assiste, alors, à une compression du temps de travail sur l'horaire de présence et une disparition des espaces de socialisation, de convivialité, de débats dans l'entreprise et un déversement du temps social collectif vers le temps libre privé individuel. La loi a donné une autre impulsion dans le déroulement des politiques syndicales antérieures. On se dépêche de quitter l'entreprise.

L'idée selon laquelle il faut quitter le plus rapidement possible l'entreprise, puisque le bonheur est ailleurs, est en opposition avec la conception des syndicalistes du début du siècle qui estimaient que l'objectif des salariés était de se libérer de la subordination de leur statut dans la perspective de remplacer les patrons par une gestion collective des entreprises. Les anarcho-syndicalistes défendaient une autre idée du temps libre. En inventant les Bourses du travail, ils avaient constitué des lieux de débat, de culture et d'éducation professionnelle pour que les salariés s'éduquent, enrichissent leurs connaissances et débattent des problèmes de société. Ils avaient préparé un espace libre qui avait un sens politique. Les salariés n'étaient pas obligés d'aller dans les Bourses du travail, mais l'institution syndicale avait préparé un lieu d'accueil pour ceux qui voulaient s'instruire. En 1998, un siècle plus tard, l'Etat sacralise un temps libre dans lequel il n'a rien préparé ; cet espace privé, il l'offre au marché privé. Il considère que ce qu'en font les individus dans le privé est préférable à ce qu'ils font dans le semi-public. Par cela, il renforce le courant individualiste de la modernité en décrétant que cet espace privé est davantage source de bonheur que l'espace public. L'Etat privilégie l'individu et non le citoyen. Par le transfert de l'espace de travail à l'espace de loisir (lieux de vacances, plages, montagne) *il favorise les espaces de ségrégation sociale* car ces lieux de vacances sont directement proportionnels aux niveaux de revenus. La mixité sociale des espaces publics comme l'entreprise se rétrécit. L'entreprise est un espace de mixité sociale et de négociation des conflits. C'est là que l'on apprend à être citoyen, ce qui n'est pas le cas de l'espace privé des vacances où, même quand on est rassemblés, on n'a rien à négocier sinon à se faire servir.

En augmentant son temps libre, le salarié réduit son temps de subordination à son employeur, il s'en délivre de quelques heures supplémentaires, mais pour le subordonner en tant que consommateur au marché privé des loisirs où il n'a plus de pouvoir institutionnel de contrôle et de contestation comme dans son entreprise. Comme consommateur, il n'a aucun pouvoir sur les grandes entreprises multinationales de loisirs (tours opérateurs, voyagistes, marchands de spectacle, de disques). Les syndicats et le droit du travail peuvent défendre les salariés, mais il n'y a pas d'institution pour protéger le consommateur sur les prix, moins encore sur la nature du loisir. Il n'y a pas d'institution qui protège la société des retombées des loisirs. La loi renforce la conception libérale selon laquelle l'individu n'a à se préoccuper que de lui-même : il doit consommer le plus possible ce qui lui offre le marché des loisirs et disposer du temps pour le consommer. On pourrait penser que l'Etat quant à lui, va développer son pouvoir de contrôle sur le marché, or il est pratiquement impuissant et ce sont les organismes internationaux qui font ce qu'ils peuvent, en tirant la sonnette d'alarme. L'approche du *développement durable* est reconnue par l'OMC, le PNUD. L'Etat planifie par l'administration nationale du tourisme ANT. C'est la société civile qui intervient : Tourisme dans le développement durable, tourisme alternatif, tourisme doux, écotourisme, tourisme durable, tourisme universalisable. Il y a des alternatives.

3. L'aspect solidaire de la loi n'est pas exploité

Le volet de la loi concernant l'effet sur le chômage a été confisqué par l'Etat. C'est l'Etat qui s'est présenté comme étant solidaire des chômeurs, en assumant le partage du travail par son administration. Or, puisqu'il s'agissait d'un partage solidaire, on aurait pu mettre à profit cette solidarité en impliquant davantage les salariés.

La loi, au lieu de rendre les salariés solidaires de l'emploi, par des négociations décentralisées sur ce thème, a préféré apparaître comme acteur unique de la réforme. C'est l'Etat qui a régulé l'emploi de la RTT par des avantages fiscaux. On aurait pu organiser des débats avec les associations de chômeurs et les associations d'insertion, proposer des assises locales pour que chacun puisse participer au montant du nombre d'emplois récupérés par la RTT. Les syndicats locaux auraient pu exiger des contreparties plus importantes d'embauches. Le volet solidaire de la loi a été accaparé par le personnel politique. Les salariés, les syndicats, ont été exclus d'un acte politique de solidarité. Il n'est donc pas étonnant que les enquêtes menées auprès des salariés montrent qu'ils n'ont pas retenu l'aspect solidaire, mais seulement le côté hédoniste de la loi.

C'est une loi *jacobine* mais pas *social-démocrate* puisque les forces sociales ne participent pas à la négociation centrale (qui demeure uniquement sur les aspects techniques). Elle empêche

une vraie négociation puisque l'Etat a maximisé la revendication des syndicats, comme Mitterrand en 82 en décrétant la semaine de 39 heures. La loi a cassé l'aspect citoyen de la négociation pour que l'Etat s'érige en bon Prince, en distribuant du temps de loisir comme le roi distribuait des jours de fête. La loi, en imposant aux employeurs et aux salariés un cadre maximaliste, prive les partenaires de toute initiative sur l'embauche. On aurait pu trouver d'autres solutions pour embaucher.

4. L'espace marchand grand bénéficiaire de la RTT

Faute d'avoir anticipé la nature du temps libre, l'Etat laisse au marché privé le soin de la régulation du temps libre qu'il a distribué, contrairement à 1936, où l'Etat a favorisé les initiatives de la société civile en matière de loisirs et de culture, mais il est vrai qu'à l'époque, le marché des loisirs était inexistant. Les espaces de loisirs permettaient la création des biens culturels inventés par l'imagination du peuple (le folklore campagnard du Moyen-âge, les loisirs populaires du début du siècle). Aujourd'hui, ces biens appartiennent au marché et le peuple se contente de les consommer. L'Etat n'a conservé qu'une petite part (musique classique, théâtres subventionnés) pour l'élite et la TV pour les autres. Il continue à protéger une partie du patrimoine culturel, mais la création culturelle de masse échappe totalement à son contrôle et à celui de la société civile.

Les loisirs sont des biens culturels inventés par des marchands qui, pour les vendre, commencent à inventer le désir de les consommer qu'ils communiquent aux consommateurs. Plus le désir est élevé plus les loisirs se vendent. Peu importe leur portée morale ou éducative. C'est le désir qui développe le marché et le désir n'est plus fabriqué par le peuple mais par la publicité. La machine à désirer se cale sur les produits de luxe qui sont ensuite clonés, mais réduits pour les plus pauvres. Les deux industries du loisir sont celles des disques, des films et de l'audiovisuel qui sont entre les mains de sociétés multinationales qui offrent des produits à des coûts moindres et qui ont le monopole. Les productions locales ne peuvent rivaliser. La production culturelle des fictions se cale sur les études de marché et diffuse des produits identiques. On peut dire, aujourd'hui, que ce sont ces industries qui fabriquent notre culture : les modes vestimentaires, les chansons et même certaines pratiques sociales.

L'industrie du tourisme, elle aussi entre les mains de multinationales, distribue des produits grands consommateurs d'énergie et de matières non-renouvelables : eau, qui détériore le littoral et les espaces naturels et qui apporte son lot de pollution.

L'Etat se positionne comme gendarme, en essayant d'arrêter les ravages, mais il arrive toujours en retard. Quant à la société civile, si elle ne s'organise pas à l'échelle mondiale, elle sera impuissante devant un marché dérégulateur de la culture et de l'environnement.

5. Le marché favorise une idéologie individualiste sur le modèle aristocratique

L'individualisme peut très bien avoir un contenu intériorisé : l'individualisme des religions orientales, des yogas ou des anachorètes, l'individualisme bourgeois du XIX^e siècle. Celui qu'a développé la société des loisirs, c'est celui du modèle aristocratique : *Les loisirs des riches modélisent l'idéal de l'ensemble de la population.*

L'échelle de satisfaction des loisirs est définie sur les principes des produits de luxe : les pierres précieuses, l'or, c'est-à-dire par la rareté et par le prix fixé par le marché. Les mécanismes publicitaires de la fabrication des désirs de loisirs se calent sur ceux consommés par les plus riches. L'espace d'autonomie de la création imaginaire populaire ne résiste pas à l'œuvre des médias, qui communiquent les modes en persuadant les individus que ce sont les plus riches qui ont inventé les plaisirs les plus désirables.

Quels sont ces biens : nature exotique, pays sauvages qui rappellent ceux qui ont été colonisés par nos ancêtres et qui réduisent les indigènes à des figurants que l'on ne voit que dans leur activité folklorique aseptisée mais qui sont tenus à distance. Confort ostentatoire et non-utilitaire des hôtels : des lits de plus en plus larges et des salles de bain multiples, *jacouisi*, douches à jets multiples, piscines au bord de la mer, domesticité multiple ressemblant à celle qu'avait la noblesse. Toutes les publicités et les loisirs proposés se calent sur ces hauts de gamme, pour être déclinées en clonage plus abordables qui tendent à donner l'illusion aux moins riches de consommer les mêmes produits que la catégorie supérieure. Ce sont ces entreprises publicitaires qui construisent le socle culturel populaire, où le modèle unique du bonheur est présenté comme celui des plus riches. Ce que font les plus riches est bien, il faut les imiter. Cette logique marchande, qui définit le désirable, n'a rien de rationnel ni d'utile. La seule logique est de faire désirer les gens pour vendre. Consommer est devenu le slogan du commerce mais aussi celui de l'Etat, même *lorsque la consommation est absurde.*

Cette industrialisation est non seulement absurde mais contre-productive : elle aseptise mais détruit et uniformise ce qui représentait l'ailleurs, le différent. Les clubs de vacances sont devenus des espaces fermés où l'ont interdit aux indigènes des pays pauvres de se mêler aux touristes, si ce n'est pour leur danser la danse du ventre. Les Touaregs sont devenus aussi attractifs pour cette industrie que l'Ours des Pyrénées : on le regarde avec des jumelles ! Les indigènes se conduisent alors, non pas comme ils sont mais sur le modèle des désirs construits par les voyagistes. Les paysages et les populations font ce que les touristes attendent, si bien que tous les lieux de vacances, qu'ils soient sur un continent où un autre, se ressemblent. L'indigène est propre, poli, souriant, accueillant et se conduit ainsi parce qu'il peut tirer quelques bénéfices. Si le touriste n'a pas d'argent, il n'a plus de statut. L'hospitalité se

transforme en domesticité. Cette forme de tourisme moderne et insolite est spécifique à notre époque. Le tourisme n'avait jamais été de cette nature, il suffit de lire *les Confessions* de J.J. Rousseau

6. Les contre-modèles

Les pratiques des riches, qui façonnent les désirs des pauvres, n'est pas quelque chose de naturel mais de construit par les besoins du marché. *Les révolutionnaires de 1789* ne cherchaient pas à imiter l'aristocratie. Les loisirs de riches constituaient l'anti-modèle. C'est contre les pratiques des loisirs hédonistes des nobles (chasse, divertissements ostentatoires, nourriture abondante) que la population française s'est insurgée. Les députés préconisaient au peuple de ne pas imiter les aristocrates, de faire le contraire et de consacrer leurs loisirs aux sciences, aux arts et à l'éducation.

Dans l'entre-deux-guerres, les associations de loisirs étaient impulsées par les mouvements d'éducation populaire : mouvements chrétiens, politiques et laïques proposaient des loisirs inversés de ceux des riches. Les mouvements de jeunesse, quels qu'ils soient, étaient fondés sur l'égalité et, dans ce sens, ils refusaient que les loisirs soient porteurs de valeurs bourgeoises. Une de ces contre-valeurs était le refus de la domesticité. Dans le loisir, toutes les tâches étaient partagées également entre garçons et filles : cuisine et ménage. C'était une manière de s'opposer à la division des tâches dans les couples mais aussi entre intellectuels et manuels. La domesticité était considérée comme le statut salarial le plus humiliant, car il consistait à faire les tâches jugées ignobles par les bourgeois. Les tâches subalternes, que chacun peut faire, ne sont pas confiées à d'autres car c'est une manière d'établir un rapport de subalternité. On retrouvait, dans ces pratiques de loisir, des fortes revendications républicaines et socialistes. Dans ces mouvements, on chantait des chants du folklore que la bourgeoisie ne chantait pas, on se moquait de la culture bourgeoise, on s'habillait différemment. On se moquait des riches, on ne voulait pas les imiter, on ne les enviait pas.

En 1936, revendiquer les 40 heures c'était revendiquer la jouissance d'un espace de loisir culturel différent et nouveau. L'envahissement des plages ne s'est pas fait par mimétisme, comme actuellement, mais en conservant une culture populaire collective et solidaire. Le *pique-nique* par les ouvriers était fièrement pratiqué, en opposition au restaurant qui était porteur d'une domesticité que l'on condamnait et que l'on refusait d'utiliser à son profit. Les salariés de l'hôtellerie servaient les riches, en solidarité avec eux on refusait d'être servi. La campagne, le patrimoine rural étaient des lieux de rencontre des citadins. Le paysan n'était pas l'individu exotique mais le citoyen que l'on voulait connaître, chez qui on logeait.

Si, progressivement, après la seconde guerre, le peuple s'est détourné de cette contre-culture, la responsabilité en incombe aux responsables des associations de loisirs qui n'ont pas résisté au marché. Les syndicats, au travers des CE, ont préféré investir des budgets importants de loisirs pour les sous-traiter aux professionnels du tourisme. Ainsi, les loisirs qui mutualisaient les tâches ménagères entre ses membres ont été remplacés par l'autre modèle du marché, où l'ouvrier était servi comme un bourgeois. Le salarié a éprouvé le plaisir des riches d'être servi à table par une soubrette ou un nègre. On l'a persuadé que c'était la marque d'une conquête sociale de la classe ouvrière quand d'autres salariés se mettaient à leur service.

Le ski était la randonnée familiale, avec des pentes qu'il fallait gravir avant de les descendre ensemble. L'alpinisme, une pratique populaire de paysans, s'est progressivement technicisé par l'invention des pitons pour réaliser des *premières*. Le modèle du sportif de haut niveau a supplanté l'activité de l'éleveur de brebis, sa bergerie n'a plus été le lieu d'accueil des vacanciers de sport d'hiver : elle a été remplacée par des hôtels identiques, des serveurs identiques et des moniteurs de ski professionnels et une ingénierie industrielle de remontée des pentes où l'on fait la queue, comme dans les grands magasins. Il y a eu une acculturation du temps libre populaire. Les riches ont gagné, les industriels se sont servis de leurs caprices pour la faire espérer à l'ensemble du peuple.

7. Ne pouvait-on faire autrement ?

Les libertaires ont beaucoup écrit, dans les années 90, sur les perspectives qu'offrait le temps libre. Ils ont fait la promotion de la loi sur la RTT. Les arguments politiques libertaires qui soutenaient la loi consistaient à démontrer qu'elle était dans le droit-fil des *Lumières*. C'est la raison pour laquelle ils n'évoquaient pas les études faites sur le temps libre des Français (télévision notamment) mais pronostiquaient un changement anthropologique des comportements : progrès spontané des activités citoyennes par les salariés libérés dans les associations. Ils expliquaient que le temps libre permettrait d'ouvrir des espaces de socialisation conviviale entre les voisins. Ils construisaient un idéal-type de loisirs, non plus aristocratique comme celui du marché mais vertueux, mettant en avant certaines pratiques des classes moyennes ayant des résidences secondaires. Le modèle était le *baba cool* des années 68 (A.Gortz, D. Méda, R. Sue, G. Asnar). Le bénévolat civique devenait possible puisque les gens auraient du temps disponible. Les différences de revenu n'étaient plus une barrière, puisque la solidarité naturelle des humains permettrait aux plus riches de venir en aide aux plus pauvres. L'idée était que si ces sentiments généreux n'existaient pas, c'était à cause de la culture du travail.

L'idée étant que les hommes sont naturellement solidaires, il suffit de leur donner du temps pour qu'ils puissent en faire la démonstration. Nous étions dans un raisonnement positiviste où les humains sont naturellement sociaux et solidaires et il suffit qu'on leur donne les moyens d'être libres pour qu'ils expriment leur solidarité et inventent des activités qui leur conviennent. Le marché était oublié. Aucune statistique n'est venue confirmer ces pronostics. Les partis démocratiques, les syndicats et les associations humanitaires ont continué leur déclin malgré la RTT. Le temps libre n'est pas davantage utilisé pour des activités civiques. Le repli individualiste sur l'espace privé continue inexorablement sa progression. L'Etat est en partie responsable.

Cela ne s'est pas passé, parce que les tendances naturelles des hommes ne sont pas forcément vertueuses. S'il n'y a pas des institutions qui manifestent une volonté politique pour proposer et faire autrement, il n'y aura pas de régulation naturelle. La société civile n'existe que si elle a la force de s'organiser. Les associations de loisirs alternatifs n'ont pas eu la force de rivaliser et de concurrencer le marché du loisir aristocratique. L'Etat ne les a pas aidés comme en 36.

Le contre-exemple de la loi sur les congés payés de 1936

Comité Interministériel des Loisirs : Education nationale, Agriculture, Direction Générale des Beaux Arts, le Commissariat général au tourisme, le sous-secrétariat d'Etat aux loisirs et aux sports. « *Loisirs sportifs, loisirs touristiques, loisirs culturels considérés comme besoin social : la conquête de la dignité, la recherche du bonheur* » Léo Lagrange

Les syndicats créent des Centres d'Education Ouvrière.

Les intellectuels créent l'hebdomadaire *Vendredi* qui aide les centres d'éducation populaire.

Les Auberges de la Jeunesse, importées d'Allemagne et impulsées par Léo Lagrange, vont connaître un grand développement. Marc Sangnier du côté chrétien et le CLAJ laïque. Influence de Jean Giono. Les vraies richesses sont celles de la nature. L'idéologie est internationaliste, antimilitariste, pacifiste, fraternelle et naturiste.

Des circulaires incitent les maires et les préfets pour favoriser l'essor des auberges.

Les auberges développent la contre-culture de la chanson et de la poésie : Prévert devient le porte flambeau. Transformation et développement des bibliothèques municipales, des clubs de lecture et des bibliothèques d'entreprises, ouverture des musées le soir et développement des entrées gratuites. Conférences publiques s'adressant au peuple et aux intellectuels. La CGT lance le théâtre du peuple, développement de l'aviation populaire et le vol à voile. Le centre confédéral d'éducation ouvrière, créé par la CGT, assure les conférences des grands intellectuels de l'époque : Simone Weill, André Philip. La TSF diffuse des émissions éducatives pour les travailleurs.

La loi de 82 n'est en rien dans le prolongement de 36, elle est d'un esprit totalement différent. Sous une injonction jacobine, c'est une loi libérale dans le sens où elle s'adresse à l'individu et non au citoyen.

8. Quelles alternatives

Les loisirs et les divertissements sont en dehors du cadre des valeurs universelles et vont même à son encontre. Le modèle d'une société de loisirs n'est pas généralisable à l'échelle mondiale. Les formes de loisirs qui sont développés ne sont pas reproductibles à l'échelle mondiale. Ce sont des biens et services non universels.

Les visiteurs des parcs d'attractions augmentent (35 million en 98) au détriment des sites culturels.

L'horizon 2010, Plan bleu méditerranée : Tourisme méditerranéen

58 millions en 1970, 135 millions en 1990, 180 millions en 1996, 187 millions en 1997

Perspectives 2010 : 372 – 527 – 801 millions sur le littoral.

D'ici 40 ans, 95% des rivages pourraient être urbanisés et loger 750 millions d'habitants dont 500 millions de permanents

Le milliard 300 mille de Chinois et le milliard d'Indiens, plus les autres pays pauvres, sont interdits de revendiquer notre modèle car la planète est trop petite.

Le monde n'est pas aspiré par un modèle hédoniste, c'est un monde qui a de plus en plus de contradictions à surmonter. Cette vision simple du progrès où nous serions arrivés, où la technique résout les problèmes matériels et où les hommes n'ont plus qu'à s'occuper de leur bonheur personnel, reste une fiction sans fondement. Il n'est pas vrai que les progrès de la technique résolvent les problèmes sociaux de l'humanité, ils apportent davantage de problèmes compliqués à résoudre qu'ils n'en résolvent : écologie, besoins exponentiels d'énergie fossile. L'homme aura de moins en moins besoin de se reposer pour résoudre ce que lui lègue la modernité. Des sommes de travail pour résoudre les inégalités et la pauvreté sont encore nécessaires.

Les biens de loisirs, tels qu'ils sont créés par le marché, n'ont pas à être soutenus par l'Etat mais doivent être réglementés, or ils commencent à l'être lorsque c'est trop tard. Il y a des biens de loisirs qui vont à l'encontre du développement durable (consommation excessive d'énergie, gaspillage d'eau, défiguration du littoral, menace de la flore et de la faune, acculturation des populations d'accueil, tourisme sexuel). Lorsque le tourisme devient une industrie polluante et bétonne le littoral, il faut légiférer pour la limiter et surtout ne plus l'aider. Mais cette attitude défensive ne suffit pas : il faut inventer des alternatives de biens de loisirs et de divertissements qui aient aussi des prétentions culturelles.

Dans certains cas, l'Etat vient parfois directement en aide à cette industrie privée et mondialisée (comme le co-financement des parcs de loisirs qui n'ont aucun contenu culturel). L'Etat doit soutenir les associations qui inventent des politiques culturelles et de loisirs alternatifs, comme il l'a fait en 36. Ce n'est pas à lui de faire, mais d'aider ceux qui savent faire hors des canons du marché.

L'Etat ne peut pas agir par des procédures référendaires, en demandant au peuple de le guider dans sa politique, pour la bonne raison que le peuple est porteur des désirs que le marché lui a suggérés. On ne peut s'appuyer sur ces désirs de la même manière que l'on ne peut laisser la culture aux mains de l'audimat. Cette manière de procéder aboutit à dire que l'on ne peut faire autrement parce que les populations adorent ce que le marché leur propose. S'il en est ainsi c'est parce que l'Etat et la société civile ont laissé au marché le soin de gérer la culture et le temps libre et ont abdiqué leur rôle.

Les critères de sélection culturels et de loisirs doivent être ceux qui entrent déjà dans les biens reconnus par la constitution des droits de l'homme (qui estime que les droits naturels de l'homme sont l'égalité, la liberté, la dignité et le respect), reconnus par les ONG et les organisations humanitaires internationales comme le PNUD, qui cherchent à constitutionaliser des biens de développement humain qui ne sont pas accessibles à tous : la nutrition, l'alphabétisation, l'accès aux soins. On constate que ces critères du PNUD, que l'on estimait être réservés exclusivement aux pays pauvres, ne sont pas remplis par les pays riches : augmentation de la pauvreté, du chômage, de l'illettrisme, de la délinquance. Tant que ces biens élémentaires ne font pas partie du patrimoine national et mondial, on peut estimer que la distribution de nouveaux biens de loisirs et de divertissement pour les autres citoyens n'entre pas dans les prérogatives de l'Etat. Le pays est en pénurie d'emploi, mais sans que les besoins primaires soient satisfaits : besoin de travail éducatif et besoin d'activité d'insertion, besoin d'une politique de la ville, besoin de prévention de santé et de délinquance qui exigent des emplois. On peut estimer que les sommes d'exonération fiscale données aux employeurs dans le cadre de la RTT pour libérer les salariés ayant un emploi, auraient pu servir à combler ces manques, même si cela avait diminué les profits de quelques entreprises de tourisme.

Il est possible d'inventer un *tourisme citoyen et solidaire* avec les pays pauvres qui ont encore un patrimoine naturel qui doit être protégé en Afrique, Asie, Amérique du sud. Le tourisme n'est pas incompatible avec l'hospitalité, les échanges personnels et conviviaux, la solidarité économique. Il peut être une alternative au tourisme néo-colonial des *tour-opérateurs*, à

condition que l'Etat aide ces initiatives. Un tourisme convivial et solidaire qui serait mutualisé par les habitants des lieux d'accueil et des associations de pays riches pourrait répondre aux vœux de nombreuses chartes, manifestes et rapports. Le tourisme vert ou tourisme rural, où le rural héberge le citadin ce qui permet à des exploitations agricoles en déclin de réaliser un supplément de revenu et de ne pas laisser les espaces ruraux en friche. Il permet aussi aux Urbains d'avoir un autre rapport avec la nature. Ce passage d'un loisir néocolonial à un loisir solidaire nécessite que l'Etat investisse davantage dans ces biens dans le cadre des politiques publiques, non pas en faisant lui-même un tourisme d'Etat à la Soviétique, mais en facilitant et aidant davantage la société civile et les initiatives citoyennes dans le domaine de la culture de la socialisation.

Je, nous et les autres en vacances

Pierre Périer

Sociologue,

Maître de conférences à l'IUFM de Bretagne – Université Rennes 2

L'évolution de la société peut se lire à travers l'évolution de ses temporalités car le temps ordonne la vie sociale, régule les relations entre les membres d'un groupe. « C'est la gestion du temps qui, avant toutes autres choses, caractérise une époque » (Mafessoli, 1992, p. 147). Les transformations dans le rapport entre travail et non-travail montrent, en effet, que l'on est passé en plusieurs siècles d'un agencement ou, longtemps, cette distinction n'avait guère de sens à une opposition radicale à l'ère de la révolution industrielle puis à un régime d'alternance caractéristique de l'époque contemporaine. Désormais, le basculement d'un temps à un autre comme d'un lieu à un autre se fait de plus en plus fréquemment et de plus en plus rapidement ce qui n'est pas sans bouleverser notre perception du temps et la manière de l'occuper. Les vacances sont un puissant révélateur de ces évolutions non seulement par le droit aux congés –du moins pour celui ou celle qui occupe un emploi- mais par les évolutions dans la durée et les formes des vacances. Les séjours fractionnés et multipliés, de moins en moins anticipés, se substituent progressivement à l'ancien modèle vacancier et au cycle des longs séjours qui, rituellement et collectivement, s'interposaient entre les douze mois de l'année. Comment ces transformations dans l'ordre du temps ont-elles modifié les aspirations et pratiques en matière de vacances ? Quels sont les enjeux contemporains des vacances, les manières de se les représenter et de les vivre ? La rupture des vacances est-elle paradoxalement de plus en plus nécessaire pour resserrer le lien social et familial et conforter des identités moins stables ?

L'enjeu de la rupture

En quelques décennies, l'acquis du droit au congé a évolué en une revendication du droit à partir en vacances. Si chacun ne bénéficie pas encore de la stabilité d'emploi qui garantit un accès légitime aux congés, rares sont ceux qui ne partagent pas l'aspiration au départ, y compris du côté des individus les moins familiers des vacances (Périer, 2000). L'imaginaire du voyage porté par un idéal de la rupture, nourrit les projets et rêves du plus grand nombre. La démocratisation de l'accès aux vacances, favorisée par le tourisme social dans les années 1950-

1980, conjuguée au développement des moyens de transport, a contribué à installer une nouvelle norme de la vie sociale : le départ en vacances. Pour être intégré, il faut pouvoir partir et si l'idée de départ aide à supporter le quotidien, la sédentarité contrainte produit le plus souvent des effets d'exclusion (Périer, 2002). Les ménages dont les revenus sont compris entre une et deux fois le SMIC ainsi que les familles monoparentales sont plus exposés à ce risque. Plus précisément, la sociologie des vacanciers montre que le phénomène d'urbanisation continue appelle des séjours toujours plus nombreux avec des taux de départ de 77 % pour Paris et l'agglomération parisienne, de 67 % pour les villes de plus de 100 000 habitants mais de 57 % en moyenne nationale. Chiffre stable depuis plusieurs années mais avec là aussi de fortes disparités puisque le taux de départ s'élève à 86 % parmi les cadres et professions intellectuelles supérieures, à 79 % chez les membres des professions intermédiaires, à 61 % pour les employés contre 44 % seulement pour les ouvriers. Les catégories socioprofessionnelles supérieures sont donc deux fois plus nombreuses à partir et cet écart tend à se creuser en raison d'une baisse observable dans les taux de départ des ouvriers. Certes, il peut y avoir une forme de liberté à ne pas partir et à se détourner des modèles dominants d'occupation du temps de congés. À condition économique comparable, certains partent et d'autres pas. D'aucuns profitent même des vacances pour travailler davantage et des familles sédentaires s'aménagent des vacances à domicile agrémentées d'excursions ou de quelques sorties. D'autres procèdent à des arbitrages budgétaires qui privilégient le nécessaire et l'utile à travers notamment l'aménagement du chez soi. Une troisième catégorie vit sur le mode du repli domestique, protecteur, une période qui n'a pas le sens des vacances car elle prolonge le quotidien plus qu'elle ne rompt avec lui. Cependant, le non départ contrarie pour la plupart une attente et une revendication de séjour vécues comme légitimes, sinon pour les parents du moins pour les enfants.

Car il ne suffit pas d'avoir du temps pour prendre du bon temps ou des vacances. Ainsi, la réduction du temps de travail avec la mise en place des 35 heures a augmenté le volume de temps libéré chez les ouvriers et employés mais sans que cette disponibilité nouvelle s'accompagne d'une progression des ressources financières ouvrant l'accès à de nouvelles pratiques. La réduction et l'intensification du temps de travail se traduisent bien plutôt par des formes de relâchement ou d'étirement dans les temporalités de la vie quotidienne où plus de temps est affecté à des pratiques courantes. Plus généralement, le changement dans le rapport à la norme temporelle a introduit de nouveaux rythmes sociaux caractérisés par une multiplication des courts séjours qui ponctuent l'année et une individualisation du temps. Le nombre de nuitées passées hors de son domicile pour des raisons non professionnelles a progressé de 20 % en 10 ans, mais la durée moyenne du séjour d'été est passée de 14.5 nuitées à 12. La

mobilité s'est accélérée et les départs de rupture tendent à se multiplier. Les vacances sont un bien rare que l'on cherche à « économiser » et à utiliser au mieux voire à « rentabiliser ». Cette fragmentation des temps sociaux dénote non pas une instabilité mais la recherche d'alternances dans une vie qui ne se réduit ni au travail, ni à la famille. L'homme n'est plus unidimensionnel, mais aspire à plusieurs « vies » et le temps est une ressource nécessaire pour les satisfaire. La diminution du temps travaillé dans la vie éveillée - estimé à 12 % de nos jours alors qu'il a représenté jusque 70 % du temps de vie au milieu du XIX^{ème} siècle (Sue, 1994)- donne la mesure des potentialités libérées et des possibilités de faire coexister en chacun plusieurs dimensions identitaires.

D'aucuns considèrent que la demande d'autonomie temporelle et de maîtrise de son temps, donc de soi, porte en elle une forme d'anomie temporelle qui peut affaiblir le lien social. Encore faut-il comprendre que le départ compte moins pour ses promesses de lendemains qui chantent que par la possibilité qu'il offre de rompre temporairement avec les routines et obligations du quotidien, d'ordre professionnel ou domestique, du moins de les mettre pratiquement et mentalement à distance. Dès lors, la rupture ne revêt pas le sens d'une « fuite » en avant ou d'un voyage sans retour car elle correspond à un temps libérateur et compensatoire qui doit permettre temporairement le détachement et l'oubli, pour une redécouverte de soi et des autres. Loin de s'opposer à la vie, courante, il l'intègre et en constitue et le pendant nécessaire. La rupture fait émerger la personne au-delà des rôles et statuts sociaux, autorise un style de vie dégagé de l'empreinte parfois stigmatisante des conditions de vie, engendre des formes du lien social affranchies du cercle et des codes qui les délimitent au travail comme dans la vie privée. Cependant, avant de devenir effectives, les vacances sont une perspective pour la famille qui formule des projets, envisage des séjours, et se mobilise sur le plan économique pour en assurer le coût. Le départ symbolise alors l'unité de la famille et est source de reconnaissance des parents valorisés dans leur capacité à accéder aux vacances. Si le moment du séjour représente un temps fort de la vie familiale, il prolonge en réalité ce qui avait été imaginé et préparé plusieurs mois auparavant et précède la longue période des souvenirs. Autrement dit, le temps compris entre le départ et le retour peut paradoxalement être le plus court dès lors que l'on prend en compte ce qui se produit avant et après le séjour. Les vacances sont un ciment unificateur du groupe conjugal et familial qu'il réunit mais les effets d'intégration procèdent également de la perspective commune et des souvenirs forgés ensemble. Penser les vacances, c'est s'inscrire collectivement dans un devenir prometteur et attendu et qui garde ouvert le champ des possibles.

L'expérience de l'altérité

Néanmoins, plusieurs conditions sont nécessaires pour que la rupture produise les bénéfices attendus. D'abord, *être ailleurs* car le changement de lieu, physique et géographique marque l'entrée dans un monde qui s'écarte de l'ordinaire en offrant un décor, une ambiance, des odeurs et des couleurs inhabituelles ou jusque-là inconnues. Ce dépaysement partiel ou total, relatif ou absolu, revêt pour une minorité les formes radicales de l'aventure ou de l'exotisme des tropiques, mais il procède pour le plus grand nombre de chemins balisés pour un retour sur les mêmes lieux. En France, la mer représente la première destination vacancière (et le premier rêve touristique) depuis 35 ans, et elle concentre 37 % des séjours (*Insee première*, n° 819, Déc. 2001). La campagne suit avec 23 % (en baisse depuis 1969), devant la montagne (18 % l'été et 8 % l'hiver) et enfin la ville (14 % en hausse depuis 1969). Le circuit n'occupe que 8 % des séjours et la géographie des vacances atteste de la sédentarité plus que la mobilité des « voyageurs ». Dans ce contexte, la part des séjours à l'étranger est stable en été, en progression l'hiver (19 % des séjours d'été, 17 % des séjours d'hiver sur l'ensemble des séjours) en raison notamment de l'augmentation rapide des vacances et voyages des seniors. Cette géographie de l'ailleurs épouse des modes et modèles d'exotisme, mais l'éloignement ne préjuge en rien de l'efficacité de la rupture comme source de détachement, de ressourcement et de reformulation de soi. Non seulement la déterritorialisation du départ n'est pas synonyme de perte de repères, mais elle constitue au contraire un puissant levier de réaffirmation de son enracinement local et identitaire : on est jamais autant soi-même qu'en ces lieux de la différence qui questionnent notre identité. Si l'ailleurs vacancier produit ces effets, c'est qu'il s'accompagne d'un processus d'altération identitaire qui permet à chaque vacancier de changer pour renaître ou *être autre* c'est-à-dire authentiquement lui-même.

Les vacances sont donc un moment privilégié de réappropriation de soi-même dès lors qu'il est possible de s'affranchir des grandes sujétions sociales et des rôles sociaux par lesquels chacun se définit et est défini, au travail comme dans la famille. L'être s'oppose alors au *devoir-être*, le vacancier expulse la figure ordinaire qui est en lui pour s'accomplir dans sa singularité. Cet engagement rend plus légitimes la prise en compte et la satisfaction des aspirations individuelles puisque les vacances s'offrent comme un espace et un temps qui socialement les autorise. D'une certaine manière, cette dimension libératoire constitue aussi le risque des vacances pour celui ou celle qui perçoit avec incertitude et appréhension ce moment de vacance identitaire qui est confrontation du vacancier avec lui-même ou de la famille à elle-même.

Car à travers les activités et relations de vacances se joue la possibilité *d'être et de faire autrement*, d'agir sur le sens des pratiques en modifiant le rapport à la pratique. Ainsi, les tâches ménagères tenues ordinairement pour routinières et contraignantes recouvrent une forme

et une signification nouvelles. Faire la vaisselle dans un cadre collectif qui donne l'occasion de rencontres et d'échanges, ne ressemble guère à ce qui se vit d'ordinaire ! Le mode de vie vacancier autorise des écarts dans les pratiques et les relations qui sont le support à de nouvelles manières d'être avec soi-même comme avec les autres. Ainsi, la rupture vacancière souvent symbolisée par le départ de chez-soi et la destination vers un ailleurs porte plus profondément un enjeu de redéfinition de la personne et de ses appartenances puisqu'il s'agit d'être autre et autrement.

Un moment de réaffiliation

Dans un contexte où émergent de nouvelles formes du lien social et familial, le moment des vacances offre un terrain d'observation privilégié en ce qu'il reflète les mutations contemporaines et autorise de nouvelles manières d'être ensemble. Le développement du célibat, la part croissante des seniors dans la population française, l'augmentation du nombre de familles monoparentales et recomposées dressent un tableau sociodémographique profondément modifié et qui contribue à la redéfinition des attentes et formes de vacances. Ainsi, lorsqu'elles sont conçues sur le mode familial, les vacances ne signifient pas pour autant qu'elles soient entièrement vouées à la famille. La primauté donnée au modèle familial du séjour, au sens d'un ou de plusieurs parents vivant avec leurs enfants, se décline selon des modalités variables en accordant une place tout aussi importante à ce qui réunit dans des espaces et des temps partagés les membres de la famille qu'à ce qui les sépare. Dans la définition idéale des bonnes vacances, un peu plus de la moitié des individus se rangent à l'idée de faire des choses en famille mais plus d'un quart souhaitent que chacun puisse avoir des activités séparément et un cinquième environ aspirent à faire des choses dans un groupe. Les vacances enregistrent, et sans doute de façon amplifiée au regard de ce qui s'exprime dans la vie quotidienne, une revendication d'autonomie et elle s'affirme plus nettement du côté des jeunes, des femmes ou bien encore des grands parents vis-à-vis de leurs enfants voire petits-enfants.

La montée en puissance de la norme d'autonomie au sein du couple, de la famille et entre générations, n'équivaut pas pour autant au repli et à l'égoïsme. Elle procède bien plutôt de la possibilité de développer ses intérêts au nom de l'épanouissement personnel, le bonheur de chacun devant contribuer au bonheur de tous. Compte tenu de la légitimité croissante que les individus se reconnaissent et a fortiori lorsqu'ils sont en vacances, à satisfaire ce « souci de soi », la recherche du consensus devient de plus en plus problématique voire improbable. L'enjeu des séjours consiste en une régulation sans heurts des attentes et revendications de chacun sur un mode qui offre la possibilité de vivre ensemble séparément. Le soi, le couple et la

famille sont davantage en concurrence et la réussite des vacances implique de pouvoir disposer de temps séparés sans culpabilité conjugale ou parentale. Or, ce qui semble acquis pour la plupart des hommes, fait l'objet d'une conquête pour les femmes qu'elles vont pouvoir plus aisément concrétiser au sein de structures qui leur offrent des services sur le plan ménager et dans la prise en charge du temps des enfants. En effet, parmi une liste d'animations de vacances, le premier choix porte sur l'offre d'activités et de jeux qui garantit l'occupation du temps des enfants, bien avant la découverte de paysages ou du patrimoine local. Une politique d'offre d'activités diversifiée est une manière de reconnaître la diversité des intérêts des vacanciers et la légitimité pour chacun de vouloir les satisfaire mais sans nuire pour autant à l'intérêt supérieur du groupe. Celui-ci se renforce de la qualité de la réponse apportée à l'attente de ses membres. Les propos de cette mère illustrent de façon exemplaire ce que recouvre cette formule en apparence paradoxale :

"Les vacances idéales ce serait de pouvoir avoir les enfants avec soi sans en avoir réellement les corvées, c'est-à-dire les repas, pouvoir se détendre sans se sentir coupable de les laisser, c'est pour ça que je ne les laisse pas partir, pouvoir profiter des enfants dans un grand centre qui accueillerait les familles tout en étant indépendants, qu'il y ait des loisirs pour les enfants pour permettre aux parents d'avoir les leurs, pouvoir se permettre d'être libre tout en restant avec eux"

Les vacanciers s'appuient sur la structure collective pour harmoniser leurs intérêts vacanciers. Le collectif sert au renforcement de *l'entre-soi-en-famille* car c'est pour mieux se retrouver que ces couples et familles font appel aux autres, que ce soit dans des centres de vacances familiales ou dans les campings. Sur un mode plus informel, il se développe des relations avec d'autres vacanciers, multipliant ainsi les occasions de participation, de découverte et d'imprévus qui sont au principe d'une rupture d'avec le quotidien. D'une certaine manière, il s'agit d'offrir des vacances « totales » à des vacanciers aspirant à l'autonomie.

Ce schéma implique en réalité la participation d'autres vacanciers non seulement pour que des relations se nouent sur la base des activités et intérêts partagés mais parce que la réussite des vacances est très largement indexée à la densité des sociabilités entretenues avec les autres. Plus les vacanciers déclarent avoir fait des rencontres et développé des relations en vacances, plus fort est leur sentiment de réussite du séjour. Inversement, le repli sur le groupe conjugal ou familial peut être une source fréquente de déception. Citons ce témoignage :

"Il faut changer, on s'habitue, on arrive, on connaît trop les gens, et des fois c'est gênant, même avec le directeur et tout ça. Ça peut être gênant pour lui qu'on connaisse trop ses discours à l'arrivée, aux soirées, on blaguait un peu sur ça, ça devient de la

rengaine, il faut changer... On n'a pas fait trop de rencontres, on est resté dans notre petit coin".

C'est à la lumière d'un rapport au collectif considéré non comme un frein mais comme une ressource pour de meilleures vacances que l'on peut comprendre la capacité à accepter et plus encore, la propension à rechercher nos semblables en vacances que ce soit lors des grandes transhumances des départs et des retours ou par le regroupement dans des campings ou sur des plages que l'on dit, parfois avec une pointe de mépris, surpeuplés. En effet, force est de constater que ceux-là mêmes qui préfèrent s'ignorer et se supportent parfois difficilement dans la vie quotidienne aiment à se retrouver en vacances dans une promiscuité qui peut surprendre. Elle ne fait en réalité que contribuer à créer et recréer les communautés éphémères des vacances qui intègrent dans un « nous » volontaire les individualités qu'elle rassemble. Le vacancier a besoin des autres pour s'éprouver lui-même comme vacancier et son identité se construit à travers le regard des autres. C'est la raison pour laquelle il semble si difficile d'être seul en vacances car ce sont les autres qui nous confirment dans cette identité nouvelle qu'ils reconnaissent. Se fondre dans l'entre-soi des vacanciers invite à profiter des occasions qui s'offrent, créer et recréer des liens qui intègrent et portent chacun à s'oublier pour mieux renaître. À travers des activités qui comptent moins par leur valeur en soi que par la possibilité d'échanges et de rencontres dont elles sont le support, les vacanciers développent ou entretiennent des sociabilités permettant l'expression de soi voir le dépassement de soi. Les « personnages de vacances » qui se fabriquent au cours des « saynètes » du séjour sont une manière de jeu avec soi-même, de distance à soi pour mieux partager avec d'autres. La « multiplication féérique des rapports avec autrui » (Raymond; 1960) fait partie de l'idéal vacancier, systématisé à travers les Clubs de vacances qui sont « une industrie de la rencontre qui fabrique et vend du rapport social idéal » (Ehrenberg, 1991).

Le modèle néo-rousseauiste d'une vie de nature (que l'on songe au développement du nudisme ou, plus simplement, à la facilité avec laquelle les corps se montrent) où priment les relations de proximité et de spontanéité, nourrit le sentiment d'appartenance à une communauté dont il est parfois difficile de se défaire. Tout se passe comme si ces grands rassemblements périodiques marqués par l'inscription dans un territoire et une temporalité partagés dessinaient le moment holiste d'une société individualiste, valorisant la face humanitaire d'une société utilitaire, hiérarchique, inégalitaire. Le statut de vacancier produit un effet d'unification formelle et participe du mythe égalitaire des vacances. De fait, les différences subsistent et la gamme des étoiles fournit un indice de la persistance du classement et de la distinction sociale en vacances. Cependant, ce qui d'ordinaire s'éprouve dans les termes du manque ou de la privation revêt une

signification autre puisqu'on peut ne pas avoir sans être privé, comme l'atteste le dénuement choisi des adeptes du camping sauvage ou de l'aventurier parcourant le désert, bien loin de toute ostentation matérielle. Ce qui se joue à travers les autres vacanciers, c'est la possibilité de se réconcilier avec soi-même, de se découvrir autre, révélé par l'expérience et la socialisation vacancières.

Les effets identitaires

On a coutume de reconnaître le vacancier de retour à sa « bonne mine » dont le bronzage constitue l'indice le plus évident (au moins pour les séjours d'été et de sports d'hiver). À contrario, la pâleur invite à prescrire des vacances ou devient le signe d'un séjour gâché. Au-delà de ces aspects corporels les plus visibles, les vacances ont plus profondément des effets sur l'identité des personnes et du groupe conjugal ou familial. L'expérience vacancière engage un processus d'altération identitaire par lequel on « revient changé ». Non pas seulement au sens d'une meilleure forme physique et d'une énergie nouvelle mais par la manière dont chacun reformule son identité après les vacances et modifie, peu ou prou, les liens et rôles respectifs dans le couple ou la famille. L'enjeu des vacances ne porte pas uniquement sur la possibilité du départ mais aussi sur la gestion du retour et les effets différés de l'expérience vacancière, comme le montre le témoignage suivant : *"Une année, on a réussi à emmener ma mère avec nous en vacances, faire du camping et en plus, sans mon père! Mon père est resté à la maison et on savait très bien qu'en restant il espérait empêcher tout le monde de partir ou au moins ma mère, que sa femme reste avec lui. Mais elle l'a pas suivi pour une fois.(...) On avait passé trois semaines très agréables. Ça a fait date (...) Ça date de ce moment- là, qu'elle est partie en vacances sans mon père, que ma mère est devenue autonome (...) C'est là qu'on s'est rendu compte... qu'on s'aperçoit vraiment de ce que c'est, en fait, l'autorité de mon père... On pouvait après ça faire absolument tout ce qu'on voulait. Mon père a lâché son pouvoir"* (Sayad, 1979). Ainsi, ce qui est conquis ou réapproprié à la faveur des vacances peut se continuer dans la vie de tous les jours de sorte qu'au retour, rien ne sera plus jamais comme avant. Dans cette perspective, nombre de décisions, de changements, de "bonnes résolutions" de rentrée, comme le dit le sens commun, sont consécutives au séjour de vacances. Le temps des vacances représente le moment choisi pour satisfaire une stratégie de restauration, de réparation ou de consolidation des liens au sein du couple et la famille. Paradoxe d'un retour qui fait de chaque rentrée "un nouveau départ".

C'est en ce sens que les vacances dictent un devoir de réussite car le séjour participe d'une histoire et d'une biographie dont il est attendu qu'elle conforte le sentiment que chacun a de lui-

même et de ses proches. Les souvenirs des séjours alimentent une mémoire collective et positive de la famille, où chacun se souvient de lui-même à travers ses liens avec les autres (Périer, 2003). De nos jours, l'album de famille se compose pour une part croissante de photographies de vacances qui offrent l'image du bonheur sur un mode expressif et spontané, en rupture avec la pose et le cérémoniel qui ont longtemps présidé à la représentation de la famille instituée (Jonas, 1991). Les souvenirs font partie intégrante de l'expérience des vacances et de ce qu'il faut en conserver de sorte qu'ils se forment dès le début du séjour et s'acquièrent de façon anticipée. Leur présence matérielle dans le décor domestique ou leur trace mémorielle laissée dans la mémoire vive de chacun témoigne des effets différés des séjours et de leur pouvoir d'évocation de l'histoire familiale.

Dans ce contexte, les familles sédentarisées par contrainte font l'épreuve du temps présent vécu en regard de ce qu'auraient été les vacances rêvées mais doivent aussi négocier le souvenir du passé. Le travail d'oubli volontaire de celui qui préfère ne plus y penser, obère la mémoire familiale et avec elle, la participation à une temporalité commune. Les mémoires individuelles s'entrecroisent comme autant d'univers indépendants mais sans jamais composer une mémoire collective qui puisse fonctionner en rappel heureux de sa propre existence à travers la communication et la transmission familiales.

* * *

En s'intéressant à l'évolution des temporalités sociales et des nouvelles formes de vacances, on découvre un enjeu sous-jacent à la question des usages de ce temps et de ses contenus. En effet, les vacances offrent des marges de jeu identitaire qui permettent de se soustraire pour partie et de façon temporaire, aux obligations de la vie ordinaire et aux rôles auxquels chacun doit se conformer. Cela ne signifie pas que l'individu soit désormais totalement libre mais qu'il s'aménage des espaces pour développer ou révéler des dimensions nouvelles ou réprimées de son identité. Les séjours multipliés et diversifiés offrent la possibilité d'expérimenter des identités alternatives, d'enrichir l'individu socialisé en lui permettant d'être lui-même, dans l'actualité de ses aspirations et de ses passions. L'expression personnelle supplante le jeu conventionnel des positions sociales mais cette manière de s'affirmer dans sa singularité, de se redéfinir soi-même, nécessite la présence des autres. En ce sens, il n'y a pas d'opposition entre l'individualisme et la vie commune, la demande d'autonomie et la « fusion du nombre » (Verret, 1988) car de la qualité et de l'intensité des interactions avec les autres dépend la capacité de s'accomplir et de réussir ses vacances. Dans cette perspective, le droit de partir devient à travers la réappropriation de son temps, le moyen de se réapproprier son identité.

Bibliographie :

- EHRENBERG A., *Le culte de la performance*, Paris, Calman-Lévy, 1991
- JONAS I., « Mensonge et vérité de l'album de photos de famille », *Ethnologie française*, XXI, 1991, pp. 189-195
- MAFESSOLI M. *La transfiguration du politique*, Paris, Livre de Poche, 1992
- PERIER P., *Vacances populaires. Images, pratiques et mémoire*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2000
- PERIER P., «Le rôle de la collectivité dans l'expression d'une autonomie individuelle. Le cas des vacances familiales »
in, Singly F. de, *Etre soi parmi les autres*, Paris, L'harmattan, 2001, pp. 103-115
- PERIER P., «De l'exclusion à la réappropriation du temps de vacances », *Informations sociales*, n° 100, 2002, pp. 114-125
- PERIER P., «La mémoire des familles populaires. Effets biographiques de la perspective et des souvenirs de vacances »,
Cahiers internationaux de sociologie, Vol CXX, 2003, pp. 205-227
- RAYMOND H., « Recherches sur un village de vacances », *Revue française de sociologie*, I, 1960, pp. 323-333
- SAYAD A., “ Les enfants illégitimes ”, *Actes de la recherche en sciences sociales*, 26-27, 1979, pp. 117-132
- SUE R., *Temps et ordre social*, Paris, PUF, 1994
- VERRET M., *La culture ouvrière*, Saint-Sébastien, ACL éditions, 1988

Le voyage, qu'est-ce que ça change ?

Rémy Knafou

*Professeur, université Paris 7 – Denis Diderot
Directeur de l'équipe de recherche MIT (Mobilités, Itinéraires, Tourismes)*

Je parlerai du voyage touristique, c'est-à-dire des déplacements qui relèvent du temps du hors-travail et dans des lieux qui ne sont pas ceux du quotidien. Je laisse donc de côté le voyage professionnel, le voyage d'affaires, qui relèvent d'autres logiques. Le voyage ainsi défini, c'est-à-dire le déplacement touristique - c'est-à-dire un changement de place -, a une double dimension : individuelle et collective. Nous ne voyageons pas seuls, même si nous partons seuls. Nous allons généralement dans des lieux fréquentés par d'autres et empruntons des moyens de transport dans lesquels nous ne sommes pas seuls (même en voiture).

Autrement dit, pour répondre à la question, il faut considérer à la fois sa dimension d'expérience individuelle et sa dimension de mouvement collectif qui mobilise désormais environ un tiers de l'humanité (plus de 700 millions d'arrivées internationales et bien plus sans franchir une frontière). Poser ainsi le sujet, c'est nécessairement distinguer ce qui, dans le voyage, arrive au sujet qui se déplace, à l'autre, aux autres qu'il rencontre et aux lieux touristiques. Par conséquent, on dira que le voyage nous change. Que le voyage change notre rapport aux autres. Que le voyage change les lieux. Que le voyage change le rapport aux lieux.

1. Voyageurs versus touristes : les enjeux d'une distinction

Qui veut être considéré comme touriste ? Le touriste, c'est toujours l'autre. Et pourtant, les touristes sont de plus en plus nombreux, alors que les voyageurs, pour l'essentiel, appartiennent au passé. Il faut aussi savoir que la critique du touriste et du tourisme est l'une des idées reçues les plus communément répandues. Dans *Tourismes 1* (Équipe MIT, 2002), nous avons défendu l'idée que c'était la seule manière politiquement correcte de refuser l'autre, de manifester un rejet de l'autre sans que personne n'y trouve à redire. Car, à y réfléchir un tout petit peu, le touriste, c'est à la fois un autre nous-même, mais aussi un étranger, quelqu'un qui prend la peine de se rendre sur le territoire des autres, avec des intentions certes variables, mais généralement non agressives (c'est le seul exemple, dans l'histoire, de déplacements massifs

sans souci de conquête). Or, la littérature, la presse, les intellectuels n'ont généralement pas de mots assez durs pour fustiger les comportements moutonniers du tourisme de masse.

Exemple de ce type de discours :

Daniel Elourad, rédacteur en chef du magazine Ulysse : « *Existe-t-il un art de voyager qui distinguerait le touriste cultivé solitaire ou en petit groupe, le « routard » avide de bons plans du toutou rassemblé en troupeau d'une cinquantaine de têtes et qui a bénéficié d'une super-promotion ? [...] Il faut bien reconnaître que ces touristes voyagent plus pour conforter la bonne opinion qu'ils ont de leur propre monde que pour en apprécier un autre. Jouant à la belote au pied des Pyramides, lisant L'Équipe dans le Forum romain, ou parlant de l'hospitalisation d'une voisine en visitant l'Alhambra, ils n'attendent que de rentrer. À chaque repas, ils regrettent leur pinard, leur bifteck-frites sans penser à l'origine anglaise du mot beefsteack et de jour en jour s'étonnent et se moquent des mœurs du pays des sauvages qu'ils ne parcourent que pour avoir l'impression de vivre une aventure qui transcende leur quotidien. [...] En fait, si la culture se veut à la portée de tous, il s'agit toujours d'une illusion [...]. Comment celui qui n'a jamais entendu parler de la civilisation chinoise ou qui n'aurait pas fait d'études pourrait-il comprendre une exposition consacrée à la Cité Interdite de Pékin. »*

Il faut accepter l'idée qu'il y a des touristes, des tourisms, des manières très différentes de se rendre chez les autres et qu'en outre, la même personne peut être tour à tour un touriste curieux de l'autre, un touriste de groupes, séjourner dans un village club et aller marcher sur les hauts plateaux de l'Aubrac, pour aller voir fleurir les narcisses au printemps... Accepter la différence et la possibilité de la multiplicité des pratiques. De plus, le touriste et " l'autre " ne sont pas des catégories humaines uniformes et immuables. Il convient donc de remettre en cause les idées reçues selon lesquelles il n'y aurait de rencontre que dans le voyage, approche noble des sociétés visitées,

De même, la " rencontre " est présentée uniquement sous une forme idéalisée, à savoir amicale, bienveillante, respectueuse, forme qu'elle a rarement pris au cours des siècles, y compris ou plutôt surtout chez les grands voyageurs, lesquels, généralement, ignoraient superbement les autochtones pour ne s'intéresser qu'au pittoresque des paysages ou au monumental des villes. L'étude du phénomène touristique permet donc de réintroduire de la complexité dans des situations que l'on tend à simplifier à l'extrême, produisant ainsi ce que certains analystes du tourisme dénoncent : l'uniformisation des postures, des pratiques et des échanges. Au total, on doit constater que la nostalgie et la recherche de distinction constituent deux facteurs explicatifs de cette distinction entre voyageurs et touristes, ce que l'on peut résumer très schématiquement par deux formules : c'était mieux avant et les lieux sont mieux sans les autres.

2. Le tourisme, comme rencontre avec l'altérité

Définir autrement le tourisme

Le tourisme est “ un système d'acteurs, de pratiques et de lieux qui a pour finalité la récréation des individus par le déplacement hors de leurs lieux de vie habituels, impliquant l'habiter temporaire d'autres lieux. Le tourisme n'est ni une activité ou une pratique, un acteur ou un espace ou une institution : c'est l'ensemble mis en système. Et ce système comprend : touristes, lieux, territoires et réseaux touristiques, marché, pratiques, lois, valeurs et jeu des autres institutions sociales. ” (R. Knafou, M. Stock, 2003) Cette définition ne postule pas que le tourisme reposerait sur la rencontre de l'autre. À cet égard, on défendra ici l'idée selon laquelle le tourisme ne recherche pas nécessairement l'altérité, mais l'implique par définition. En effet, les pratiques des touristes expriment un certain rapport à l'Autre, induit par la combinaison – explosive et originale – de deux phénomènes : la récréation et le déplacement.

D'une part, la récréation signifie une “ reconstitution du corps et de l'esprit ” (Marx), fortement distinguée du travail depuis le XIXe siècle. Elle signifie aussi une sphère de pratiques “ déroutinisantes ” (Elias & Dunning, 1994) ayant pour but de rompre avec la routine et la récursivité des pratiques quotidiennes : elle instaure un “ hors-quotidien ”.

D'autre part, le déplacement signifie que nécessairement, on associe des lieux autres à des pratiques, c'est-à-dire des lieux où il existe une altérité par rapport au lieu du quotidien. Il s'agit donc nécessairement d'une pratique *in situ*, rendue possible par un déplacement physique franchissant un “ horizon d'altérité ”. Les deux mis ensemble définissent les pratiques touristiques où la mise à distance avec le quotidien est assurée par l'association, aux pratiques de récréation, d'espaces-temps autres, suffisamment différents pour rendre plus efficace cette régénération.

Ceci ne signifie pas que les touristes recherchent l'altérité, mais que celle-ci est nécessairement présente lors du déplacement. Dans un Monde intégralement approprié, les touristes vont sur le territoire des autres, c'est-à-dire sur des lieux du quotidien pour la population résidente. Qui plus est le cadre de la récréation libère les touristes provisoirement des tâches du quotidien – travail, démarches, sociabilité habituelle, etc. – alors même que les habitants du lieu d'accueil y sont plongés. Le fait que les touristes se consacrent à la récréation là où les résidents se consacrent au travail permet aux touristes d'expérimenter un “ différentiel d'altérité ” entre lieu du quotidien et lieu touristique.

Fondamentalement, les pratiques touristiques opèrent ainsi une double coupure : le différentiel entre des pratiques quotidiennes et de récréation, et le différentiel entre lieux quotidiens et lieux autres. C'est l'association de ces deux ruptures que fonde le tourisme.

Habiter un lieu habité

Être touriste signifie habiter des lieux autres que le sien quotidien et cela de façon temporaire. La grande majorité des touristes se rend dans des lieux habités. Villages, villes et mégapoles, grandes régions touristiques ou grandes stations touristiques accueillent l'essentiel des flux nationaux et internationaux alors que les déserts humains ne voient passer, au mieux, que quelques dizaines de milliers de touristes à l'année. Il y a donc désir d'aller voir les autres vivre sur leur lieu de vie quotidien : la rencontre s'opère sur le territoire des autres, ce qui, à la fois, n'est ni innocent ni facile. Cette co-présence sur un même lieu de populations animées par des raisons très différentes n'est pas sans poser problème et alimente nombre de jugements négatifs sur les touristes. Des tensions existent et cela signifie bien qu'une rencontre se fait. Qui plus est, le cadre de la récréation libère provisoirement les touristes des tâches du quotidien – travail, démarches, sociabilité, etc. – alors même que les habitants sont plongés dedans. Ainsi, cette rencontre avec l'altérité est différente de celles effectuées dans le quotidien des touristes. Enfin, les pratiques touristiques ne cessant de se diversifier, elles introduisent d'autres cas de figure variant encore les expériences de l'habiter touristique. C'est notamment le cas avec la pratique en développement des échanges de logement, que ceux-ci soient organisés par une entreprise ou bien réalisés à travers divers réseaux de mise en relation. On peut ainsi proposer son lieu de vie pour accueillir d'autres personnes – qu'on ne rencontrera généralement pas.

Aller vivre temporairement dans le lieu de vie permanent d'autres personnes est une expérience nouvelle qui joue des décalages temporels (le quotidien de ceux qui prêtent pour le hors-quotidien de ceux qui en usent temporairement, avec l'illusion d'une plongée dans le quotidien d'un lieu étranger) ainsi que de l'homologie des lieux échangés, généralement métropolitains (type New York / Paris) tout en profitant du différentiel des lieux. En effet, l'échange des logements permet d'évaluer l'idée qu'on se fait de la qualité des lieux, ainsi, de ce fait, que des gens qui habitent un même genre de lieu. Ce faisant, en accédant à l'intimité des autres, on repousse les bornes de l'altérité sans pour autant nécessairement favoriser la rencontre avec l'autre car, comme dans d'autres habitats de vacances, rien n'empêche de se replier entre soi.

Le lieu touristique : un club de rencontres

Cela étant dit, aller vers un ailleurs, aller habiter temporairement d'autres lieux nous invite, presque nécessairement à rencontrer les autres : bien évidemment les étrangers de la société d'accueil, mais aussi les autres touristes. Dans la pratique, l'analyse des statistiques comme la connaissance des lieux nous apprennent que l'expérience de la plupart des lieux touristiques nous expose bien davantage à fréquenter d'autres touristes qu'à avoir de véritables contacts avec

la société locale (d'ailleurs, sans la présence des autres touristes, serions-nous encore légitimes dans un lieu touristique, pourrait-on encore parler des lieux touristiques ?). À de très rares exceptions près qui, de ce fait, sont aux limites du tourisme (passer ses vacances dans un couvent de trappistes, par exemple), les lieux touristiques fonctionnent, peu ou prou et quelle que soit leur échelle, comme des clubs de rencontres. C'est le cas aussi bien pour ce que nous avons appelé les "comptoirs" que pour les très grandes urbanisations touristiques. Les clubs de vacances et autres villages clubs ont bâti une grande part de leur succès en exploitant la disponibilité que crée, par définition, la vacance d'hommes et de femmes ayant fait le même choix au même moment. Le succès de ce type de formule suppose déjà le nombre, qui favorise la diversité et, ainsi, la possibilité de rencontrer un autre qui puisse correspondre à son attente. Un village du Club Méditerranée accueille généralement entre 800 et 1 200 personnes : et, à l'évidente économie d'échelle vient donc s'ajouter le seuil à partir duquel émerge la diversité qui peut garantir une satisfaction plus fréquente des aspirations des "gentils membres". Les grandes stations touristiques, qui comptent plusieurs dizaines de milliers de lits touristiques, exploitent à une autre échelle cette diversité, en la maximisant sur tous les plans : diversité des âges, diversité des nationalités, diversité des professions et des statuts sociaux, diversité des états psychologiques, bref, tout ce que peut offrir la grande ville, mais sur une surface plus limitée. En effet, les stations touristiques sont des lieux qui existent avant tout afin de tirer parti de cette diversité humaine et sociale. Et elles sont mêmes, par nature, un système spatial visant à créer de la société et de la vie sociale, en tirant parti du besoin de voir les autres et d'être vus par eux, à défaut de toujours souhaiter véritablement les rencontrer.

À l'issue de ces analyses, il apparaît clairement que le tourisme est porteur ou producteur d'altérité : faire du tourisme, c'est aller vers d'autres lieux, d'autres civilisations, d'autres sociétés, d'autres individus. C'est partir à la rencontre du Monde de manière volontaire et choisie, même si le marché touristique peut infléchir certains choix.

Dans le même temps, le tourisme est créateur de conditions propres visant à réduire cette altérité ou à en atténuer les effets. Une contradiction caractérise donc le processus du tourisme, entre production et atténuation d'altérité.

3. Le tourisme, comme aménagement de l'altérité

Une chose est sûre, le tourisme permet tous les cas de figure où le curseur entre altérité et atténuation de la rencontre peut se déplacer d'un extrême à l'autre. Ainsi, on peut aller passer ses vacances dans un lieu retiré du Monde – proche ou lointain – en évitant de voir ou de fréquenter les autres. À l'opposé, on peut s'immerger totalement dans une société étrangère, exotique, comme on peut vivre en groupe, avec d'autres touristes, 24 heures sur 24, dans le

cadre d'un tourisme organisé. L'altérité peut alors être maximale, mais être de portée différente si l'on vit avec des autres qui sont culturellement très éloignés ou bien avec des autres proches, par la culture, la langue, le langage et, tout simplement, le fait qu'ils ont acheté le même voyage à forfait. Il est toutefois évident qu'être plongé dans la plus grande altérité, d'un seul coup, n'est pas chose aisée, et pour s'y confronter, il faut certains ménagements et aménagements.

La fonction de sas des formes standardisées d'accueil

On a beaucoup écrit sur la standardisation et la banalisation de produits touristiques : chambres d'hôtels qui d'un lieu à l'autre se ressemblent, *world food* qui s'appuie sur les mêmes recettes quel que soit le continent, villages-clubs refermés sur eux-mêmes dont les hôtes ignorent les pays d'accueil, etc. Généralement, on n'a pas de mots assez durs pour fustiger cette banalisation des lieux et des cultures, replacée dans le cadre d'une implacable mondialisation. La réalité est probablement plus subtile car si cette banalisation se produit effectivement, il convient d'en mettre à jour certains mécanismes cachés, au-delà des évidences (le jeu des économies d'échelle, le souhait d'appliquer partout une formule qui marche et maximise le profit, l'absence d'imagination des entreprises concernées, une fois la recette du succès en main, etc.). Or, l'un des éléments du succès de ces formules, par ailleurs critiquables, est qu'elles servent de sas entre deux cultures, de modalité d'apprentissage de l'altérité. Pour beaucoup de nouveaux touristes, il n'est pas si facile d'être confronté à des mondes inconnus ou mal connus et ce d'autant plus que le voyage en avion y ajoute l'absence de la progressivité de l'approche. Se retrouver après quelques heures d'avion dans une foule étrangère n'est pas toujours une expérience facile. En tout cas, force est de constater que tout le monde n'y accède pas instantanément et automatiquement et que des modalités d'apprentissage sont nécessaires. Les formules standardisées remplissent cette fonction d'atténuation de ce qui peut être perçu comme un excès d'altérité, littéralement insupportable pour de nombreux touristes.

J'ai été témoin du malaise de touristes français harcelés par des faux guides sur la place Jmaa el Fna de Marrakech et, finalement, réduits à se cantonner à la piscine de leur hôtel pour ne plus avoir à subir cette épreuve perçue comme insupportable. Les professionnels du tourisme marocain savent bien que beaucoup ont écourté – quand ils le pouvaient – leur séjour et que d'autres, plus nombreux, ne sont jamais revenus. Bien sûr, ces réactions ne sont pas unanimes car, dans le même temps, d'autres touristes ayant d'autres moyens – mentaux comme financiers – d'accéder au lieu, s'en vont vivre dans des *riads*, au cœur même de la médina, c'est-à-dire de la ville arabo-musulmane naguère la plus fermée, au point que durant le Protectorat le colonisateur n'y pénétrait qu'exceptionnellement. De même, on peut analyser le voyage organisé comme un début du processus d'apprentissage de l'altérité : voyager en

groupe, c'est se décharger de la responsabilité de l'itinéraire, du logement, de la restauration, du contact avec la société locale, toutes choses que tout le monde ne peut ou ne sait faire. Il est, du reste, fréquent que certains touristes commencent par ce type de voyage avant ensuite de voler de leurs propres ailes. À l'échelle d'une nationalité, le phénomène a pu être observé chez les Japonais qui, il y a vingt ans, ne voyageaient en Occident qu'en groupe et qui, aujourd'hui, n'hésitent plus à s'aventurer hors de leur archipel individuellement, en couples ou en familles. Le voyage organisé est donc une aide temporaire dont le touriste se libère progressivement, ou du moins, un nombre grandissant de touristes. Bref, on ne naît pas touriste, mais cela nécessite un apprentissage.

Le lieu touristique, entre ouverture et fermeture

À partir de là, les lieux touristiques apparaissent généralement comme un modèle de production/atténuation d'altérité. Si on généralise à partir de ceux qui reçoivent le plus de monde, c'est-à-dire qui font face aux flux principaux, force est de constater que les lieux touristiques – dont on a déjà noté que leur raison d'être principale reposait sur le fonctionnement d'une vie de société— organisent, d'une certaine manière, la rencontre et la confrontation à l'altérité. Tel est le cas, par exemple, de Benidorm, la plus grosse station touristique de Méditerranée qui rassemble plus de 100 000 touristes en même temps. Statistiquement, ces touristes ont infiniment plus de chances de rencontrer d'autres touristes que des représentants de la société locale et ce d'autant plus que la main d'œuvre au contact des touristes vient elle-même d'autres régions ou d'autres pays. Dans ces conditions, la rencontre avec la société locale n'est qu'un phantasme. Et ce qui est observé à Benidorm n'est en rien une exception dans le monde des lieux touristiques qui accueillent le plus de personnes. Il existe donc une capacité du système de la station touristique à fonctionner en relatif circuit fermé – très paradoxal, du reste, car ce circuit “ fermé ” se renouvelle toutes les semaines ou tous les quinze jours... –, c'est-à-dire à réduire l'altérité externe tout en maximisant l'altérité interne, à travers le groupe ou la société des touristes (le “ club de rencontres ”). L'exception principale à ce fonctionnement, mais elle est de taille, est la métropole à fonction touristique, où les touristes, effectivement, vont se retrouver au contact d'une société plus ou moins autochtone ou, en tout cas perçue comme telle par les touristes, laquelle société est en réalité une société fréquemment cosmopolite, composée d'individus mobiles et, de ce fait, possédant de plus en plus une aptitude à intégrer et/ou à banaliser les étrangers, qu'ils soient venus pour faire du tourisme, commercer, travailler temporairement, etc. Cela dit, les métropoles ont des lieux très touristiques dans lesquels les touristes peuvent avoir eux-mêmes le sentiment d'être majoritaires (les Champs-Élysées, à Paris).

Des risques de l'excès d'altérité

Cependant, cette atténuation de l'altérité peut parfois être défailante, et le fait d'aller dans des lieux non familiers, voire exotiques, peut devenir déstabilisant. Les touristes en font régulièrement l'expérience. L'attrait du lointain, de l'ailleurs, est l'un des grands ressorts aussi bien de l'imaginaire que du voyage touristique, mais les conséquences n'en sont jamais tout à fait maîtrisables et maîtrisées. Derrière l'euphorie des statistiques, se dissimulent un certain nombre de ratés liés à la difficulté de la confrontation à certains lieux dont la charge affective est particulièrement forte : le syndrome du voyageur, dit encore syndrome de Florence ou syndrome de Stendhal a été décrit par l'écrivain, qui le premier, en 1817, dans ses carnets de voyage *Rome, Naples et Florence*, a fait la description de ce qu'il a ressenti en sortant de l'église Santa Croce à Florence (un vertige, un état d'exaltation, parfois un état de panique). Plus récemment, les médecins israéliens ont identifié un syndrome de Jérusalem (cf. les travaux du docteur Yaïl Bar-El qui a travaillé sur 470 touristes momentanément aliénés, entre 1979 et 1993 dans l'hôpital psychiatrique de Kfar Shaul). Quant au syndrome de l'Inde, il a justifié que les services consulaires français dans ce pays s'adjoignent les services de psychiatres chargés de rapatrier les esprits (les corps aussi) les plus égarés (l'un d'entre eux, Régis Airault en a tiré un livre à succès " Fous de l'Inde ". *Une rencontre temporaire qui peut devenir définitive*. Chaque année, des personnes décident, à l'issue de voyages, de vacances, de changer de vie et de lieu de vie : c'est bien la preuve de ce que le voyage peut changer les gens. Et les nouveaux lieux de vie attractifs depuis quelques décennies maintenant sont les lieux touristiques. Étrangers au départ, pratiqués une ou plusieurs fois, devenus plus intimes parfois mais pas toujours, ces lieux destinés à l'habiter temporaire accueillent de plus en plus de résidents permanents, qui sont d'anciens touristes. Les retraités ont ouvert la route voici bien longtemps. Maintenant, les actifs s'y joignent sans que les raisons soient uniquement celles de l'opportunité d'un emploi. Des enquêtes réalisées montrent que l'argument avancé par beaucoup est qu'ils ont choisi de venir vivre là et que le lieu touristique représentait un possible pour une nouvelle vie et la rencontre avec le lieu s'est faite généralement par le tourisme au départ et/ou par les réseaux familiaux/amicaux.

Conclusion : le tourisme nous change, change notre rapport aux autres, change les lieux, change le rapport aux lieux.

Que les vacances soient réussies ou ratées, nous ne revenons jamais tout à fait le même d'un voyage. On n'en sort pas indemne (et pas seulement parce qu'on a attrapé une turista la bien nommée). Dans un voyage, il y a presque toujours des rencontres, avec d'autres touristes le

plus souvent, mais aussi avec des autochtones. La rencontre avec ces derniers n'est pas nécessairement plus gratifiante car nous ne sommes plus dans une relation traditionnelle d'hospitalité, d'accueil gracieux de l'autre (dans les deux sens du terme), mais plutôt de relations professionnelles, marchandes, normées le plus souvent. Mais tout cela n'empêche pas rencontres et découvertes. Il suffit souvent d'une rencontre pour nous changer un peu, parfois pour changer une vie.

C'est une évidence : le tourisme change les lieux, profondément, par deux mécanismes principaux : la subversion des lieux existants et la production de lieux nouveaux. De plus, comme toutes les créations humaines et tous les lieux, ces lieux ne cessent de changer.

Le voyage, le tourisme, change notre rapport au(x) lieu(x) : chaque voyage nous apprend à connaître les lieux, leurs similarités, leurs différences. Nous construisons donc notre rapport aux lieux par la multiplication des expériences : avec parfois un désenchantement lorsque la fréquentation de lieux exotiques nous les rend plus ou moins familiers (ou du moins nous pouvons en avoir l'illusion : par exemple, la fréquentation de la médina de Marrakech deux fois par an banalise indiscutablement l'exotisme du lieu et ce d'autant plus que pendant ce temps, le lieu évolue (éclairage public, couverture de la terre battue, etc.).

NB : Cet article contient des emprunts à un texte conçu en commun avec trois autres membres de l'équipe MIT (Giorgia Ceriani, Philippe Duhamel et Mathis Stock).

Références

Airault R., 2002, *Fous de l'Inde*, Paris : Payot.

Elias N., Dunning E., 1994, *Sport et civilisation. La violence maîtrisée*, Paris : Fayard. Equipe MIT, 2002, *Tourisme 1. Lieux communs*, Paris : Belin. Knafou R., Stock M., 2003, in Lévy J., Lussault M. (dir.), *Dictionnaire de géographie et de l'espace des sociétés*, Paris : Belin. Stendhal H., 2002, *Voyages en Italie*. Volume 1 : *Rome, Naples et Florence*, Paris : Editions Diane de Selliers (première édition 1817).

Être en vacances : un droit ? Une liberté ?

André Rauch

Professeur à l'Université Marc Bloch de Strasbourg

1. À quoi bon les vacances ? Un droit ?

Les vacances des Français appartiennent aujourd'hui à leur patrimoine culturel. Alors qu'ils mènent une vie paisible, le désir de "prendre du large", l'envie de se dépayser et l'attente du départ enchantent le quotidien ; leur calendrier inclut ces allers-retours entre ville et nature, ici et ailleurs. Dans une France qui, aux XIXe et XXe siècles, s'industrialise et s'urbanise, où le travail se mécanise, partir en vacances change le sens du repos et de la détente.

Il est vrai qu'en cent cinquante ans, les loisirs ont profondément transformé leur vie quotidienne. Journaux et revues, propagandes et publicités y ont contribué. D'une France qui vivait dans un temps linéaire, parfois nostalgique de l'Ancien Régime, on passe à une société où les heures et les semaines de travail se comptent : les vacances sont à la fois l'opposé et le complément de ce temps mesuré.

Certaines différences sont capitales. Pour les touristes du XIXe siècle, les séjours à la mer, à la montagne ou dans une ville d'eaux, ainsi que le voyage des bords du Rhin ou en Orient permettent de renouer avec la nature ou de revisiter le passé ; au XXe siècle, les congés des ouvriers et des salariés prennent en revanche le sens historique d'un acquis social. Leurs journées de liberté se confrontent aux enjeux de la production industrielle. Mais, alors qu'existe spontanément une disponibilité pour la culture de soi dans la grande bourgeoisie, ici la revendication du loisir se fonde d'abord sur la récupération de la force de travail, éventuellement le droit de compléter une culture qui n'a pas été "donnée" par l'école.

Les lois sur les congés payés de 1936 symbolisent le moment où les loisirs basculent irréversiblement de la vie privée dans l'ordre public. Les conventions collectives concrétisent une négociation du droit aux congés. Avec la réduction de la semaine de travail à 40 heures et la réglementation des congés payés annuels, ouvriers et employés conquièrent leur droit à la détente et aux loisirs. Signe révélateur : en France, le billet "congés-payés", qui réduit de 40% le tarif du transport en chemin-de-fer, concrétise cette reconnaissance du salarié et l'incite au départ : l'État lui reconnaît désormais la liberté de « prendre » ses vacances.

Au rythme des calendriers religieux traditionnels, les vacances substituent l'alternance du travail et des congés. En consacrant un temps de droit, la réglementation sécularise le temps libre. Mais au fil des années, l'intérêt accordé à ces loisirs change. Loin de limiter les congés au repos, l'attente des vacances ouvre la voie à d'autres aspirations : dans cette parenthèse de liberté, l'attribution des congés pour tous change mœurs et mentalités. Auparavant, des cérémonies comme le mariage ou le baptême donnaient l'occasion d'arrêter quelques jours le travail ; les lois sur les congés payés codifient les libertés des travailleurs.

Lorsque se développent dans les années 1950 les vacances de masse, la fréquence et la durée des congés changent les données économiques. Chaque année, des statistiques publiées par la presse indiquent le nombre des départs, les destinations, les passages aux frontières, les types d'hébergement, les dépenses, les prestataires, etc... : cette comptabilité privilégie une connaissance plus économique que sociologique de la réalité. Il est vrai que le vacancier s'approprie à travers ces consommations de loisir une place dans la société, ne serait-ce qu'en exhibant son pouvoir d'achat, signe extérieur de distinction. À la limite, les vacances « pas chères », où on ne consomme rien d'identifiable, privent d'une certaine forme d'existence sociale. À ce propos jouent aussi des critères arbitraires. Distinguer, comme le font aujourd'hui la plupart des organismes de la statistique, trois séquences touristiques : l'excursion (moins de 24 heures), le court séjour (1 à 4 jours) et les vacances (ou longues vacances : de 4 jours jusqu'à 4 mois), ne rend pas vraiment compte de ce que représentent les joies des vacances pour ceux qui en jouissent.

En définitive, les vacances sont devenues un signe majeur de l'intégration sociale. Il apparaît dans un contexte de crise où le pouvoir économique est plus discriminatoire que jamais. Certes, les vacances ont insensiblement unifié les habitudes de loisirs. Elles ont ainsi fixé un ciment de la vie sociale. Mais, une minorité de non partants s'est en même temps composée. L'exclusion, lorsqu'elle coïncide avec d'autres difficultés (sociales, professionnelles, familiales), solidarise ceux qui en sont les victimes. Les règles du milieu où leur sort s'est noué au quotidien les réunissent, très loin des lieux communs des vacanciers. Exclue des vacances, ils échappent à leur norme.

2. Revitaliser le tourisme social : un pacte de citoyenneté.

Créé en 1982, le chèque-vacances s'est étendu aux salariés des entreprises de moins de cinquante salariés. Il vise à épargner durant quatre à douze mois une somme mensuelle de 280 à 1 200 F. Cette épargne est alimentée par les employeurs, les comités d'entreprise ou les organismes sociaux à hauteur de 20 à 80%, selon des critères sociaux définis, puis remise aux salariés sous forme de chèques-vacances. En 1999, 1,1 million de salariés en ont bénéficié, soit

l'équivalent de 4,2 milliards de francs. En 2001, ces chèques libellés en euros seront valables sur un réseau de partenaires européens.

Pourtant la réalité est déroutante : alors qu'à peine un tiers des Français bénéficient d'un soutien provenant des chèques-vacances (13%), des aides personnalisées des Comités d'Entreprise (12%) et des Comités d'Aide aux Familles (8%), un tiers des bénéficiaires, soit 350 000 personnes, y renoncent. Signe, s'il en fallait, que partir en vacances n'est pas isolable d'autres considérations ou d'autres handicaps. En 1996, sur les 5 766 000 personnes accueillies dans les 1 796 établissements de tourisme social, 840 000 avaient bénéficié d'un soutien (Comités d'Entreprise ou bons des Comités d'Aide aux Familles)¹. Pourtant, selon Jean-Pierre Baue, fondateur de « Vacances contre l'exclusion » et directeur du centre LVT (Loisir Vacances Tourisme) du Vercors, 70% des chèques-vacances distribués aux familles de Seine-Saint-Denis ne sont pas sortis des tiroirs : « Ce qui manque, c'est un travail pour susciter le désir de partir chez les familles en grande difficulté, Rmistes, chômeurs, employés à titre précaire »². Certes, les vacances peuvent servir de voie d'intégration ; elles la supposent aussi. Elles font désormais partie de la citoyenneté et leur privation menace les populations que guette l'exclusion.

Géré grâce aux fonds publics et sociaux d'une part, et aux Comités d'entreprise d'autre part, le tourisme social traverse par ailleurs une autre mutation. Ses structures d'accueil comptent en France le patrimoine le plus important d'Europe. Il gère environ 500 000 lits, ce qui représente 10% du parc touristique français. À la fin du Xxe siècle, on estime sa capacité à 217 931 lits auxquels s'ajoutent environ les 72 000 des campings. 2 204 comités d'entreprise possèdent ou exploitent 8 404 hébergements touristiques, soit une capacité totale de 239 500 lits. Les statistiques récapitulent quatre catégories d'équipements : maisons familiales, villages de vacances et gîtes (157 486 lits) ; accueil des jeunes, auberges de jeunesse (22 346 lits) ; centres de vacances, tant pour les jeunes que pour les familles (20 368 lits), et centres sportifs, tels que refuges et chalets (17 683 lits). Après la crise de 1983, marquée par la réduction de « l'aide à la pierre » et la chute des dotations, la concurrence avec les voyagistes du secteur commercial s'est tendue. Tandis que la prise en charge des enfants, l'animation pour les adultes et la convivialité des villages-vacances familiaux entraînent dans le secteur marchand, le tourisme associatif s'est inspiré des animations sportives des clubs-vacances du secteur commercial³.

Mutation d'importance : l'ère du collectif est révolue, l'individualisation s'impose. L'époque est passée au sur-mesure. Les Villages Vacances Famille (VVF), qui hébergent 650 000 personnes par an, ont consacré durant la décennie 1990-2000, plus de 1,1 milliard de francs à moderniser

¹Cf. Matteudi G., "Les vacances doivent jouer un rôle d'insertion", Convergence, Secours Populaire Français, mai 2000, n° 193, p. 12.

²Cf. Ecoiffier M., Libération, 10-08-1998, p. IV

³Cf. Belgrave D., CFDT Magazine, n° 251, août 1999, pp. 28-30.

leurs 140 sites. Il a fallu s'adapter aux nouveaux comportements, car rénover ne se limite pas à restaurer le bâti ou à aménager les logements : « Autrefois, les liens se tissaient tout seuls entre les gens. Aujourd'hui, il faut les aider, car les choses ne se font plus naturellement », constate le directeur du marketing. Pour préserver la réputation d'ambiance familiale, mélange de bonne humeur et de chacun-chez-soi, les VVF tentent de surmonter cette difficulté de la communication. Autrefois, une activité était réussie lorsque la participation était massive ; aujourd'hui, pour lever la pression collective, on supprime la grande salle et on crée des espaces plus intimes.

Autre nécessité d'adaptation sociétale : la cohabitation prolongée entre parents et adolescents. Ceux-ci ne disposent pas d'une autonomie financière, mais « ces jeunes de dix-huit à vingt-deux ans qui viennent en vacances chez nous, avec leurs parents, n'ont pas forcément choisi d'être là », observe-t-on aux VVF. D'où la contradiction : venir en famille, sans passer les vacances sous la tutelle des parents. La pratique d'un sport ou le rendez-vous obligé des jeunes en « boîte » la nuit impliquent des compromis : les vacances supposent la tolérance et donc nécessitent la concertation entre parents et adolescents. De plus, elles offrent à cette génération de jeunes une mise en scène de soi : aucun d'entre eux ne veut avoir « l'air grave », en d'autres termes, ne supporte de démeriter.

3. Voyager, une vraie liberté ? Les nouveaux temps libres

Prendre des congés, c'est partir, mais voyager, voilà les vraies vacances⁴. Leur étrangeté suppose l'étranger. La Sofres a réalisé une étude sur un panel de 10 000 personnes. En 1996, un Français sur quatre s'est déplacé hors de l'Hexagone pour raisons professionnelles ou personnelles, Paris et les villes de plus de 100 000 habitants représentent plus de la moitié des départs. Sur les 68,4% des Français qui partent en vacances, environ 10% se rendent à l'étranger. Les chiffres évoluent lentement, mais le changement n'est-il pas ailleurs ?

Car les références ne sont plus les mêmes. Selon *Francoscopie 1999*, « on est passé d'une société centrée sur le travail à une société organisée autour du temps libre ». Les rythmes du loisir organisent le temps productif et social. En troquant le mois des vacances estivales contre de courts séjours répartis sur l'année, les Français des classes aisées ont désynchronisé leur rapport au temps libre⁵. Ils se sont mis à voyager plus souvent, moins longtemps et à des rythmes plus individualisés.

Ils ont multiplié les week-ends, du simple « samedi-dimanche » au « court séjour », du classique « trois jours/deux nuits » au « week-end prolongé », éventuellement combiné avec

⁴Cf. Cultures en mouvement, n° 9, Juin-Juillet 1998, pp. 24-51.

⁵Cf. Viard J., Court traité sur les vacances, les voyages et l'hospitalité des lieux, éd. de l'Aube, 2000, pp. 46-51.

des jours de congés gardés en réserve. Bref, ils ont combiné les options selon plusieurs critères ; durée, saison, activité, hébergement, destination... Pour une tranche plus large de population, le calendrier des fêtes et festivals, qui rythment désormais la vie touristique des régions et des villes, a suscité le principe des « forfaits-séjours ». La culture du voyage rend le lointain proche et le passé contemporain.

Mais le changement tient surtout à la mutation du temps libre. Dans les sociétés industrielles des années 50/60 on travaillait en même temps et on se reposait au même moment : les vacances composaient une réalité que l'on se partageait collectivement. Aujourd'hui, sous l'effet des nouvelles réductions du temps du travail – les 35 heures -, les temps collectifs sont pulvérisés. Après le temps solidaire de l'horloge, puis de la montre, s'impose le rythme de l'agenda, et les durées personnalisées entremêlent temps de travail et moments de loisirs. Découpées en tranches sur l'année, les vacances se révèlent plus brèves que par le passé. La durée personnelle ou privée, ce temps à soi, se loge de plus en plus dans les « trous » du temps public. Nouveau défi : personnaliser ses vacances paraît essentiel à qui veut échapper au « temps contraint », selon la formule consacrée. Cela ne va pas de soi, car il semble toujours difficile « d'oublier » le temps sociétal pour cultiver le sien propre. Le partage privé/public étant devenu quasiment insaisissable, ces formes de loisir valorisent un rapport inédit de l'individu isolé à la société globale.

Le mirage n'est pas loin. Ces loisirs semblent laisser une part plus vaste à l'initiative et aux désirs spontanés. Ne caractérisent-ils pas surtout de nouvelles manières de remplir les calendriers, d'en occuper une case, d'en profiter selon son goût ? Bref, ils cultivent un art du présent, une vénération de l'instant, pour tenter de saisir émotions et passions éphémères : en somme, l'illusion qu'une gestion frénétique du temps permet une jouissance épicurienne de l'instant.

Les vacances ont créé un esprit de fête communautaire dont chacun ressent le désir impérieux. Certes, la publicité les inscrit dans l'industrie touristique, mais si le rêve d'aventure manque à ces consommations, les usagers se sentent frustrés de l'air de liberté propre aux loisirs. Le lieu, le cadre, l'activité servent autant de référence que de symbole : ils inspirent un retour sur soi et deviennent les indicateurs d'une réalisation personnelle. Par le truchement des récits, celle-ci diffuse dans la vie quotidienne.

L'encadrement des temps libérés : **Quels engagements, quelles formations, quels métiers ?**

Jean-Pierre Augustin

Professeur à l'Université Montaigne-Bordeaux 3.

ADES, UMR 5185 du CNRS

L'augmentation des temps libérés pose la question de leur usage pour les enfants, les jeunes et les adultes, et celle de l'encadrement, on dira plutôt de l'animation, de ces temps. La société des loisirs n'est plus une utopie, elle est devenue une réalité qui modifie les représentations sociales, les fondations et le fonctionnement des institutions. Les loisirs constituent désormais un temps social qui contribue à redéfinir tous les autres. Leur emprise modifie la relation au travail, le statut socioprofessionnel des individus, les règles d'appartenance aux groupes et la hiérarchie sociale des goûts. Les loisirs concernent la vie des citoyens et les aspirations à une société plus juste. À ce titre, l'action publique est face à des choix politiques décisifs dans les domaines de la culture, de la socio-culture, de l'animation et du sport. Les enjeux de cette régulation distribuée entre de multiples acteurs publics et privés appellent à un effort d'analyse, de coopération et de coordination. La question des emplois et des formations est décisive dans cette régulation, elle s'inscrit dans une volonté des fédérations d'éducation populaire et des fédérations sportives, mais aussi de l'État et notamment des ministères qui ont en charge les formations autour de l'animation et du sport, d'autant que ces secteurs sont souvent comptés parmi les gisements d'emplois potentiels. Ces volontés s'articulent sur plusieurs processus qui agissent sur les pratiques et les métiers, il est possible d'en retenir six sans les développer plus avant. Celui de la mobilité accélérée qui favorise un changement d'échelle remettant en question la distance physique comme indice de proximité. Celui de la rétraction du social qui correspond au délitement de l'organisation traditionnelle. Celui de la multiplication des moyens de communication (médias, publicités...) qui agit sur l'espace public non physique au détriment des relations personnelles directes. Celui de la remise en cause de l'intégration par le travail et l'emploi productif qui a été un des fondements de l'organisation sociale, auquel se substitue la progression d'une société de service. Celui encore du marché et des industries des loisirs qui transforment les usagers en clients et favorisent les emplois flexibles et concurrentiels. Enfin, celui de l'individuation qui devient un principe actif se distinguant de l'individualisme qui est un repli sur soi ; une société d'individuation manifestant une conscience élargie d'appartenance, une multi-appartenance, qui amène l'individu à chercher dans des groupes et des lieux divers un sens à son existence s'instaure progressivement.

Mais si l'observation de ces tendances est indispensable à la compréhension de l'évolution des sociétés, elle ne dit rien sur les capacités d'orientations, de résistances et d'infléchissements vis-à-vis de ces processus et sur les enjeux autour de l'animation des temps libérés. Autrement dit deux positions s'opposent. Celle d'analystes qui en jouant sur les tendances annoncent un avenir quasi obligé lié notamment aux effets de la mondialisation et de la marchandisation de la société. Celle des mouvements sociaux qui, en prenant acte des tendances évoquées considèrent cependant que tout n'est pas déjà écrit et que les acteurs de la société civile et des politiques publiques sont susceptibles de jouer un rôle, modeste mais décisif. Autrement dit encore, que la société n'est pas seulement une situation, une organisation mais une action. Vous l'aurez compris, je m'inscris dans la deuxième posture et propose trois temps dans cette intervention, un rappel de l'encadrement des temps libérés, indispensable pour comprendre la situation aujourd'hui, une réflexion sur l'engagement et les formations, et enfin un état des lieux sur la concertation et la rénovation participative des métiers des loisirs.

1 – Les mutations dans l'encadrement des temps libérés : bénévolat et professionnalisation

On ne peut pas comprendre la professionnalisation des animateurs si l'on ignore l'histoire de l'éducation populaire et si l'on ne tient pas compte de certains éléments de l'action sociale, de l'action culturelle et du mouvement sportif qui ont organisé les loisirs autour d'un ensemble d'institutions et de mouvements issus notamment du catholicisme social et des œuvres laïques. Cet ensemble s'est constitué depuis la fin du dix-neuvième siècle, il a laissé des traces toujours visibles, qu'il s'agisse des patronages, des centres aérés et des mouvements de jeunes et reste très actif dans les instances du Conseil national des associations de jeunesse et d'éducation populaire (CNAJEP) et des conseils régionaux (CRAJEP). Il en est de même pour le mouvement sportif qui s'est d'abord organisé à partir des clubs et des fédérations. Progressivement, un ensemble de concertations et de coopérations entre les instances du mouvement sportif (le Comité national olympique et sportif français : CNOSF, et ses instances régionales et départementales : CROS et CDOS), l'État et les collectivités locales favorisent les pratiques de compétitions et de loisirs ainsi que leur professionnalisation, qui s'accélère à partir de 1980. Les différentes lois sur le sport depuis les années 1960 (loi de 1963, 1975, 1984, 1992, 2000, 2003) soulignent le rôle de l'État dans cette perspective, et les deux dernières confirment la volonté de régulation d'un ensemble d'activités organisées à l'échelle du pays, mais la nouveauté vient aussi de la place accrue du marché dans ce mouvement (Augustin, 2003).

Les mouvements d'éducation populaire ont participé à de multiples projets éducatifs destinés à favoriser la démocratisation des savoirs dans le but de compléter l'enseignement scolaire et de former des citoyens. Ils ont œuvré à partir de militants et de bénévoles dans un temps où les frontières étaient ressenties comme plus nettes entre les classes sociales, entre les groupes d'âges, entre les mentalités et les idéologies. Ce temps se défait progressivement à partir des années 1960 en raison des transformations profondes liées à l'évolution de la société et des villes qui déstructurent les solidarités anciennes. Les jeunes deviennent plus nombreux et plus proches, la lutte des classes s'affadit, la scolarisation progresse, les nouveaux espaces urbains, notamment les grands ensembles, nécessitent de nouvelles formes d'animation.

Le concept d'animation qui s'impose progressivement résulte donc d'un ensemble complexe initié à la fois par les avancées des mouvements et fédérations d'éducation populaire depuis le début du siècle et par la conception jacobine de l'État en France. Ce concept, comme celui de ministère de la Jeunesse et des Sports, s'inscrit dans une vision lloouasse-administrative française qui marque sa différence dans l'espace européen puisqu'il est absent dans les autres États de l'Union généralement décentralisés. Ce qui fait « système » dans cet ensemble, c'est l'engagement des réseaux civils dans sa constitution et le renforcement de l'intervention de l'État et des collectivités locales. Les mouvements d'éducation populaire acceptent d'abandonner une partie de leur spécificité pour affirmer la nécessité d'une animation neutraliste (ce qui ne signifie pas forcément neutre) de la formation de professionnels. G. Poujol (1989) note avec raison que « *cette proclamation est symptomatique de l'expression d'une société dont la laïcité tient désormais de sur-moi et qui refoule honteusement autant le religieux que le politique* ». En entonnant le refrain de l'État Providence, les mouvements d'éducation populaire participent à l'invention d'un système qui leur échappe en partie, même s'ils gardent des liens étroits avec lui.

À la fin des années soixante-dix, l'intitulé générique d'animation tend à unifier des fonctions parfois anciennes, souvent occupées dans le cadre du bénévolat et du militantisme. Héritiers de l'éducation populaire, de l'action sociale ou du mouvement sportif, les animateurs ne constituent pas cependant un groupe homogène. Leur formation professionnelle codifiée par des statuts administratifs reste encore cloisonnée et dépendante d'institutions jalouses de leurs prérogatives et de leurs territoires respectifs. Sous l'effet de nouveaux dispositifs, ces pratiques tendent cependant à s'imbriquer davantage dans le projet d'intervention globale. Sur les mêmes lieux et auprès des mêmes populations s'expérimente concrètement un travail impliquant le rapprochement des professions d'animation. Ce rapprochement est concomitant du passage des équipements fonctionnels aux dispositifs d'animation (Augustin, Ion, 1993) et donne une réelle actualité à la professionnalisation des animateurs.

Ainsi, en l'espace de quarante ans, l'animation s'est affirmée et peut être présentée comme un système avec ses institutions, ses équipements et ses acteurs. Ce système situé à côté de celui de l'Éducation nationale, intéresse en priorité les enfants, les adolescents et les jeunes, mais aussi les autres classes d'âges. Résultant de la sédimentation d'actions diverses, il associe des œuvres privées, des associations, des équipements et plus récemment utilise les dispositifs initiés par l'État et les collectivités locales. Système complexe et enraciné dans l'histoire sociale du pays, il apparaît plus souple que celui de l'Éducation nationale et peut être considéré comme un ensemble intermédiaire d'actions et de développement culturel agissant sur le triple registre de la régulation, de la promotion et de la valorisation (Augustin, Gillet, 2000). Mais les faits sont là, les militants (Poujol, 1996 ; Ion, 1998) ont souvent cédé la place aux animateurs professionnels dont le nombre n'a cessé de croître et les observatoires estiment à plusieurs centaines de milliers les emplois créés, tous statuts confondus. Quels que soient les chiffres retenus, deux éléments s'imposent. D'abord celui de la croissance de la professionnalisation et ensuite celui de la diversification des fonctions qu'ils remplissent.

Les activités multiples proposées par les fédérations d'éducation populaire et les services de l'animation correspondent à une demande de loisirs de plus en plus diversifiée. Cette diversification est liée aux tendances apparaissant dans les enquêtes menées par le ministère de la Culture (Paureau, 1992 ; Donnat, 1998) et soulignant par exemple que les jeunes ont aujourd'hui « leurs » loisirs ; ils ont fortement contribué à l'essor de l'écoute musicale sur disque, cassette, baladeur et F.M. qui caractérise, avec la télévision et l'informatique, la vie culturelle de ce début de siècle. Musique enregistrée, jeux vidéos, télévision et sorties entre copains résument quelques tendances culturelles des jeunes. À côté des activités individuelles ou pratiquées dans le cadre de groupements éphémères, les loisirs organisés n'ont cessé de s'adapter aux besoins de la société. Centres de loisirs (y compris de la petite enfance) et de vacances, équipements de proximité, clubs, foyers, maisons et centres d'animation couvrent le territoire et offrent de multiples activités d'initiation et de perfectionnement artistiques et culturelles.

Du côté des activités physiques et sportives, les évolutions sont encore plus fortes (Irlinger, 1989 ; INSEP-MJS, 2002). Les jeunes restent de loin le groupe le plus pratiquant, que ce soit dans les sports individuels (natation, judo, gymnastique, ping-pong et tennis...) ou collectifs (football, basket, handball...). Si les progressions sont partout à la hausse, les écarts existent toujours entre les pratiques des filles et des garçons ou selon les appartenances sociales, et l'enquête de l'INSEE souligne que le temps libre joue un rôle décisif dans la reproduction et la consolidation des différences entre sexes et groupes sociaux.

En dehors des systèmes d'emprise, les jeunes participent à l'invention d'une culture et d'une socialité spécifiques. Ils gèrent leurs loisirs sous forme de plus en plus privative et individuelle, que ce soit à partir du marché privé ou des structures collectives qui fonctionnent comme prestataires de services. Dans ce jeu, la famille, l'école et les organisations d'éducation populaire ne sont plus les seuls lieux de transmissions de modèles, et l'idée même de modèle est en partie dépassée ; les jeunes ont évolué insensiblement mais profondément d'une position de dépendance à la revendication d'une autonomie et parfois à sa conquête, certes problématique mais bien réelle. L'allongement de la scolarité a contribué à faire du groupe de pairs une référence obligée et a forgé une culture juvénile indépendante des lieux traditionnels de socialisation. Cette culture se trouve socialement reconnue et a gagné sa place dans l'espace public ; elle est visible dans les banlieues comme dans les centres des villes. Mais l'homogénéisation culturelle qui fait participer la plupart des jeunes au même univers, comme l'affirmation d'une sociabilité qui leur paraît propre, ne doit pas cacher les frustrations liées aux inégalités sociales. Jamais peut-être la banlieue n'a été aussi proche et aussi éloignée de la cité. Au terme de l'évolution récente concernant les loisirs collectifs, les fédérations d'éducation populaire et les services d'animation, on constate à la fois l'émergence d'une société éducative et l'éclatement des modèles proposés. Cette société n'a jamais eu autant de difficultés à résoudre les déliaisons sociales, les problèmes d'adaptation et les crises des publics et des référents. Les situations sont évidemment différentes selon les groupes, les plus privilégiés et les classes moyennes réussissent généralement à ajuster, non sans difficultés, les besoins fluctuants des enfants et des jeunes à l'offre diversifiée qui leur est proposée, mais la question se pose en termes plus aigus pour les jeunes des milieux populaires et en particulier pour ceux des banlieues « fragiles ». Pour tous cependant, la question du marché et de l'industrie des loisirs est omniprésente et pose le problème d'une alternative à la récupération des loisirs par le marché.

2 – L'engagement et les formations : des éléments propices à la professionnalisation

Du côté de l'encadrement des temps libérés, la nouveauté depuis 1960 est donc la constitution progressive des métiers de l'animation. Il faut cependant éviter deux erreurs d'analyse : la première est de considérer que les animateurs ont, comme dans un système de vases communicants, pris la place des bénévoles et des militants ; la seconde est de rêver à un retour d'un soi-disant âge d'or de l'éducation populaire. À l'évidence, aux CEMÉA comme ailleurs, nombre de militants sont devenus des professionnels de l'animation, salariés, directs ou indirects, des pouvoirs publics. Mais ces transferts n'ont pas empêché le renouvellement des bénévoles. C'est la frontière entre salariés et bénévoles qui se trouvent interrogée puisque la

compétence peut s'afficher, comme le note J. Ion (2004), du côté des bénévoles et que se multiplient les petits boulots d'animateurs sans réelle qualification.

Regardons donc du côté des formations d'animateurs et des diplômes d'État Jeunesse et Sport décernés chaque année. D'abord les diplômes dits non professionnels (plus de 50000 BAFA par an et 2000 BAFD). Pour les diplômes dits professionnels, environ 1480 BAPAAT (assistant-animateur, niveau 5), 2600 BEATEP (niveau 4), 300 DEFA (niveau 3) et 36 DEDPAD (niveau 2). Du côté de l'université, notons environ 1000 DUT par an et quelques centaines de licences professionnelles d'animation.

Il ressort de ces chiffres que si les mouvements d'éducation populaire parviennent à former des « volontaires » pour l'animation (BAFA), les autres formations sont insuffisantes par rapport à la demande. Cela est surtout vrai pour les niveaux 2/3, c'est-à-dire les niveaux où l'animateur doit être capable de mettre en œuvre une « intelligence stratégique » dans une perspective d'ingénierie territoriale (Augustin, Gillet, 2000). Cet état de fait entraîne des interprétations diverses et certains considèrent (Menger, 2003) que la faiblesse de qualification et le flou autour de l'animation, comme cela existe dans les métiers artistiques, et même dans les métiers sportifs, anticipent la multiplication des statuts utiles à la métamorphose du capitalisme. C'est ainsi que se développe le débat opposant qualification et compétences avec la tendance à la valorisation de ces dernières.

Parmi les multiples éléments participant à la professionnalisation, plusieurs peuvent être retenus. C'est d'abord le progrès accompli en matière de généralisation de l'enseignement secondaire et supérieur depuis les quatre dernières décennies. La démocratisation a entraîné la progression des postes d'enseignants, mais l'apprentissage socioculturel et sportif a eu des effets sur les pratiques au-delà des établissements scolaires, et les clubs de jeunes et clubs sportifs n'ont jamais eu autant d'adhérents, qu'il faut accompagner et encadrer. Dans le même temps, les activités péri et post-scolaires se sont multipliées ; les centres de loisirs sans hébergement (CLSH) ont pris le relais des colonies de vacances ; les clubs, foyers, maisons de jeunes et les dispositifs d'animation s'organisent dans les collectivités locales où, là aussi, les postes d'animateurs n'ont jamais été si nombreux. C'est ensuite le renforcement des procédures étatiques qui, de 1962 à 1980, a favorisé l'édification de multiples équipements socioculturels ou sportifs dans les communes, et le processus se poursuit désormais à l'initiative des collectivités locales. Ces installations généralement gérées par les municipalités sont indispensables à l'essor de l'animation et du mouvement sportif et entraînent la création de nombreux postes de travail. C'est aussi la multiplication des animations socioculturelles qui nécessitent l'intervention de gestionnaires d'activités. C'est encore l'étonnant développement des pratiques de loisir qui échappent en partie au caractère normatif des institutions et qui

peuvent s'exercer en plein air, en bord de mer, à la montagne, à la campagne mais aussi en milieu urbain et périurbain. Ces pratiques ludo-touristiques se développent et participent à la diffusion des loisirs dans la société. C'est enfin l'usage de l'animation et du sport pour favoriser l'insertion sociale et l'identification communautaire, qui amène la multiplication des animateurs socioculturels et socio-sportifs dans les villes, les banlieues, les centres de vacances et de loisirs.

Outre la professionnalisation, les études les plus récentes soulignent trois tendances majeures. On constate tout d'abord que la diffusion des pratiques de loisirs concerne de larges tranches de la population et en particulier les jeunes et les femmes, les jeunes de plus en plus tôt et les adultes plus longtemps. L'image du pratiquant devient donc multiforme. La deuxième tendance montre que la différenciation des activités reste forte selon les milieux sociaux et parfois les milieux géographiques. Enfin, on observe depuis une vingtaine d'années un mouvement de plus en plus marqué d'autonomie des pratiques et d'attrait pour celles auto-organisées, ce qui réclame de nouvelles adaptations aux institutions de l'animation et du sport. Ces évolutions, qui sont liées à l'émergence d'une société du temps libre, posent la question de l'adéquation des formations aux emplois.

Le choix opéré par tant de jeunes de toutes les couches sociales, et plus seulement des couches moyennes comme hier, de s'investir dans les métiers de l'animation et du sport est aussi un fait à observer, même si par ailleurs le marché de l'emploi n'est pas toujours prêt à accueillir tous les demandeurs dans des statuts solides et pérennes. Le secteur est attractif et garde son image de vitalité. La question des formations et du marché du travail se pose d'abord aux jeunes qui cherchent à s'insérer dans la société. Et la société d'aujourd'hui apparaît plus complexe que celle des années 1960, où les diplômés, peu nombreux, trouvaient des portes ouvertes à la fin de leurs études et où les non-diplômés avaient aussi la quasi-assurance d'obtenir un travail. Spécificité accrue, mobilité et versatilité des emplois deviennent la règle, sauf peut-être pour les emplois de la fonction publique. La préparation méthodique au choix d'un métier s'impose donc. Les erreurs d'orientation, même si les reconversions s'avèrent possibles, sont parfois du temps perdu et des occasions manquées, d'autant que la concurrence est sévère. Il convient donc de connaître les différentes branches, les différents types de formation et leurs débouchés professionnels. Les éléments d'information ne manquent pas, mais dans le domaine des emplois émergents, ils sont plus rares. Dans cet ensemble, certains postes de travail sont mieux connus, mais pour d'autres gisements d'emplois, il faut être attentifs aux nouveautés qui se succèdent dans une société très réactive aux modes et mesurer le travail de rénovation des métiers des loisirs mené par les fédérations, les ministères et les partenaires sociaux.

3 – Concertation et rénovation participative des métiers des loisirs

La question des formations, des métiers et des engagements qui mobilisent des milliers d'acteurs se pose depuis longtemps, et les mutations en cours dans l'encadrement des temps libérés ont déjà été évoquées. Un chantier est ouvert pour tenter d'adapter l'offre de formation aux demandes de la société. La nouveauté vient d'un effort de concertation et de rénovation qui s'organise et dont il convient de rappeler les modalités et les enjeux.

La « sécularisation » de l'animation et du sport et la croissance des emplois se confirment en jouant sur les six niveaux de qualification utilisés pour classer les métiers et les professions. Le niveau 6 correspond à l'absence de qualification professionnelle, le niveau 5 au CAP ou BEP, le niveau 4 au bac, le niveau 3 au BTS et DEUG, le niveau 2 à la licence et le niveau 1 à un diplôme obtenu au-delà de cinq années d'études après le bac. L'importance des qualifications, et notamment des diplômes d'État, s'inscrit dans la manière bien française d'organiser les professions (Dubar, Trepier, 1998), qui n'évite cependant pas le débat opposant qualifications et compétences. De leur côté, les partenaires sociaux classent les métiers et professions par branche dans une grille de qualification à laquelle est associée une grille de salaires. La convention collective de l'animation a été signée en 1988 et celle de la branche sport est en voie d'élaboration.

Afin de proposer aux partenaires sociaux de l'animation et du sport, comme cela existe dans d'autres branches, un lieu de concertation pour réfléchir aux formations, aux diplômes et aux qualifications, la Commission professionnelle consultative (CPC) de l'animation et du sport a été créée en 1999 par le ministère de la Jeunesse et des Sports. Elle rassemble huit représentants des employeurs, huit des employés, onze des pouvoirs publics et sept personnalités qualifiées. Lieu d'orientation stratégique, elle travaille à la validation des projets de diplômes comme le Brevet professionnel de jeunesse, éducation populaire et du sport (BPJEPS, niveau4) qui s'inscrit dans le travail de rénovation des diplômes. Les commissions paritaires nationales de l'emploi-formation (CPNEF) de l'animation et du sport ont une mission plus large puisqu'elles négocient les accords dans le cadre des conventions collectives nationales. La CPNEF animation a été créée en avril 1991 et la CPNEF sport en juin 2000. Les CPNE sont chargées d'élaborer une politique de branche en matière d'emplois et formations et œuvrent en amont des CPC qui travaillent sur les diplômes d'État. Ces instances de concertation (CPNE et CPC) soulignent donc l'intérêt que la société civile et l'État portent à la rénovation et à l'adaptation des formations et des diplômes. Elles peuvent également créer des certifications professionnelles, c'est ainsi qu'un accord national pour la création de certificats de qualification professionnelle (CQP) a été signé le 6 mars 2003 par les partenaires sociaux de la CPNEF sport. Parallèlement, certaines dispositions de l'article 363-1 du code de l'éducation

(ex article 43 de la loi du sport), limitatives pour le travail professionnel, ont été aussi modifiées pour ne pas être un frein au développement de l'emploi sportif et permettre le transfert progressif des brevets des fédérations sportives vers les CQP et les diplômes d'État. La complémentarité entre diplômes d'État et CQP (ces derniers étant plutôt destinés à l'encadrement occasionnel ou saisonnier) constitue un exemple que développe la branche sport. Du côté de l'éducation nationale, des réformes sont aussi en cours, en particulier à l'université avec la réorganisation des études dans le cadre du LMD (Licence-Master-Doctorat), applicable à l'Europe. La réforme universitaire vise à regrouper l'ensemble des diplômes existants à l'intérieur de trois cursus : « le 3, 5 ou 8 ». Les sorties de l'enseignement supérieur doivent s'organiser à trois niveaux : bac + 3 (licence), bac + 5 (avec le grade de master commun aux DEA, DESS, diplôme d'écoles d'ingénieurs et de commerce) et bac + 8 (doctorat). La réorganisation de l'ensemble des études en modules, selon le Système européen de transfert de crédits (ECTS en anglais : European Credit Transfer System) doit favoriser la mobilité étudiante, diversifier les parcours de formation et permettre de développer les études tout au long de la vie. Le système des ECTS découpe les cursus, non à l'année universitaire, mais en unités de compte. Ces crédits, appelés par certains « euros des universités », permettent de mesurer le succès de l'étudiant selon divers modules couvrant l'ensemble de ses activités liées à l'enseignement, aux stages et au travail personnel. Une année universitaire conduit à l'acquisition de 60 crédits et une licence française vaut donc 180 crédits, une maîtrise 240 crédits et un troisième cycle professionnalisé 300 crédits.

Le projet ECTS débouche sur des transformations profondes : la possibilité de s'inscrire à l'université à tout moment de l'année, d'obtenir des crédits à l'étranger pouvant s'ajouter aux crédits français et la multiplication de cursus interdisciplinaires. L'un des objectifs de ce projet est de favoriser, sans négliger les formations de base, la professionnalisation des études afin de renforcer l'insertion dans le monde du travail. Dans le domaine de la préparation aux métiers du sport, ce projet prend une actualité particulière en raison de l'augmentation des effectifs STAPS depuis 1995.

Reste la question de l'articulation des certifications entre les ministères. Beaucoup a déjà été réalisé, notamment par la Commission pédagogique nationale (CPN) carrières sociales pour le DUT du même nom et le DEFA, mais aussi pour d'autres diplômes universitaires. Pour les métiers du sport, rappelons que le nombre des étudiants dans cette filière est passé de 6 883 en 1979 à près de 50 000 en 2004, avec un flux annuel toujours supérieur à 10 000 entrants en première année depuis la fin des années 1990. Le rapport Jean Camy (mars 2002) propose une série de mesures et la possible création d'un dispositif intégré de formation aux métiers du

sport. Un dispositif équivalent pourrait être envisagé pour les métiers de l'animation socioculturelle.

Extraits du rapport Jean Camy (mars 2002) : « Le service public de formation aux métiers du sport : vers un dispositif intégré ? »

« Nous avons exprimé plus haut notre conviction selon laquelle un dispositif de certification commun aux deux ministères concernés par la formation aux métiers du sport (le ministère de la Jeunesse et des Sports et le ministère de l'Éducation nationale) constituait la seule réponse garantissant une collaboration durable entre eux. Nous avons aussi mentionné les fortes résistances que cette proposition rencontre auprès des principales instances de décision de ces deux ministères, raison pour laquelle nous avons opté pour une solution de transition. Il est toutefois important de signaler que les principaux syndicats représentant les personnels, au MJS comme au MEN, ont manifesté un réel intérêt pour la perspective d'un service public de formation organisé autour d'un système de certification commun aux deux ministères. Les conditions permettant de garantir la mission formatrice et la préservation des acquis du MJS en matière de formation sont à étudier de façon plus précise si l'on veut aller plus loin dans la démarche.

De fait, pour le court terme, il reste à envisager pour leurs établissements la meilleure manière d'appliquer les nouvelles dispositions de la loi du 6 juillet 2000, en particulier de son article 43. Une première avancée nous semble être la mise en place de l'Observatoire national des métiers de l'animation et du sport (ONMAS), observatoire commun aux deux ministères et qui devrait leur fournir des informations utiles pour le pilotage de leur politique de formation. Cet Observatoire pourrait être le pendant national de l'Observatoire européen de l'emploi sportif, dispositif dont s'est doté le Réseau européen des sciences du sport, de l'éducation et de l'emploi qui rassemble plus de 200 établissements dont 150 universités européennes. Il pourrait également contribuer au travail de réflexion et de concertation engagé par les Observatoires régionaux emploi-formation. »

Précisons enfin que le système LMD doit s'appliquer à tout l'enseignement supérieur français, et pas seulement à l'université. Les diplômes de niveau 3 et plus du ministère de la Jeunesse et des Sports doivent donc s'articuler avec ces standards pour être appréciés en ECTS. Ainsi, on mesure à la fois la complexité et les enjeux des chantiers ouverts pour adapter les offres et les

demandes d'emplois dans une société en changement, mais les incertitudes persistent quant aux approches prospectives.

De profonds changements ont, depuis un demi-siècle, marqué la société française. Les temps libérés se sont multipliés, les offres éducatives se sont diversifiées : bénévoles, militants et animateurs professionnels participent à l'émergence d'une société éducative, mais les ajustements proposés ne parviennent pas à résoudre les déliaisons sociales et à éviter l'éclatement des modèles. Et surtout, les choix proposés ne feront pas l'économie des grandes tensions qui taraudent nos sociétés et notamment quatre d'entre elles, les tensions mondial-local, privé-public, gouvernement-gouvernance et autonomie-hétéronomie des pratiques, qui nécessiteront des décisions politiques. Il est urgent d'inscrire la question de l'encadrement des temps libérés dans des recherches et des projets politiques de régulation et d'émancipation sociales.

- AMAR (M.) éd. – *2005 : le choc démographique, défi pour les professions, les branches et les territoires*, Commissariat au plan, Paris, La documentation Française, 2002
- Aspirations et conditions de vie des Français, CREDOC, rapports techniques, années 1980-2000
- AUGUSTIN (J.P.) et ION (J.) – *Des loisirs et des jeunes, cent ans de groupements éducatifs et sportifs*. Paris : Editions ouvrières, 1993
- AUGUSTIN (J.P.) – *Sport, géographie et aménagement*, Paris, Nathan, 1995
- AUGUSTIN (J.P.) et GILLET (J.C.) – *L'animation professionnelle*, Paris, L'Harmattan, 2000
- AUGUSTIN (J.P.) – *Le sport et ses métiers, nouvelles pratiques et enjeux d'une professionnalisation*, Paris, La Découverte, 2003
- CHANTELAT (P.) – *La professionnalisation des organisations sportives. Nouveaux enjeux, nouveaux débats*, L'Harmattan, Paris 2001
- CHENU (A.) et HERPIN (N.) Une pause dans la marche vers la civilisation des loisirs ?, *Économie et statistique*, n°352-353, 2002 p.15-37
- CHOPART (J.N.) éd – *Les mutations du travail social*, Paris, Dunod, 2000
- DONNAT (O.) – *Les pratiques culturelles des Français, enquête 1997*, Paris, La documentation française, 1998
- DONNAT (O.) et COGNEAU (D.) – *Les pratiques culturelles des Français, 1973-1989*, Paris, La documentation Française, 1990
- DUBAR (C.) et TRIPIER (P.) – *Sociologie des professions*, Paris, Armand Colin, 1998
- DUMAZEDIER (J.) – *Vers une civilisation des loisirs ?*, Paris, Seuil, 1962
- DUMAZEDIER (J.) – *Révolution culturelle du temps libre, 1958-1988*, Paris, Méridiens-Klincksieck, 1988
- GILLET (J.C.) – *Animation et animateurs, le sens de l'action*, Paris, L'Harmattan, 1995
- GODET (M.) – *Le choc de 2006, démographie, croissance, emploi*, Paris, O. Jacob, 2003
- HUET (A.) et SAEZ (G.) éd. – *Le règne des loisirs*, Paris, DATAR et Aube, 2002
- ION (J.) – *La fin des militants ?*, Paris, L'Atelier, 1997
- ION (J.) ed. – *Militer aujourd'hui*, Paris, Presses de sciences Po (en cours de publication)
- IRLINGER (P.), MÉTOUDI (M.) et LOUVEAU (C.) – *Les pratiques sportives des Français*, Paris, INSEP, 1989
- Les pratiques sportives en France*, enquête INSEP et MJS, 2002
- MENGER (P.H.) – *Portrait de l'artiste en travailleur. Métamorphose du capitalisme.*, Paris, Seuil, 2003
- PAUREAU (F.) – *Les pratiques culturelles des jeunes*, Paris, La documentation française, 1992
- POUJOL (G.) – *Profession : animateur*. Toulouse : Privat, 1989.
- POUJOL (G.) – *Des élites de société pour demain ?*, Paris, Érés, 1996
- RAUCH (A.) – *Les vacances*, Paris, PUF, 1993
- SEIBEL (C.) éd. – *Avenir des métiers, rapport du groupe « Prospective des métiers et qualifications »*, Paris, La documentation Française, 2002
- Se former aux métiers des loisirs*, Guide technique du Centre Inffo, Paris, 1997, 2 tomes
- SUE (R.) – *Les loisirs*, Paris, PUF, 1993
- SUE (R.) – *Renouer le lien social*, Paris, O. Jacob, 2001
- VIART (J.) – *Le sacre du temps libre, la société de 35 heures*, La Tour d'Aigues, Aube, 2003
- YONNET (P.) – *Travail, loisir : temps libre et lien social*, Paris, Gallimard, 1999
- YONNET (P.) – *Les incertitudes du temps libre*, *Le débat*, n° 121, 2002, p.65-74

IV/ Echos thématiques

*Six ateliers de travail ont été menés au cours de ces journées d'études.
Après avoir entendu les contributions introductives, les participants ont débattu des constats,
des enjeux et des perspectives sur chaque thème.
Quelques questions ont été formulées et proposées lors d'une table ronde finale.
Le présent chapitre rend compte de l'ensemble de ces travaux.
Les textes ont été rédigés par les rapporteurs de chaque atelier.*

ATELIER N°1

Offre publique de loisirs et jeunes urbains : quelle adéquation ?

L'atelier a été introduit par quatre témoignages de professionnels ayant des statuts et des missions différents auprès de jeunes. Muriel Arbonville, chargée de mission jeunesse à la mairie de Pont-de-Claix (proximité de Grenoble) ; Hassen Allouache, directeur de la jeunesse de la ville de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) ; Antoine Prudent directeur du service municipal de la jeunesse de Vauréal (Val d'Oise) et Farid Bensikhaled, permanent à la FSGT du Val-de-Marne. Véronique Bordes, chargée de recherche associée au Centre de Recherche Education et Formation de l'Université de Paris X Nanterre, a fait ensuite une intervention d'une demi-heure. (cf. Contributions).

• **Constats, contradictions, difficultés :**

Il existe une **difficulté de mise en cohérence** des offres de loisirs des différents services d'une institution locale. Cela est certainement dû au **manque de clarté de la commande politique** qui permettrait de fournir des moyens supplémentaires (des coordinateurs par exemple), mais aussi à un manque d'articulation dialectique d'une offre globale et d'offres locales.

Cette dernière remarque étant à mettre en lien avec l'échelle du territoire considéré (5 000 ou 100 000 habitants) et la capacité de pénétration de ces territoires par les institutions locales. Des dispositifs, tel le *Contrat Temps Libre*, existent pour développer la globalité de l'éducatif. Néanmoins, si ces dispositifs s'appuient sur des diagnostics favorisant une analyse des besoins, une évaluation dynamique et des financements pérennes, **beaucoup d'élus n'y voient encore qu'une opportunité financière**. Cette recherche de la cohérence de l'offre, du local au global sur le territoire d'une ville, se confronte à la diversité des publics et de leurs demandes/besoins (en termes d'âge, de situation au regard de la scolarité, de l'entrée dans la vie, des appartenances...). Quant aux expériences de diagnostics menées sur le milieu rural et urbain, elles montrent que les élus développent peu une approche politique globale.

Il ressort aussi une **difficulté d'évaluer** les différentes actions en direction de la jeunesse et plus encore, la globalité de ces propositions c'est-à-dire la politique en direction de la jeunesse.

À ces deux constats, nous pouvons en associer deux autres : celui de **la nécessité d'accompagnement et de suivi des animateurs** sur le terrain et celui de la **difficulté à trouver des animateurs qualifiés** possédant des compétences dans le domaine de la médiation et de l'action collective. Un des objectifs, pour les animateurs, est d'apprendre aux jeunes à débattre

et à co-construire leurs actions de loisirs. Néanmoins, ces animateurs sont confrontés à un déficit de compétences sur ces thèmes et à une difficulté à prendre du recul dans le contexte des pressions subies au quotidien sur les quartiers. *Le travail en réseau* avec des acteurs qui possèdent des formations différentes est une manière de développer de l'expertise en matière de jeunesse.

Il ressort enfin une *difficulté à construire* aujourd'hui les politiques de la jeunesse dans un va et vient *entre les politiques et les techniciens*. La complexité aujourd'hui est telle, que cette complémentarité est nécessaire. (L'époque des « grandes politiques » de la jeunesse des « trente glorieuses » est révolue, mais celle où elles se construisaient par les techniciens doit l'être aussi !). Certains élus constatent soit des *réentions d'informations* liées en partie à des enjeux de pouvoir entre techniciens et politiques, soit *des déficits -par manque de formation- de compréhension des besoins* des jeunes. D'autres rêvent de consulter les professionnels, mais se trouvent confrontés à différents obstacles : un turn-over important, des professionnels qui doutent, voire des professionnels qui ne portent pas le / de projet politique.

De ces acteurs professionnels, qui sont dans les structures de jeunesse, que dit-on ? D'abord, *qu'ils sont en souffrance*. Celle-ci est due, pour certains, à *leur statut précaire* (souvent évoqué pour la province), ou à un *déficit de cadrage et d'exigence* de la part de leur hiérarchie ou / et à une *dilution des fonctions* et rôle de chacun sur le terrain, notamment pour les animateurs. Comment, dans ce cas, répondre à « une non demande » émanant des jeunes qui ne fréquentent pas les structures, comment la décrypter, comment l'analyser ? D'autant plus que certains jeunes ont besoin de se retrouver entre eux sans forcément utiliser les offres publiques de loisirs. Cette pratique participe de leur socialisation secondaire. Par ailleurs, la réponse des politiques et des professionnels est souvent *une inflation de l'offre vers l'activité, l'activisme consumériste*. Ils cèdent souvent, en cela, à la demande de réassurance émanant des parents.

Aujourd'hui, la *nécessité d'expérimentation* est importante, notamment sur les modes de participation citoyenne des jeunes qui sortent des approches classiques et souvent instrumentalisantes. L'exemple des expériences sur l'international est de ce point de vue riche d'enseignements, puisqu'il montre que les jeunes les plus en difficulté sont sans doute ceux qui sont « en demande d'international ». Ce *passage par l'international* permet de construire un autre regard sur le monde.

- **Les enjeux :**

Cinq grands enjeux de sens sont centraux.

- a) Il s'agit de préciser que le travail en direction de la jeunesse *s'inscrit d'abord dans le champ de l'éducatif avant celui du social*. Si certains aspects renvoient à la question « du social », il ne faut surtout pas oublier qu'être jeune c'est d'abord avoir à faire avec l'adolescence, avec l'être en construction et donc fondamentalement avec *l'éducatif*. Cela nécessite la construction d'un projet politique éducatif. Néanmoins, ce projet politique centré sur la jeunesse ne suffit pas, il doit être accompagné et mis en synergie avec d'autres projets politiques : politique urbaine, politique culturelle, scolaire, logement... Un moyen d'étayer les projets politiques est de passer par la réalisation de micro expérimentations, de recherches-actions, relayées par les professionnels du terrain. La nécessité de *renforcer les animateurs sur le sens de leur intervention* passe par la **formation**, mais aussi par la prise en compte qu'aujourd'hui, les plus formés qui maîtrisent mieux la connaissance et l'approche éducative du public s'éloignent du terrain en accédant à des postes de cadre.
- b) L'idéologie du libéralisme économique irrigue tous les espaces sociaux et produit des consommateurs. Comme alternative, il y a nécessité *d'inscrire les actions en direction de la jeunesse dans la philosophie de l'éducation populaire*, notamment dans ce qu'elle propose de *libératoire*, de *solidariste*. Le risque, si on ne s'arc-boute pas sur ces valeurs, étant de s'inscrire dans une escalade qui, passant par la paix sociale ira jusqu'au contrôle social. Concrètement, cela se traduit déjà par des questionnements des acteurs de terrain qui se demandent : « pourquoi est-on là ? », « à quoi sert-on ? ». Sur cette question, nous nous interrogeons sur le déficit de militantisme que certains mettent en lien avec le développement de la professionnalisation de l'animation.
- c) Si, de plus en plus, *la prégnance du groupe de pairs est importante* dans les processus de socialisation, *il ne faut pas la confondre ou accepter qu'elle bascule sur le repli et l'enfermement de l'entre-soi* (qui d'ailleurs, souvent, se surajoute à un entre-soi social). Si la fonction primaire de l'entre-soi est la recherche de la sécurisation, *l'entre -soi dans l'espace public, c'est la domination !* L'entre-soi, c'est rendre impossible la construction des altérités. Sortir les jeunes de cet entre-soi est une difficulté car si c'est mal ou trop hâtivement pensé, il y a risque de renforcement des stéréotypes (par exemple dans des moments qui visent la « rencontre » entre des jeunes « différents » et où les enjeux d'images réciproques sont très forts). Permettre la sortie de l'entre-soi, c'est *réaffirmer la dimension fondamentale de l'individu dans le groupe et la place du projet individuel*. N'oublions pas que le loisir peut-être un moyen pour lutter, pour casser les inégalités qui croissent entre les catégories sociales

- d) Si nous parlons aujourd'hui des loisirs - et nous avons réaffirmé leurs enjeux sociétaux positifs - *n'oublions pas tous les aspects qui agissent sur le devenir des jeunes* et leur accès à l'autonomie : la formation, l'accès à l'emploi, au logement, à la santé...
- e) Enfin, autre enjeu essentiel, *la place des filles notamment dans les loisirs*. Souvent, quand elles y accèdent, les actions proposées renforcent la discrimination des rôles sociaux et contribuent à renforcer les stéréotypes sexistes. Si l'animation socioculturelle a permis à une majorité d'entre elles de passer de « l'aiguille à la plume », comment optimiser cette tendance et développer de nouveaux objets, supports à une plus grande libération ?

ECHOS

Séverine Rommé (*Directrice générale des services de la ville de Stains*)

« Les politiques de la jeunesse sont interpellées par les enjeux évoqués. Le public *jeune*, nous ne savons pas très bien quand il commence et quand il se termine, nous ne savons pas très bien qui il est, ni où il se trouve. Il est beaucoup question de *jeunesse* dans le service des sports, dans l'action culturelle, dans l'action sociale... Il est question de la jeunesse dans l'accès au logement, dans le droit à la santé, à l'emploi... Ne reste au *service jeunesse* que l'organisation des loisirs et plus encore des vacances. Pour la participation des jeunes à l'organisation des loisirs, nous avons choisi de faire le pari des *espaces publics* : identifier des espaces de *vivre ensemble*, quel que soit son âge, son sexe ou sa culture d'origine. Nous sommes en train de construire une *Maison du temps libre*, conçue avec l'ensemble des partenaires du quartier, y compris les jeunes. Ils ont été associés dès le départ au projet, car l'architecture n'est que le reflet d'un projet *politique*. Ce projet devrait permettre, à partir de plusieurs espaces de jeu, social, numérique... de recréer de la *mixité*. »

Jean-Pierre Augustin (*Président de l'Observatoire national des métiers de l'animation et du sport*)

« Le thème de la jeunesse questionne les militants et les professionnels, qui sont souvent dépassés par les attitudes à prendre. Il peut être utile de faire un peu d'histoire. Il y a eu les « patros », qui marchaient à l'autorité, les directeurs étaient des prêtres ou des laïcs, ils savaient ce qu'il fallait faire. Ensuite, il a eu des mouvements de jeunes, qui ont été un peu plus ouverts, réservés aux collégiens et aux lycéens. Ensuite, nous avons eu le grand rêve des *équipements* pour tous : la France se couvre d'équipements qui vont permettre à tous les jeunes d'un quartier de construire ensemble une société meilleure. Ensemble, ils feront un *conseil de maison*, qui les préparera au *conseil d'administration*, avant qu'ils n'intègrent le *conseil municipal*... Ce projet était intéressant. Après quoi nous avons eu *la crise*, et l'instauration d'un système inégalitaire répondant à des situations inégales, ce furent toutes les politiques de quartiers, etc. Les animateurs héritent de toute cette histoire qui continue à fonctionner de manière sédimentaire, toutes les strates fonctionnent encore. Trois incertitudes principales pèsent sur cette réalité. D'abord la relation au travail est beaucoup plus difficile aujourd'hui que dans les années 60. Les relations entre filles et garçons sont aussi très différentes, chacun se débrouille. Quant à la promotion sociale, elle est évidemment aussi très différente. Les mouvements d'éducation populaire et de jeunesse doivent continuer à réfléchir sur les questions liées à ces incertitudes. Il y a un problème de *gouvernance* de la jeunesse qui se pose de manière nouvelle, ni les théoriciens, ni les praticiens n'ont de véritables solutions, d'autant qu'il n'y a pas de solution miracle. Il faut aider à construire des expérimentations, qui doit répondre à ces questions, de manière urgente. »

Claire Révillon (*Adjointe au maire chargée de l'enfance et de l'enseignement élémentaire et maternelle à la ville de Saint-Denis*)

« Faut-il avoir une politique jeunesse, ou une politique plus large ? Jean Viard indiquait qu'au temps agricole, les générations partageaient le même espace. Aujourd'hui les différentes générations ne partagent plus les mêmes espaces. Nous devons réfléchir politiquement sur la manière de partager les mêmes espaces. Certes, les jeunes doivent s'émanciper et trouver leurs espaces, mais ils ont en même temps besoin d'avoir en face d'eux des adultes qui peuvent les aider à conforter leurs démarches, leurs progressions. Or, ils ne trouvent plus d'espaces partagés avec ces adultes. »

ATELIER N°2

Temps libérés, temps de culture ?

Suite à l'introduction de M. Olivier Donnat (cf. Contributions), plusieurs éléments de réflexion ont été proposés par les participants à l'atelier. Constats, enjeux, contradictions et perspectives...

1. Les constats réalisés

Le temps libre augmente mais pas dans les mêmes proportions pour les hommes et les femmes, pour les classes favorisées et les autres, pour les jeunes et les vieux. Les gens disent manquer de temps, mais quand ils en ont plus, *leurs intentions* sont de : soit de *faire la même chose* plus lentement, soit de *faire plus d'activités déjà pratiquées*, soit de se tourner vers une *nouvelle activité*. Les *obstacles* à davantage de temps de culture sont : *la fréquence* de pratique d'activités, la *maîtrise des moments* de pratiques (flexibilité des horaires), *le coût* bien sûr. Il y a peu de vases communicants entre le temps de travail et le temps libre ; c'est finalement un troisième temps dit *domestique* et la famille qui bénéficient le plus de ce gain de temps. Les temps libérés se différencient aussi selon 3 déclinaisons : *l'appartenance sociale, le sexe, le genre* (quel type de temps libéré)

Il y a aujourd'hui une complexité des modes de vie et des rapports au temps, une diversité de pratiques qu'il n'y avait pas avant par exemple dans les pratiques associatives. On observe, depuis quelques années, un *essoufflement du militantisme* associatif, politique et syndical, mais ceux qui continuent de militer sont aussi ceux qui ont un niveau de pratiques culturelles élevé. On observe une *atomisation des temps de travail* : pour un temps de travail effectif de 35 h hebdomadaire, il existe plusieurs réalités dont certaines vont jusqu'à 50 h avec les temps de trajet (on peut alors parler de temps « du » travail...)

Le comportement culturel des jeunes a évolué par rapport aux « anciens » jeunes.

Par rapport à la différenciation sexuelle, on peut prendre l'exemple des pratiques du multimédia et des jeux virtuels qui concernent plus les jeunes hommes pour qui ce loisir devient une échappatoire...

Les équipements culturels n'ont pas ou peu adapté leur offre à l'éclatement des temps, hormis la question des horaires d'ouverture qui est à peine traitée.

Il existe une distance vis-à-vis de l'offre culturelle, un manque de lisibilité de certains objets culturels qui peut être soit sociale, soit culturelle ou territoriale. D'où *l'importance de projets éducatifs qui font le choix d'accompagner pédagogiquement les publics*, en mettant en œuvre le triptyque « *voir-faire-réfléchir* ».

Il n'y a pas suffisamment de cohérence entre les différents projets culturels. Parfois, on peut parler de redondance et de formes identiques selon les lieux (école, structure culturelle, associations...) ou au contraire constater l'absence de certaines autres formes culturelles.

On note de plus en plus *un rapport de consommation passive à la culture et aux loisirs*. On consomme des activités chez soi, des multimédias à l'outillage, en passant par toute une gamme d'activités plus ou moins éloignées du culturel. La tentation est grande de « combler » ses temps libres par de l'occupationnel, comme on complète un emploi du temps.

2. Les enjeux évoqués

Quel usage faire du temps, de son temps libre ou libéré ?

L'accès aux formes culturelles est une question *de temps, d'argent de territoire*. La question de l'accessibilité des formes culturelles s'est posée par rapport à l'espace et à l'espace public en particulier ; il faut aujourd'hui la *penser par rapport à l'espace privé*. L'approche de la question culturelle par les territoires, par l'espace, a souvent été faite, l'approche par le temps est nouvelle, parce qu'à l'évidence *il faut du temps, de la durée pour découvrir, goûter, s'approprier, assimiler, critiquer*

La démocratisation culturelle n'a pas fabriqué plus de spectateurs, mais plus de fabricants d'objets culturels, plus d'offres, avec l'illusion d'avoir fabriqué des professionnels. *La démocratisation culturelle ne suffit pas*, ce sont les modalités de mise en œuvre, de mise en relation, d'accompagnement qui comptent. *Comment mettre en place des alternatives* pour contrecarrer les tendances lourdes de cumul ? Dans le cadre des politiques des collectivités territoriales, *que signifie travailler sur la demande* (sociale), la demande des publics, de la population : *parler plutôt de propositions de possibles que d'offre et de demande* qui souvent constituent des prêts à consommer, des programmes cloisonnés. Ce n'est pas en répondant à la demande qu'on avance mais en construisant des propositions pour les individus. La question n'est plus celle de la démocratisation de l'offre mais celle des cumuls de différents espaces.

Deux modes de pratiques culturelles co-existent :

- ***Une pratique strictement consumériste*** qui se situe dans un rapport uniquement de consommation d'objets de marchandises, d'occupation du temps, voire qui répond à une demande de rentabilisation du temps ; une pratique dans un rapport de soumission, de manipulation ou d'aliénation.

- ***Une pratique alternative***, dans un rapport plus construit avec son environnement, de maîtrise qui pose le sens de la pratique, le sens de l'activité, de la consommation des loisirs culturels. Cette pratique ***exigeante sur la qualité du temps et son usage*** (son emploi) vise l'accomplissement de soi. Cette pratique a un intérêt éducatif, politique évident lorsqu'elle s'inscrit ***dans un cadre de socialisation***, lorsqu'elle met en œuvre le collectif, le rapport à l'autre, lorsqu'elle s'appuie, pour exister, sur la rencontre et le partage et non sur le « chacun pour soi ». C'est le sens de l'accompagnement culturel que les Ceméa mettent en pratique dans leurs actions.

3. Les contradictions majeures apparues

La notion du temps n'a pas la même valeur... selon qu'on parle de Temps de la ville, de Temps politique, de Temps du travail. De même, la notion de *temps libérés* est ambivalente selon l'usage que l'on en fait : par exemple, les temps domestiques en font-ils partie ? Le fait d'écouter de la musique classique en faisant des tâches ménagères doit être pris en compte ? Fait-on de la cuisine (temps domestique) ou de l'art culinaire (temps libéré – temps de culture)... ?

Le temps libre des uns est le temps contraint des autres... que ce soit celui des parents, des animateurs, des professionnels de la culture ou autres. D'où des questions de financements, d'organisation des territoires, d'organisation de l'emploi du temps, des temps de travail...

L'évolution des usages du temps révèle des réalités contradictoires : autrefois le temps de vacances signifiait une prise de repos avant de retourner au travail dans de bonnes conditions ; aujourd'hui, on quitte le travail pour profiter de son temps libre au maximum. On travaille de plus en plus sur ses temps dits « libérés » (ordinateur portable, via le net...) Plus de temps ne signifie pas forcément plus de pratique : pour certaines classes sociales, le temps libéré signifie du temps contraint (sans emploi, ou mères de famille au foyer...)

L'augmentation des temps contraints existe aussi dans les temps libres ; c'est une contrainte de prévision d'emploi du temps, puisque les agendas, les rendez-vous d'activités se multiplient. Les structures adoptent un système trop proche du modèle scolaire... Si tout le temps est programmé, on a moins de temps pour rêver !

Les territoires et les loisirs posent des questions politiques. Au plan territorial, le désir de paix sociale de la part des politiques a entraîné l'équipement de certains territoires, sans avoir de vision à long terme sur l'utilisation de ces structures. De plus, le temps « politique » de la ville est parfois incompatible (temps d'un mandat électoral) avec cette vision à long terme, nécessaire pour inscrire des actions de démocratisation culturelle dans la durée. Une certaine confusion existe aussi sur la question de *la gratuité ou non* d'accès aux formes artistiques et culturelles : quelle position tenir entre une aide et un vrai positionnement politique et éducatif ?

La résistance des professionnels à la demande du public et la construction d'une offre de type « village Astérix ». La culture est l'opposé de l'offre aliénante et mercantile à laquelle cède le public. Les pratiques culturelles doivent-elles être centrées sur la personne ou sur l'œuvre et la discipline ? Il y a une dérive des pratiques amateurs dont l'effet pervers a été l'émergence de pratiques ou d'un engagement semi professionnel de ces troupes.

4. Les perspectives tracées

Généraliser l'éducation aux consommations culturelles publiques et privées : en particulier l'éducation à l'image et l'éducation aux médias. L'éducation populaire se doit de *réfléchir à la notion de culture dans l'espace privé, et à l'éducation à la consommation*. Elle doit demeurer un espace de résistance contre une demande qui irait vers l'aliénation de l'individu via les phénomènes de médiatisation.

Investir des parcours qui génèrent des rencontres et provoquent des moments de culture grâce à la transversalité des politiques publiques. L'idée se profile d'un « *contrat culturel* » *multipartite (structures, politique, population...)*

Il faut *repenser le rôle de certains métiers* dédiés à la culture (DRAC, personnels des médiathèques...) Il s'agit aussi de provoquer des rencontres en donnant des espaces intermédiaires, dans le but de générer des prises de conscience et de l'épanouissement.

De l'offre à l'objet culturel, *inventer des processus en direction des personnes et surtout des adultes laissés pour compte* dans les dispositifs actuels. Les outils qui existent concernant l'accompagnement culturel pour les enfants et les adolescents seraient pertinents à réinvestir pour des adultes.

ECHOS

André Rauch (Professeur à l'Université Marc Bloch à Strasbourg)

« *Il a été question du culturel et du religieux...* Soyons vigilants à propos du religieux. Les questions d'aujourd'hui ne sont pas celles de 1905. Ne traitons pas cette question à la légère. Les problèmes qui se posent dans les cités ne sont pas, forcément, seulement religieux, ils consistent aussi à mettre un voile sur un certain nombre de personnes qui représentent la moitié de la population, c'est-à-dire les femmes. L'alibi religieux existe et doit être traité dans ce contexte. Il ne faut pas opposer culture et religion. Le véritable combat ne porte pas sur culture ou religion, mais sur les différents types de culture. Par ailleurs, ce qui repousse aujourd'hui nombre de jeunes, c'est le patrimoine *naphthaline* (les châteaux de la Loire, le Louvre, etc.) Par contre, ils sont attirés par Disneyland, Astérix... Faut-il les dissuader ? Ne pourrait-on, à partir des parcs de loisirs, les faire réfléchir sur la notion de loisir ? Leur faire découvrir la différence entre le loisir de détente et le loisir culturel ? Ces parcs jouent sur l'imaginaire et nous pouvons faire, avec les jeunes, un travail autour de cette notion. »

Jean-Pierre Augustin (Président de l'Observatoire national des métiers de l'animation et du sport)

« *Sur la culture et le sacré...* Le temps de la culture remplace-t-il le temps du sacré, ou le temps religieux ? Je crois que oui ! La religion, c'est *relier*. Toute société a besoin de sacré, et si ce n'est pas la religion, il faut bien que cela soit produit quelque part. Le rationalisme laïque a ses limites. Il ne nous donne pas des réponses à toutes les questions que l'on se pose. Il est donc normal que nous ayons ce désir de réflexion, qui ne doit pas nécessairement s'inscrire dans le cadre d'une croyance, d'une religion. Il y a beaucoup de nouveaux types de sacré, pour lesquels les jeunes ont besoin de décodage »

Claire Révillon (Adjointe au maire chargée de l'enfance et de l'enseignement élémentaire et maternelle à la ville de Saint-Denis)

« Mon interrogation porte sur la problématique suivante : je ne sais pas comment un jeune peut aller quelque part, s'il ne sait pas d'où il vient ! Nous avons sur notre territoire des jeunes d'origines très diverses, mais qui ne savent pas d'où ils viennent, qui ne se sont pas appropriés leur culture d'origine. Nous avons à construire ensemble une culture commune, mais cela n'est pas possible sans qu'ils sachent d'où ils viennent. Je suis cependant inquiète de l'attraction de certains jeunes pour le religieux aujourd'hui. Nous avons tous besoin de sacré dans nos vies, mais ne nous trompons pas, certains *sacrés* sont des miroirs aux alouettes ! Je parle ici, vous l'aurez compris, des risques intégristes très divers. Quand je commence à recevoir des courriers qui me demandent de remettre du poisson le vendredi dans les cantines, je suis inquiète. Comment orienter le projet culturel d'une ville dans un tel contexte ? Comment accompagner les jeunes et les familles qui ne maîtrisent pas leur patrimoine culturel ? »

ATELIER N°3

Temps libérés, temps d'engagements ?

La contribution introductive de Daniel Mothé (cf. Contributions), a été ressentie comme un « réquisitoire du temps libre ». Pourquoi un tel réquisitoire, terme qui peut paraître un peu « fort » ou exagéré ? Quelques réflexions générales ont été faites à la suite de cette intervention, parmi lesquelles :

« Il s'agit d'un « discours » globalement désabusé, voir passéiste qui ne tient pas compte des progrès, des avancées qui sont positives. Actuellement, on assisterait plutôt à une cohabitation des modèles au lieu d'un modèle unique. »

« Cette intervention est aussi un réquisitoire contre le rôle qu'ont pris l'Etat et ses institutions dans la mise en place de cette politique du temps libre. Cependant, les choses sont plus nuancées et n'ont pas été évoquées. »

« Le *temps libre* et le *temps libéré* ont été cités comme synonymes. Toutefois leurs significations ne sont pas analogues. Le temps libre nous renvoie à la représentation « matérielle » du temps. Tandis que le temps libéré évoque la place de la personne, ses motivations, ses aspirations, son espace de liberté à l'intérieur de ce temps. »

« Au début du siècle, pour des raisons morales, le temps libre était synonyme d'oisiveté. Ceci n'était pas seulement l'apanage d'une *droite* mais une représentation courante dans la société de l'époque. »

1. Une série de questions

- Comment l'Education Populaire peut-elle *lutter contre la marchandisation des loisirs* ?
- Que pouvons-nous *offrir en terme de qualité* ?
- N'est-il pas souhaitable qu'une partie des temps libres soit investie dans la vie syndicale, associative ? Quel est le rôle des institutions pour *aller vers une démocratie participative* ?
- *Quels espaces d'activité permettant un épanouissement des personnes*, mais qui ne soient ni formation continue, ni loisirs marchands ?
- Comment faire pour que *le projet individuel rejoigne le projet collectif* afin de dépasser les loisirs des riches : socialisation, entraide, sens, gratification, plaisir personnel...

2. Quelques réflexions

La notion de plaisir personnel n'a pas été assez évoquée. Pourtant elle est importante car elle « nourrit » la personne et en même temps la rend disponible pour agir.

Par rapport à la *marchandisation*, on risque de « se faire piéger ». En effet, quels chemins, quelles attitudes prendre pour faire contrepoids ? Il faudrait trouver *des nouveaux repères* afin de voir comment fonctionner d'une autre manière. Chercher du côté de la fragmentation des rapports sociaux ? Quelles logiques ?

Il ne faut pas diaboliser les loisirs marchands. On peut *développer le tourisme éthique* (exemple du café servi dans les hôtels du groupe *Accord* qui est acheté directement chez le producteur) Les frontières entre les principes éthiques défendus par les mouvements d'Education Populaire et le tourisme appelé *marchand* ne sont pas si nettes. Afin de faire avancer la réflexion, il faudrait éviter les anathèmes.

Concernant l'engagement, la mission de l'Education Populaire est *la recherche d'un principe émancipateur dans l'utilisation du temps*. Il faut avouer qu'actuellement, ce projet n'est pas ou n'est plus visible ni lisible. De toutes les manières, la question des loisirs est subsidiaire. Elle est la conséquence d'une recherche de clarification des rapports sociaux. La question est *de savoir de quel projet partons-nous ? Temps libérés de quoi ?* En cinq décennies, beaucoup des choses se sont passées, certaines ont été des changements significatifs, mais d'autres sont plus ou moins immuables. C'est le cas du rôle essentiel du travail comme lieu intégrateur. Dans ce cas, la différence avec le secteur marchand est au niveau des valeurs, des projets. *Le secteur marchand peut « habiller » certains paramètres, certaines attitudes, mais les valeurs ne seront jamais les mêmes*. Sur ce point, nous devons être clairs.

Le tourisme social est devenu un secteur porteur. Mais actuellement, il faudrait une lisibilité. Faut-il continuer ou innover ? *Il ne faut pas vivre dans la nostalgie mais créer d'autres espaces, d'autres solutions*. Concernant la notion d'engagement, la question est de définir la contrepartie en retour car *toutes les personnes ne sont pas des « militants »*. Il faut regarder une culture du « donnant - donnant » utilisée par des clubs, des lieux de culte. L'engagement des personnes est différent du nôtre, qui appartenons au monde syndical, associatif ou éducatif. Il faut le comprendre et tenir compte de ce constat dans nos stratégies.

Les mouvements d'Education Populaire se sont « déguisés » en secteur marchand et cela n'est pas toujours une réussite. Mais trouver *qualité et sens ne sont pas incompatibles*.

Le secteur marchand n'a pas d'autres ambitions que de répondre aux souhaits du client. Ils ne sont pas « exigeants » hormis la réponse aux souhaits. Par ailleurs, pour tout organisateur,

actuellement la mise en place des réponses appropriées est complexe et difficile (RTT, horaires, contexte...) C'est la raison pour laquelle dans le secteur marchand ils cherchent des réponses rapides et « simples ».

Dans le même temps, *les familles ne sont plus sensibles au rôle éducatif des C.V. Elles ne pensent qu'à l'activité en termes de simple consommation* (cheval, voile, danse...) Comment développer d'autres modèles ?

L'idéologie a été rattrapée par les économistes, mais leur nouvelle idéologie ne peut pas être « rattrapée ». Nous n'avons pas les moyens de faire de la concurrence. Nous sommes piégés quand on propose le primat du collectif sur l'individu. Nous-mêmes, sommes-nous ici parce que nous avons la même « pathologie » ou avons-nous raison ? *Abandonner ou revisiter ?* Si on réussit une nouvelle voie, il est fort possible que, dans dix ans, ce projet soit « marchandisé » à son tour, mais ce n'est pas une raison pour l'abandonner.

Au départ, nous étions gênés par *la dichotomie « marchand / Education Populaire »*. Afin de la dépasser, *la notion de « projet » est capitale*. Rejoindre le projet individuel et collectif.

3. Propositions

Dans le secteur de l'Education Populaire, on remarque un manque de lisibilité des véritables objectifs. La difficulté à se faire comprendre entraîne une sorte de mimétisme sur les activités du secteur « marchand ». Cela peut devenir un véritable piège par manque de clarté.

Nous devons donc clarifier et démontrer à travers nos actions, notre parti- pris vers un projet émancipateur. Le concept de « projet » est plus que jamais d'actualité.

ECHOS

André Rauch (Professeur à l'Université Marc Bloch à Strasbourg)

« La *réduction du temps de travail*, c'est d'abord la reconnaissance du travailleur en tant que travailleur ! C'est la reconnaissance de la *personne*, au-delà de la simple force de travail à rémunérer. De ce point de vue, en réduisant le temps de travail, on reconnaît à la personne le droit à l'existence. Par ailleurs, il y a un changement très profond avec la RTT : nous avons pris l'habitude de prendre des vacances tous ensemble, aux mêmes dates. Maintenant, ce sont les *individus* qui choisissent. C'est l'avènement d'une vie *subjective* de son temps libre, c'est la capacité de penser son temps libre à titre individuel. Ceux qui prétendent que cela empêche l'engagement, le militantisme, la syndicalisation, font preuve d'*idéologie*. C'est du matraquage idéologique pour que nous renoncions à la RTT. Dans cette nouvelle société, dans laquelle les individus deviennent des *sujets*, dans laquelle ils ont des responsabilités personnelles, comment faisons-nous pour qu'ils sachent comment s'y prendre ? Quels types d'outils peut-on leur donner pour savoir comment faire lorsque les autres travaillent, et qu'ils sont en congés ? Comment faire pour qu'ils accèdent, personnellement, à la culture sans se planter devant une télévision abrutissante ? Le vrai problème est là : *comment faire ?* Il ne faut pas *revenir* sur la RTT, mais trouver les moyens de permettre aux gens de *l'utiliser*. »

Jean-Pierre Augustin (*Président de l'Observatoire national des métiers de l'animation et du sport*)

« Nous touchons au cœur de la problématique. Il y a toujours eu une thèse de gauche qui prétendait que le temps libre était une réalité positive, d'où la défense du mouvement ouvrier pour ce temps libre.

Ensuite, nous avons vu apparaître des philosophes et des penseurs qui nous ont mis en garde contre le piège de « *l'opium du peuple* », qui assurerait automatiquement au temps libre une vertu de libération et de progrès. Il faut avoir sur ce sujet une position dialectique : bien entendu, il faut défendre le temps libre, mais ne pas occulter les effets pervers. Martine Aubry elle-même s'en est rendu compte, qui nous rappelait récemment que si l'objectif principal était l'emploi, elle n'avait pas prévu les effets sociaux qui allaient advenir. Que va-t-on pouvoir *construire* dans ces temps libérés ? Il nous faut résister aux sirènes du temps, refuser l'affirmation que les dés seraient jetés, que la page serait définitivement tournée et que nous serions emporté par une société de la marchandisation et de la mondialisation. Il y a un *travail de résistance constructive* à mener.

Chaque été, les journaux font leur titre sur « la fin des colos ! », opposant les centres de vacances, forcément ringards, au marché des loisirs, forcément moderne. Il faut réagir contre ces fausses informations. Il y a près de 7 millions de jeunes qui participent avec intérêt aux centres de vacances, avec 170 000 personnes à l'encadrement, et la demande demeure très forte. Il faut maintenir cet ensemble et trouver les moyens de le valoriser. »

ATELIER N°4

Être en vacances : un droit, une liberté ?

La contribution introductive de Pierre Périer (cf. Contributions) a permis un échange large et approfondi, à partir duquel nous retenons les quelques réflexions suivantes.

Le rapport au temps

Il importe de rappeler *l'importance des vacances* dans une évolution du temps. Il y a une anomie (*absence d'organisation ou de loi, disparition des valeurs communes à un groupe*) temporelle. La société permet moins de collectif et plus d'individuel. Baisse-t-on les bras ou continue-t-on de penser que, sur les temps libérés, des luttes doivent continuer (avec des propositions et des offres différentes) ?

Il y a un surinvestissement des différents temps de la vie pour qu'ils produisent vite un résultat. *Cette obsession du résultat s'applique également aux vacances* qui doivent apporter le maximum de bénéfices en un minimum de temps. Le temps se brouille inégalement. Il faut *différencier le rapport au temps selon les groupes sociaux* (nous sommes dans une société de plus en plus segmentée, de plus en plus hiérarchisée aux niveaux économique, social, culturel).

L'accès aux vacances

Rappeler que certains ne partent pas en vacances parce qu'ils ne peuvent pas le faire (pression sociale ou psychologique trop forte, risque de ne pas avoir de travail au retour). Il existe une *ségrégation d'accès aux formes de vacances* et une ségrégation dans l'organisation de certains lieux de vacances (des activités ne sont pas accessibles à tous, la difficulté d'intégration est renforcée par le fonctionnement même du lieu). Les vacances peuvent devenir un support obligé d'intégration sociale : on met les enfants en centres de vacances pour que les animateurs règlent les problèmes qu'on n'arrive pas à régler au quotidien. *Les parents attendent des vacances une rentabilité pédagogique*. Dans ce contexte, comment assure-t-on le droit aux vacances ?

Evolution des demandes

Les vacances collectives correspondent toujours à une demande forte. Ce n'est pas l'éloignement géographique qui fait la force du sentiment vacancier. *Il suffit de partir, pour redevenir soi-même*, pour que les autres nous renvoient une autre image de soi. On revient de

ses vacances changé dans son identité (altération de l'expérience vacancière). Il ne faut pas forcément partir loin, on peut partir à proximité (tentes dans les jardins).

Si certains sont indifférents aux vacances, pour d'autres, c'est une raison utilitaire qui prime. « Tout ce temps perdu à ne rien faire, je peux bricoler chez moi, être dans mon jardin, prendre un travail supplémentaire l'été... » C'est **un pied de nez à la logique économique dominante**. On s'approprie son temps, mais on ne le met pas au service du capital (différent de la récupération de la force de travail). Ils s'aménagent une niche de viabilité ordinaire.

L'importance des vacances

Les vacances peuvent assurer une fonction intégratrice, facilitée par le « être autrement », être ailleurs. Apporter quelque chose qui fait qu'on est soi, mais pas de la même façon que d'habitude. Plus on partage avec d'autres, plus on a le sentiment d'avoir *réussi* ses vacances (l'autrui vacancier est nécessaire), sinon chacun est rappelé aux rôles définis hors vacances. Les vacances sont un espace privilégié qui doit **permettre l'ouverture aux autres**.

Vacances collectives familiales

Il y a des enjeux très forts sur cette question des temps libérés et nous n'avons pas complètement capitulé. Nous devons **revendiquer les valeurs que nous portons** autour des vacances auprès des politiques, des institutions des partenaires. Quelle est la conception que nous défendons autour des vacances collectives ? Constatons que ce n'est pas « dépassé », cela correspond toujours à une demande très forte des jeunes et des adultes et cela porte des potentiels de construction personnelle et sociale forts.

Nous avons une présence sur les territoires français qui fait notre force. La présence de **nos structures ont un impact très positif sur l'économie locale**, sur l'ensemble du territoire national, y compris dans le rural (40% des structures). Nous devons **mener ce combat idéologique ensemble** (syndicats, élus, partenaires sociaux, organismes, CE, CNAF, associations etc.) Nous devons **structurer un projet politique commun**. Nous devons réinterroger les institutions sur la politique d'aide aux vacances qui ne permet pas de travailler sur la qualité des vacances proposées, en termes d'éducation et d'émancipation des personnes. Nous devons communiquer ce projet aux partenaires et aux familles pour que les vacances que nous défendons soient lisibles pour tous. Nous devons **défendre le principe de l'accessibilité pour tous, de la mixité des publics** et de l'importance du brassage social dans les vacances que nous organisons.

Il faut **équilibrer les vacances entre des temps collectifs et des temps personnels**. Il faut réfléchir comment créer les conditions nécessaires aux possibilités de choix (ce qui est différent

d'orienter les vacances). Il faut amener les jeunes (et les moins jeunes) à *imaginer les possibles qui ne s'autorisent pas à penser*.

Comment, dans nos offres de vacances, permet-on aux personnes *d'être actrices de leur projet de vacances et non pas seulement consommatrices* ? Il faut développer les conditions de possibilités d'un choix de vacances. Diversifier notre offre de vacances en prenant en compte l'évolution des temps libérés (les nouvelles temporalités). Organiser des choses sur des week-ends, sur trois ou quatre jours, à proximité et, dans le même mouvement, au contraire, construire des projets lointains.

Vacances collectives de mineurs

Quelles sont les évolutions entre les temps libres des enfants et ceux des parents? Ils se croisent mais ne sont pas identiques. Le temps de loisirs des jeunes s'allongent et s'organisent différemment des temps libérés parentaux. Les parents utilisent les Centres de Loisirs sans Hébergement comme des modes de garde, même en sachant que ce n'est pas reposant pour les enfants qui sont constamment en activité et en demandant pourtant des amplitudes horaires de plus en plus grandes.

Avoir plus de temps de loisirs pour les parents ne veut pas forcément dire plus de temps pour s'occuper de ses enfants. La colonie de vacances constitue souvent un temps libéré pour les enfants et un temps contraint pour les parents qui travaillent. Les catalogues s'adressent aux parents avec des axes éducatifs. *Comment faire pour que les enfants et les jeunes se réapproprient leur temps de vacances ?* Malgré des impératifs commerciaux légitimes, comment faire pour que les catalogues, par exemple, s'adressent aussi aux enfants ?

Comment transformer le mode de garde en temps éducatif, *comment attirer parents et enfants sur des enjeux éducatifs* et construire, avec eux, un « départ » vers des structures qu'ils ne fréquenteraient pas à priori.

Il faudrait développer des séjours plus courts et moins lointains, avec des projets de suivi entre le CV et le CLSH pour faire découvrir les CV aux enfants fréquentant les CLSH. Il devient nécessaire d'inscrire la notion de vacances, et surtout celle de « départ » dans les Centres de Loisirs. Le Centre de Loisirs, structure en plein développement, doit intégrer la dimension centre de vacances. Non en cherchant à s'y substituer, mais en promotionnant *d'autres formes de loisirs, d'autres formes d'accueil, d'autres dynamiques de départ*.

Il faudrait dépoussiérer une image passéiste des centres de vacances. Apparemment les parents n'y verraient pas quelque chose d'actuel. Mais, *que veut-on communiquer, quel message, politique, technique, social ?* Il faut faire un travail de transparence des projets dans les

catalogues, en permettant aux parents de rencontrer les personnes qui portent ces projets. Il est nécessaire ***que les choix politiques faits par les organisateurs soient directement compréhensibles***. Il est de plus en plus évident que les parents et les enfants doivent être partenaires de l'élaboration de leurs vacances. La position de consommateurs dans laquelle on les cantonne est préjudiciable.

Défendre et militer collectivement pour les valeurs des centres de vacances est un réel projet politique au quotidien. On a des choses à faire en termes de revendication : ***il faut une volonté politique claire sur le droit aux vacances***. Comment on se donne ce droit ? On a de la qualité à fabriquer : il y a obligation dans les projets à mettre les enfants acteurs de leurs vacances.

La mixité sociale tend à disparaître des lieux de vacances et de loisirs. ***Le risque de communautarisme social ou culturel est présent***. L'enjeu est considérable pour la société française qui semble ne pas souhaiter le communautarisme. La revendication du droit aux vacances s'est très longtemps, et à juste titre, centrée sur les classes les plus défavorisées. Mettre de côté, dans la revendication, mais aussi dans un projet social, les classes moyennes accentue le risque de perte de mixité sociale. ***La revendication doit se faire pour un accès aux vacances pour tous***.

Jacques Chauvin (*Ligue de l'enseignement, Union nationale des associations de tourisme*)

« Les statistiques considèrent que « partir en vacances », c'est passer une nuit en dehors de chez soi. Sur ces bases, 25% de français ne partent pas. Si on applique la règle des 4 nuits, c'est alors 40% des Français qui ne partent pas, soit près de 24 millions de personnes. En observant les chiffres, nous constatons que 7% des cadres ou professions libérales ne partent pas en vacances, contre 56% des ouvriers. 6% des Français consomment 35% de la totalité des voyages en France ! Les chiffres importants de visiteurs étrangers en France masquent une réalité beaucoup moins glorieuse. Il y a donc un réel problème en ce qui concerne une véritable politique sociale des vacances. Globalement, nous avons un effort important à faire en termes de *communication*. Nous sommes convaincus, entre nous, du bien fondé de notre action, mais bien des gens ne nous connaissent pas, ou ne nous aiment pas – il y en a quelques-uns !- Il faut affirmer fortement que notre premier objectif est de permettre *au plus grand nombre* de partir en vacances. Il ne s'agit pas de dégager des excédents financiers. Par ailleurs, il faut réaffirmer que nous jouons un rôle essentiel en matière d'*aménagement du territoire*, d'apport économique dans les territoires, ce que ne font pas les grands groupes commerciaux qui se situent dans les zones d'attractivité. Enfin, nous devons réaffirmer la fonction économique essentielle que nous jouons. Il faut être plus présents dans les offices de tourisme, dans la communication, comme nous devrions jouer plus fortement la carte de la coordination entre nos associations. Ne pourrait-on organiser régulièrement une grande journée du tourisme social, qui permettrait de faire connaître mais également de mutualiser nos expériences ? »

Claire Révillon (*Adjointe au maire chargée de l'enfance et de l'enseignement élémentaire et maternelle à la ville de Saint-Denis*)

« À Saint-Denis, nous avons fait le choix politique de garder nos centres de vacances, qui représentent un patrimoine conséquent (6 centres) dont certains fonctionnent en permanence. Il y a une forte demande et nous avons décidé de travailler avec le milieu scolaire, pour accueillir des classes transplantées. Cette démarche donne des résultats intéressants, car elle permet de sensibiliser les parents qui deviennent demandeurs de centres de vacances alors qu'ils étaient réticents avant cette expérience. Nous essayons également d'accueillir des familles qui ne partent pas en vacances, à partir des *démarches quartier* que nous organisons. Ceci permet de faire travailler les centres toute l'année, qui ne sont plus des centres de vacances mais des *espaces d'accueil*.

Le *centre de vacances* n'est pas forcément l'outil politique dont nous avons besoin aujourd'hui. Si l'on veut défendre certaines valeurs, ce n'est pas le centre de vacances qu'il faut proposer aux politiques. Economiquement, un prestataire de service coûte moins cher. C'est le projet politique d'un *centre d'accueil* qu'il faut défendre. Pour cela, il faut faire évoluer les pratiques de chaque service municipal, au quotidien. L'enfance, les sports, la culture... doivent travailler ensemble. »

Séverine Rommé (*Directrice générale des services de la ville de Stains*)

« Il est plus que jamais nécessaire de défendre les *valeurs* des mouvements d'éducation populaire et de l'éducation nouvelle. C'est une des forces de ces mouvements que d'avoir su résister à certaines évolutions de la société, d'avoir su les interroger. Les catalogues de vacances proposent de nombreuses activités, mais pas de *projet éducatif* véritable. Il faut être très fort pour dire aux parents, « *je ne sais pas ce que vont faire les enfants* », mais je peux vous expliquer le *projet éducatif* proposé ».

À Stains, nous avons dû nous séparer du patrimoine des centres de vacances, notamment parce qu'ils n'accueillaient plus que des participants du même milieu social défavorisé, sans possibilité de brassage. Nous cherchons aujourd'hui des *partenariats*, nous cherchons de solutions dans l'intercommunalité, en échangeant des places avec d'autres collectivités, avec des comités d'entreprise, qui ont les mêmes objectifs pédagogiques que nous. »

ATELIER N°5

Le voyage, qu'est-ce que ça change ?

Voyageurs ou touristes : les enjeux d'une distinction ! Qui veut être considéré comme touriste ? Le touriste, c'est toujours l'autre. Et pourtant, les touristes sont statistiquement de plus en plus nombreux, alors que les voyageurs, pour l'essentiel, appartiennent au passé. Après l'intervention de Rémi Knafou (cf. Contributions), le groupe retient réflexions et enjeux...

Qu'est-ce que l'éducation au voyage ? Apprendre à voyager ? Voyager pour apprendre ? Quelle est la place du rapport à l'autre, de cette altérité qui permet de découvrir et se découvrir soi-même. Bertrand Chavaroche nous le rappelle souvent : « *Faire le tour du monde c'est faire le tour de soi !* » Quels apprentissages pour et par le voyage ? Quels apprentissages interculturels dans nos sociétés en mutation ? Quelle articulation entre le local et l'international ? Quelle forme de mobilité émancipatrice ?

Quelques enjeux sont à prendre en compte : En quoi le voyage éduque-t-il ? En quoi la dimension interculturelle est-elle constitutive de cette éducation ? Le caractère initiatique du voyage joue également un rôle fondamental en tant qu'il favorise un retour sur soi, une recreation de l'individu qu'il invite à un regard croisé, il permet le pas de côté.

Alors quelles compétences, quelles aptitudes souhaitons-nous développer ? Quel accompagnement ? Quelle formation ?

Quelques problématiques liées au voyage.

Qu'est-ce que voyager ? Quelle distance ? La préparation du voyage, le travail élaboré en amont par les encadrants et les jeunes : quelles étapes aborder, mise en place de séjours paliers (pour l'étranger) ? Quelles pratiques et quel « agir » ? Avec quel public ? Le voyage n'est pas uniquement physique, il est un partage commun, un « faire ensemble », il implique le respect à travers le processus du vivre ensemble, de la rencontre. Voyager n'est-ce pas se heurter aux divergences, et notamment pénales, ce qui renvoie question de la norme ? Quelle prise en compte de l'individu, de l'identité ? Bouleversement des représentations et confrontation de cultures jusqu'à la construction d'une culture commune. Les frontières physiques et psychologiques : la barrière de la langue, la parole, l'échange, la communication.

Comment lier le quotidien de chacun avec les séjours à l'étranger ? Comment transposer les acquis du voyage dans la vie quotidienne ? Un voyage, ça se mérite ? Quelle notion de plaisir ? Y'a-t-il une éducation au voyage ou est-ce le voyage qui éduque ? La difficulté, la culpabilité

face à la justification du voyage : nécessité de l'alibi politiquement correct... Le risque : un voyage peut s'avérer destructeur. Prévenir et appréhender le « choc culturel »

Quelques enjeux majeurs :

La question de la ***réciprocité*** est fondamentale, mais de quoi parle-t-on exactement ? Le terme est-il pertinent pour rendre compte des échanges solidaires internationaux ? Il est certain que posée économiquement, la réciprocité ne permet pas de lire les échanges Nord/Sud. ***Comment établir la réciprocité qui induit une forme d'égalité*** lors des échanges de jeunes (même lorsque les *accueillants* ne sont pas accueillis à leur tour). Sans doute, peut-on agir sur les différentes économies à leur niveau. Sur le plan politique, on peut difficilement accueillir les jeunes du Sud (en termes de volontariat), les textes de loi à l'heure actuelle ne le permettent pas. Contrairement à l'échange Nord/Nord, la réciprocité Nord/Sud est difficile (notamment lors de réalisation de séjours).

Face à l'écueil de la consommation lié au voyage, ***il s'agit de réaffirmer des valeurs***. Autour de la notion ***d'activité, du faire ensemble, de l'environnement, de la mixité...*** Un séjour de jeunes de la ville de Saint-Denis au Mali a bousculé, transformé les individus, elle a re-questionné le système de valeur et permis ***un retour sur identité***. C'est également l'émergence ***d'un projet et d'une conscience politiques***.

La réciprocité n'est évidemment pas seulement économique, notamment lors des échanges entre différents groupes. L'échange repose dès lors sur des ***possibilités de voir, de penser, de se rendre actif et de faire différemment***. Cela nécessite du temps, en amont, afin de favoriser ces situations d'échange.

Comment appréhender le voyage : par l'éducation, la formation, l'accompagnement culturel ? Recentrer l'éducation au CVL en France, favoriser l'autonomie, donner le goût de partir... et les moyens ! Le voyage est-il la conséquence d'une bonne éducation ? Faut-il rappeler qu'il y a des pré-requis sociaux au voyage. ***« Partir » est un support éducatif extraordinaire***. Quelle est la spécificité éducative du voyage ? Le voyage est éducatif en soi, néanmoins il existe des voyages qui ont meurtris des jeunes. D'où la ***nécessité d'une pédagogie au voyage***.

Sur un plan politique, il convient de ***réfléchir à la pédagogie du don***. Par ailleurs, il ne faut pas oublier ***qu'on voyage pour revenir***, et retranscrire à l'interne. Rester vigilant quant à l'instrumentalisation du voyage ! C'est l'idée de revenir à la consommation d'un voyage, au plaisir (sans nuire évidemment aux populations locales). Il existe une sorte de tabou entre l'association voyage et vacances. ***Partir, c'est mieux comprendre son voisin*** et c'est, sans

doute, l'un des vocations éducatives des séjours à l'étranger. Mais les camps à l'étranger sont assimilés au tourisme et non à une activité de rencontres de l'autre et de son pays.

Autre problématique : *que veut-on vivre, que veut-on transmettre ?* En effet, il ne s'agit pas de partir pour trouver que ce n'est pas terrible chez soi et mieux ailleurs. Comment penser l'après-voyage ? Comment créer du lien après la rencontre ? « *Aucun voyage n'est aussi beau que ceux dont on rêve... et que l'on raconte* » (Michel Gouno)

Appréhender le phénomène du voyage et ses effets : les vertus du voyage ne sont pas palpables en termes d'indicateur statistique, elles sont difficilement quantifiables. De même il faut *différencier les programmes (lignes directives) et les actions effectivement réalisées* et analyser le statut de séjours à l'étranger.

Finalement, *comment sensibiliser la collectivité et les militants aux vertus du voyage* dans les aspirations éducatives ? En quoi la dimension interculturelle est-elle intégrée dans l'éducation d'un jeune ? Ne pas faire l'impasse sur la question des moyens, car *l'envie de voyager, se heurte souvent au manque de moyens*. Passer par des partenariats ou créer des espaces de concertation et de réflexion ? Il faut des projets d'action avec des partenaires et un réel accompagnement. Enfin, *n'oublions pas ceux qui ne veulent rester*, qui ne souhaitent pas partir. *Attention aux nomades à sédentariser ou aux sédentaires que l'on souhaite nomadiser*.

Quelques conclusions

Comment faire prendre conscience aux politiques de la nécessité du voyage ? Comment inciter au voyage autrement que par l'argent mais par l'éducation, la mise en projet, l'engagement dès l'enfance ? Comment lutter contre la pauvreté du voyage à l'école ? *Comment passer du discours sur le voyage à l'accompagnement réel ?* (Passage du *dire* au *faire*).

Attention à la concentration des moyens sur le local et la proximité, qui peut parfois apparaître en contradiction avec la construction du monde actuel.

Permettre de bien connaître *chez soi* pour regarder ailleurs (mise en lien d'un quartier par la dimension interculturelle notamment). Souligner *l'importance de la formation des acteurs et leur accompagnement*, la nécessaire mise en synergie des acteurs. La *nécessité des partenariats interculturels, le lien école-quartier*, mais avec quels moyens et quels supports ?

ECHOS

André Rauch (*Professeur à l'Université Marc Bloch à Strasbourg*)

« Deux réflexions :

- *L'avènement du voyage comme morale d'éducation depuis le XIXe siècle.* Il y avait une éducation traditionnelle, dans laquelle on pensait que la fille (surtout) devait rester dans la famille, sans s'éloigner. Quand elle s'éloignait, on la surveillait, parce que dès qu'elle quittait son aire de vie, elle irait automatiquement vers la perversion. Or, tout au long du XXe siècle et plus encore aujourd'hui, quelqu'un qui n'a pas voyagé est un handicapé de l'éducation à l'ailleurs et aux autres. Un des grands problèmes des cités c'est précisément cet enfermement, qui ne permet de penser l'ailleurs que pour les autres, pour ceux qui peuvent se l'offrir. Dans ce cas, le voyage a une fonction éducative profonde. Il signifie *qu'aller se faire voir ailleurs*, cela suppose une souplesse, une adaptation à un autre mode de vie que le nôtre. Les CEMÉA et l'ensemble des mouvements de jeunesse, depuis les années 1920, ont cultivé cette idéologie positive selon laquelle, *voyager c'est apprendre à se débrouiller*, donc conquérir son autonomie. Du point de vue politique, ceux qui ne voyagent pas s'enferment dans leurs doctrines. Ils n'ont pas le sens de la relativité et, du même coup, s'enferment dans leur violence.

- Le second aspect concerne la question de la quotidienneté : comment fait-on quand on est en voyage ? De 1936 jusqu'aux années 80, il fallait mener une vie dure, se laver à l'eau froide, déjeuner rapidement, etc. Depuis les années 80, la conception du voyage a changé, il s'agit d'un moment de douceur, dans lequel on retrouve ses rythmes propres ce n'est plus la confrontation avec les difficultés qui est éducative, c'est le fait de retrouver ses propres rythmes, d'échapper aux normes et en particulier aux normes de la ville et du travail. »

Jean-Pierre Augustin (*Président de l'Observatoire national des métiers de l'animation et du sport*)

« *Pierre qui roule n'amasse pas mousse...* ». Ce dicton aurait été inventé au Moyen-âge par les seigneurs pour éviter que les serfs, devenus libres, ne partent à la ville. S'oppose à ce dicton, « *les voyages forment la jeunesse* », slogan largement imposé par l'éducation populaire, notamment depuis les Auberges de jeunesse, mouvement qui a facilité le départ, les rencontres, les voyages... Il existe toujours des fédérations, un réseau international important. Cependant, ce système est concurrencé aujourd'hui par les hôtels à bas prix. Certains prétendent que ces fédérations ont eu leur temps et que la modernité nous impose d'envisager d'autres modes de voyages. Il me semble, au contraire, qu'il y a des adaptations à faire au sein de ces mouvements, qui ont d'ailleurs beaucoup évolué. Il importe de continuer à réfléchir et à inventer, dans les mouvements d'éducation populaire, sur les moyens d'accueil et de voyages qui se distinguent du secteur marchand. Je donnerai l'exemple du renouveau des *chemins de randonnées*, notamment du chemin de Compostelle. Il se passe dans cette quête bien plus qu'une idée religieuse, une quête vers l'histoire qui est intéressante. »

ATELIER N°6

L'encadrement des temps libérés : quels engagements, quelles formations, quels métiers ?

L'atelier a été introduit par une conférence de Jean-Pierre Augustin (Cf. Contributions). Celui-ci a présenté une problématique de l'encadrement des temps libérés fondée sur un héritage historique et culturel élaboré par la société civile et marqué par l'éducation populaire. Ce creuset originel est enrichi, à partir des années 70, par le développement de l'animation professionnelle organisée par l'Etat autour de trois rhétoriques (celle des équipements, celle des dispositifs et celle des recompositions territoriales). La fin du XX^e siècle accompagne l'émergence de processus de concertation liés à la décentralisation et aux enjeux de gouvernance qui en découlent. Ce nouveau contexte pourrait permettre un renforcement de la reconnaissance des animateurs en même temps qu'est réaffirmée la nécessité de l'engagement de ces animateurs dans des dynamiques militantes et inventives de nouveaux rapports sociaux.

1. La dynamique évolutive de la fonction d'animation se décline en différents constats et questionnements.

L'ensemble des participants constate que le métier d'animateur est *un métier marqué par une forte évolution*, qui semble s'accroître depuis quelques années avec la création entre autres de la filière animation dans la fonction territoriale. Cette évolution, de type statutaire ou structurel, est également *accompagnée d'une évolution idéologique* qui se traduit par une *perte progressive du sens* politique qui était à l'œuvre dans le champ originel de l'éducation populaire. Aujourd'hui, il apparaît que les animateurs sont plus souvent inscrits dans des dynamiques techniciennes que politiques, ce qui les conduit à négliger la dimension sociopolitique de leur fonction.

Cela semble particulièrement vrai pour les animateurs recrutés au groupe 3 de la CCN, qui entrent dans les cadres de formations mis en place par l'Etat qui, même si elles intègrent dans leur appellation le terme « d'éducation populaire », restent plus centrées sur l'organisation d'une branche professionnelle que sur l'affirmation de valeurs, la valorisation et la promotion sociale des personnes, la conception d'un animateur acteur de transformation sociale et passeur d'une société à construire.

À ce niveau, plusieurs questions ou constats sont évoqués :

- Le positionnement de la fonction d'animation dans une dimension politique ne doit pas nier la nécessité d'affirmer des compétences d'ingénierie afin de permettre l'accompagnement, la mise en œuvre, et l'évaluation des dispositifs à partir d'une analyse globale des territoires d'action. Cette posture *d'articulation entre le politique et la technique* renforce l'idée que la fonction d'animation s'appuie sur l'objectif que tous les intervenants (quels que soient leurs niveaux de formation) doivent être des acteurs.
- Les animateurs recrutés au niveau du groupe 3 de la CCN, sont souvent considérés comme des « sous-animateurs », alors que ce sont en réalité les acteurs de terrain qui se trouvent au cœur des enjeux sociaux. Autrement dit, ce sont *les animateurs les moins formés qui doivent gérer les problématiques sociales les plus tendues*. Se pose la question de la nécessaire prise de recul de ces « fantassins de l'ombre » avec leur quotidien et de la pérennisation de leur activité. Au bout de 10 ans, comment ces animateurs peuvent-ils trouver l'énergie nécessaire pour mener à bien les missions qui leur sont dévolues dans un contexte de face à face pédagogique si usant ? Que peut-on mettre en place en termes de formation continue ?
- Il est noté, avec regrets, *l'absence de cadre A de la filière animation de la fonction publique territoriale*. Ceci traduirait une volonté des partenaires sociaux de privilégier la formation et le recrutement d'animateurs techniciens capables de maîtriser la mise en œuvre de dispositifs dans le cadre d'une commande hiérarchique, au profit d'animateurs formés à l'analyse et l'intelligence stratégique leur permettant d'assumer les fonctions de véritables *anim-acteurs* capables d'intégrer la dimension politique des projets. Si l'animateur est un acteur/vecteur de transformation sociale, *quel doit être son niveau de compétences pour produire ce processus de transformation* ? Est-ce l'animateur de niveau II ou l'animateur Bafa qui transforme la société ? Il ne faut pas opposer les deux représentations de l'animateur, mais affirmer qu'ils sont l'un comme l'autre, à des niveaux distincts, vecteurs de transformations sociales. Le premier, par ses capacités à agir sur le quotidien et à interpeller les acteurs impliqués dans les dynamiques sociales ; le second, par le dispositif de formation dans lequel il est engagé, qui est lui-même un vecteur de transformation sociale.

- Enfin, le débat concerne **la dimension européenne**. La France est le seul pays à avoir une telle organisation de la fonction d'animation, que ce soit en termes de dispositifs de formation ou de structuration du métier. Si le champ des pratiques sportives semble *a priori* se présenter de manière plus homogène, celui de l'animation révèle des situations plus disparates et complexes. **Dans certains pays, les diplômes n'existent pas, dans d'autres c'est la notion même « d'animation » qui n'existe pas**, d'où les soucis de traduction lorsque l'on veut échanger avec des non-francophones... Pire encore : la notion est, elle-même, en France, évoquée en termes différents : chef de projets, coordinateurs, coordonnateurs, agents de développement, directeurs... **La problématique de la polysémie du terme « animateur » est renforcée dans notre pays par notre spécificité de ce que nous appelons « l'animation volontaire »** qui fait écho au présupposé de l'efficacité du travail militant (qui reste à mesurer) en comparaison à celui du salarié. Cette *animation volontaire*, qui dans le sens et le fond se distingue du travail salarié reste, d'un point de vue réglementaire, traitée de manière dérogatoire au code du travail ce qui prête à confusion et ne permet pas de clarifier la distinction entre animation professionnelle et volontaire. L'application ou non (encore en suspens) aux collectivités locales, de ces nouvelles mesures définies dans le cadre d'un volontariat d'action sociale, renforce encore la fragilité de la distinction.

Il fut indiqué la mise en tension de la fonction d'animation par l'émergence et l'affirmation d'une triple fracture :

- **fracture du politique**, entre les idées défendues, les objectifs identifiés et les moyens alloués pour mener à bien ces objectifs ;
- **fracture financière**, liée à la disparité des moyens d'action disponibles d'un territoire à l'autre, ce qui pose la question de l'échelle de pertinence territoriale ;
- **fracture énergétique**, marquée par l'usure des acteurs et plus particulièrement de ceux qui sont le plus en contact avec les dures réalités sociales, c'est-à-dire les animateurs engagés sur le terrain.

2. Deux groupes de réflexion ont été organisés autour des deux thèmes : la question de la formation et celle des métiers.

Sur les métiers de l'animation :

- L'animateur est sollicité pour intervenir de multiples façons, à la fois pour des missions d'éducateurs, de psychologues... Ces glissements ou évolutions représentent pour certains une dérive des statuts et des métiers mais, aussi, une reconnaissance des compétences professionnelles. Cela traduit le positionnement de l'animateur au noeud d'un espace social.
- En quoi l'engagement peut-il vivre de la pratique professionnelle ? Quelle est la place de l'animation volontaire dans le champ de l'animation professionnelle ?
- L'animation socioculturelle et l'animation sportive doivent-elles être considérées comme deux filières distinctes ? Quels sont les liens, les différences ? Ces deux filières doivent-elles se développer séparément ou serait-il plus pertinent qu'elles s'engagent dans un système de co-développement ?

Articuler l'animation volontaire, l'animation professionnelle et le militantisme

- La dernière réglementation qui impose la présence d'un titulaire d'un diplôme professionnel pour assurer la direction des CLSH ouverts plus de 80 jours et assurant l'accueil de plus de 80 enfants, traduit une forme de professionnalisation. Le centre de loisirs à l'année ferait donc partie du champ de l'animation professionnelle.
- Le manque de définition des champs d'intervention des animateurs volontaires et des animateurs professionnels induit des situations ambiguës. Pour certains, *l'animation est considérée comme un champ professionnel sous-développé*, marqué par la présence massive d'emplois à temps partiel contraint et fragilisé par de faibles niveaux de formation correspondant aux brevets de l'animation volontaire (Bafa et Bafd).
- La filière de formation à l'animation professionnelle, au cœur de laquelle se situe le Beatep, semble organisée sur des contenus trop techniques éludant la dimension politique et l'affirmation de valeurs.
- Aux yeux des politiques et du grand public, il y a une réelle confusion entre les nombreux diplômes et des brevets de l'animation. *Bafa, Bafd, Bappat, Beatep, Bpepjs, Dut, Defa, Dedpad* les titulaires de ces brevets et diplômes, qui s'échelonnent du niveau V au niveau II

sont, dans tous les cas, identifiés en tant *qu'animateurs*. La même appellation ne favorise pas la compréhension.

- Dans le domaine sportif, le bénévolat a encore une grande part. ***Cet investissement bénévole répond à un objectif de coût, d'accessibilité et trouve tout son sens vers une prise en charge collective citoyenne.*** Il n'existe pas d'opposition entre bénévoles et professionnels. Il faut des professionnels pour développer le bénévolat, pour mettre du sens, de l'intérêt, accompagner, être à l'écoute et passer progressivement du bénévolat à l'engagement militant. De même, ***le professionnel sans engagement militant, syndical, politique, ne peut réellement assumer les missions de transformation sociale.*** Même si aujourd'hui, il existe une certaine prise de distance avec le militantisme et l'engagement, on peut légitimement se poser la question de la pertinence d'un animateur professionnel, d'un formateur salarié qui ne serait pas, lui-même, engagé.

Technique et sens

- À Saint-Denis, près de 950 animateurs interviennent sur les temps du midi ou périscolaire. Ils exercent cette activité en tant que *salariés*, avant tout pour des raisons financières, ils le font comme ils pourraient faire un autre travail. Comment, dans ces conditions, peut-on faire émerger des projets, susciter l'innovation, l'expérimentation et évaluer les actions ?

- ***L'animation n'est pas une technique mais une posture*** et une démarche qui produisent de la société en s'appuyant sur une technique. L'activité est un prétexte, un support à la relation. Si l'on pense l'animation en tant que posture, il n'est pas possible de passer sous silence la notion *d'éthique*. Il s'agit ici d'une éthique qui refuse toutes les formes d'exclusion.

- ***Etre militant ne suffit pas*** : ce n'est pas parce que l'on souhaite agir, par une bonne volonté, que l'on est capable d'intervenir dans le sens du projet social. L'animateur doit maîtriser des techniques, être capable de s'appuyer sur ces techniques pour mettre en œuvre le projet social dans lequel il a été engagé.

- ***La posture militante n'est pas toujours simple.*** Face aux parents, qui ont leurs exigences, face à l'élu qui a ses positions politiques ou institutionnelles, face à l'employeur... le discours n'est pas toujours facile et il est parfois impossible de défendre une position de militant. De plus, ce discours doit tenir compte des réalités sociétales qui ne peuvent nous faire oublier le

développement du système marchand qui influence (même s'il reste aujourd'hui encore minoritaire) notre champ d'intervention.

Animation et sécurité

La *problématique de la sécurité* est revenue souvent faisant référence à la législation. Cette question, bien que non identifiée dans les problématiques initiales de travail, semble une préoccupation importante pour de nombreux animateurs. Sans vouloir éluder les difficultés rencontrées dans certains contextes d'activités professionnelles, *il ne faudrait pas que ces questions réglementaires et sécuritaires nous empêchent de parler des projets, des intentions éducatives et de leurs traductions concrètes...* Il y a une contradiction dans l'établissement de la réglementation : elle permet, à la fois, de sécuriser, de rechercher la qualité et, à d'autres moments ou au même moment, réduit nos autonomies, empêche de faire.

- La législation, à quelle fin ? Telle est la question, même si l'on peut aussi s'interroger sur la tutelle administrative, qui ne joue pas toujours son rôle : lorsqu'elle n'a pas les moyens financiers de ses mesures, elle n'a pas toujours les compétences.

- Il faut identifier deux milieux distincts dans le champ de l'animation : celui des CLSH, très codifié avec une forte tutelle réduisant fortement les marges de manœuvre des animateurs, et celui relatifs autres espaces (tels les ateliers-lectures ou d'animation pour les retraités, par exemple à Saint-Denis).

Sur les formations...

- Une *typologie de l'animateur* est proposée, à partir d'une double entrée qui concernerait d'une part, ceux qui ont un parcours d'animateur de plusieurs années, qui savent réguler et négocier avec les publics mais qui ont des difficultés à conceptualiser et à avoir une vision globale, et d'autre part, ceux qui sont diplômés, (Beatep, Defa...) qui savent conceptualiser mais qui manquent d'emprise avec le terrain. Dans l'un ou l'autre de ces cas, *on ne peut que regretter l'absence d'un niveau des compétences théorico-pratiques nécessaires pour travailler dans une logique partenariale*. De fait, l'inadaptation semble réelle, trop théorique pour les uns, trop pragmatique pour les autres.

- Une forte proportion des animateurs (entre **50% et 70%**) **n'a pas suivi de formation professionnelle**. Le titre *d'animateur* vaut pour des situations extrêmement différenciées. **Il y a un glissement des formations volontaires vers des pratiques professionnelles**, qui conduit des animateurs Bafa sur des terrains pour lesquels ils n'ont pas été formés alors qu'ils l'ont été pour intervenir sur les espaces « protégés » que sont les Cvl et Clsh. On peut observer un **réel décalage entre les formations suivies et les métiers exercés** (il faut souvent parler de « bout de métier » tant les emplois peuvent être précaires, à temps partiel, soumis aux contingences matérielles du moment et à l'urgence des situations).

- Il apparaît nécessaire de **faire un diagnostic des besoins de formation**, en rapport aux publics et aux politiques. On ne peut que reconnaître la nécessité d'un accompagnement des communes, des quartiers mais aussi des territoires ruraux.

- Chaque action de formation, particulièrement dans le cadre de la formation continue, devrait **s'inscrire dans un contexte spécifique et adopter une méthodologie fondée sur la réactivité** pour répondre aux différents besoins de terrain.

- Le Defa, puis le Beatep étaient construits dans une logique de promotion sociale et de formation professionnelle continue, ce n'est plus le cas pour les formations de type « brevet professionnel » et les projets de formation de niveau III et II à venir. Ces formations, construites dans une logique de formation continue, structurée autour d'une alternance forte permettant aux stagiaires **d'articuler une vie professionnelle et un espace dans une praxéologie de l'action** ont, souvent, été détournées et utilisées soit comme formations initiales, soit comme formation à destination de personnes en difficultés sociales.

- Aujourd'hui les formations de type « brevets professionnels » privilégient les dimensions techniciennes. Le cadrage des dispositifs est de plus en plus précis, les spécificités locales tendent à disparaître, la segmentation des diplômes s'accroît. **Il s'agit de revendiquer que les nouveaux dispositifs de type « Brevet Professionnel » intègrent des temps de travail sur le sens et les valeurs de l'animation**, en référence à une histoire fondée sur l'éducation populaire, sur la capacité à animer des groupes, sur la démarche d'auto-développement. Ces dimensions idéologiques et politiques ne sont pas identifiées dans la structure des diplômes.

- D'un autre côté, le champ de *l'animation volontaire est un véritable tremplin ouvert vers le champ de l'animation professionnelle* mais également un vivier, dans lequel peut se développer la militance éducative. Cependant, cela nécessite un accompagnement et une réflexion sur la cohérence et l'articulation des différentes formations au sein la filière animation, qui pêche par manque de continuum, de lien entre les différents diplômes.

Différents éléments d'analyse conduisent à l'hypothèse d'un glissement des métiers de l'animation :

- *De plus en plus d'animateurs travaillent dans le champ de l'éducation spécialisée*, ce qui les conduit à réinterroger leurs pratiques : font-elles référence au travail social (approche de type individuel), font-elles référence à l'animation (approche de type collectif) ?

- Il est noté l'existence d'une sorte de *zapping associatif et professionnel*, qui se traduit par le développement d'une culture du cumul de petits boulots. Pour certains ces petits boulots représentent un pis-aller permettant une gestion de crise, pour d'autres ils procurent des revenus parfois plus importants que ceux proposés par les conventions collectives dans le cadre des premiers emplois. Dans ce cas, le choix d'obtenir à courts termes des revenus plus importants se fait au détriment de la construction, à moyen ou long terme, d'un emploi stable et plus rémunérateur.

- On ne peut passer sous silence les difficultés professionnelles rencontrées par les animateurs sur certains terrains. Ces animateurs ne savent que faire de leurs carences relationnelles. Il semble nécessaire de *mettre à proximité de ces animateurs, des personnes capables de les accompagner*, de constituer un véritable soutien. La mise en œuvre de dispositifs d'accompagnement, de conventions de suivi, la formalisation postes ou de fonctions de conseillers pourraient répondre à ces besoins essentiels.

- Si certains acteurs et de nombreux mouvements d'éducation populaire envisagent le directeur de niveau II après une expérience relativement longue, une maturité certaine, cette vision n'est pas celle qui est retenue par les concepteurs de formations qui voient plutôt des formations de type initial avec des personnes qui prennent des responsabilités des directions en sortant directement des écoles. Cette conception change totalement la perception du métier, modifie la

culture des acteurs et, nécessairement, transforme les façons d’appréhender les problématiques d’actions.

- *La profession d’animateur ne peut évoluer et se construire qu’avec la vie associative*, en cohérence et continuité avec le processus historique qui l’a fondé et non en rupture de celui-ci. C’est bien dans ce processus que l’on retrouve certains animateurs qui travaillent en « contrebande » mais qui innovent, qui inventent les dispositifs de demain.

- Il existe des sollicitations pour *former les élus*, qui sont eux-mêmes en difficulté avec certains dispositifs responsabilités d’employeur, gestion des réseaux, mise en commun d’action, partage du temps, aspect politique

En guise de conclusion : identifier deux problématiques centrales qui pourraient devenir des axes de recherche à développer.

La première problématique s’organise autour du triptyque « technique – militance – valeurs ».

- *Technique*, selon le constat d’une montée en charge du niveau de technicité de l’animation, que ce soit dans les pratiques, les métiers ou les formations ;
- *Militance*, dans l’idéal d’un animateur des Temps Libérés engagé et militant, qu’il soit dans des situations de type salarié ou qu’il agisse à titre bénévole ;
- *Valeurs*, par la nécessité d’un combat légitime pour les défendre mais aussi par un constat parfois d’abandon de celles-ci qui se traduit par la défaillance du projet politique.

Il s’agirait d’analyser les modalités d’organisation du triptyque, et d’interroger la capacité des acteurs à construire à partir de celui-ci un champ unifié de l’animation au risque d’aller vers l’éclatement des métiers, la perte de sens des formations et la fragilisation des engagements.

La seconde problématique concerne la *formation continue des professionnels et des volontaires de l’animation*. La problématique part du constat de la quasi-absence de formation continue construite à partir de diagnostics de terrain, en même temps qu’il est constaté la difficulté des animateurs à affronter certaines réalités de leur terrain d’action. La formation continue apparaît ici comme un levier pertinent pour *agir sur ces difficultés, construire du sens, et valoriser les pratiques d’éducation populaire*. La conception, la mise en œuvre expérimentale et l’évaluation de tels dispositifs pourraient, là encore être un chantier ouvert pour les prochaines années.

Séverine Rommé (*Directrice générale des services de la ville de Stains*)

« Sur le triptyque *technicien, militant, valeurs...*

La ville dans laquelle je travaille (Stains) a décidé de maintenir une offre publique de vacances/loisirs, sans confier la chose à un prestataire extérieur. Un des leviers de cette offre de qualité, c'est la *formation* des animateurs. Il y a d'une part *l'animation volontaire*, qui permet de maintenir les centres de vacances à des coûts de séjours abordables. Pour les centres de loisirs, nous allons vers une *professionnalisation* accrue des acteurs. Nous avons un vrai souci concernant cette professionnalisation. On pousse à la formation, notamment dans une *filière animation* de la fonction publique, or cette filière est totalement bouchée. Au-delà du « cadre B », il n'y a aucune perspective de carrière. De plus, nous avons des gens qui sont entrés par hasard dans la fonction d'animation, que nous sommes obligés de *précariser*. Ces jeunes sont vacataires à temps complet, coupés de tous les circuits de formation.

Nous essayons de les réinsérer par la Valorisation des Acquis d'Expérience, en les inscrivant dans des programmes de formation continue que nous confions à des organismes qui allient la *technicité* et les *valeurs*, ce qui n'est pas toujours le cas.

Par ailleurs, nous essayons de croiser les regards sur différents thèmes (la laïcité, l'action sociale, l'action culturelle...), avec l'ensemble des personnels concernés, venus de différents services. Nous avons un effort de formation à faire en matière culturelle, y compris avec nos animateurs qui sont, eux-mêmes, souvent à l'écart de la culture et ne peuvent donc pas faire fonction de relais efficaces auprès des jeunes et des familles. »

Jacques Chauvin (Ligue de l'enseignement, Union nationale des associations de tourisme)

« *Sur l'engagement éducatif...*

Il n'y aurait rien de pire que de vouloir opposer les animateurs volontaires et les animateurs professionnels. Nous avons besoin des deux. C'est une nécessité vitale, à la fois pour des raisons pédagogiques et économiques. Il serait irresponsable de laisser croire que l'animation occasionnelle pourrait être une niche d'emploi, ce qui est faux. Une activité, fut-elle indemnisée, de quelques semaines, ne crée pas un emploi. Soyons réalistes : nous avons besoin d'un *statut spécifique* permettant aux jeunes d'acquérir une émancipation et une expérience de prise de responsabilité, et dans le même temps, de maintenir l'existence de centres de vacances et des centres de loisirs. »

André Rauch (*Professeur à l'Université Marc Bloch à Strasbourg*)

« La question du *bénévolat* se pose de manière cruciale aujourd'hui. Je me demande si le bénévolat n'a pas été le *ciment politique* des mouvements d'éducation ? N'est pas bénévole celui qui n'a pas une idée politique en tête. Il faut avoir une certaine idée du *rapport à l'autre*, que l'on pourrait appeler simplement de la *générosité* ou de l'altruisme, voire de la *solidarité*. Ensuite, le bénévole a une disponibilité de sa propre volonté. Ce n'est pas un statut, ni une rémunération qui met en mouvement, c'est autre chose. Au moment où le bénévolat recule, depuis trente ans, la question est de savoir si nous ne sommes pas en train d'opérer une mutation de civilisation ? Ne pourrait-on imaginer un *statut* de bénévole, qui permette de maintenir ce qui a été le ferment de nos associations, sans méconnaître les questions d'emploi et de formation ? »

Jean-Pierre Augustin (*Président de l'Observatoire national des métiers de l'animation et du sport*)

« *Valeurs, militance, technique...*

Rappelons que *l'animation* est liée aux *valeurs* des grands courants de pensée de l'éducation populaire. Le réseau catholique avait les valeurs partagées de l'amour partagé, tous frères... Le réseau laïque s'inspirait de l'école libératrice, la démocratie, les droits de l'homme et du citoyen... Le réseau socialiste s'appuyait sur la justice plus que la charité... etc. Tous ces réseaux, qui ont forgé l'éducation populaire avant que *l'animation* ne prenne la suite, sont porteurs de nouvelles valeurs métissées. *L'animateur* ne fait pas forcément référence l'un des trois réseaux évoqués, même si le réseau laïque a largement imposé ses valeurs les plus facilement partagées (démocratie, éducation, bénévolat... paix, fraternité...), bien que complexes. L'animation reste un lieu de développement des valeurs indispensables à une humanité ouverte et à un système qui ne serait plus seulement dirigé par la marchandise.

Sur ce fonds de valeurs partagées, je pense qu'il faut maintenir un *champ unifié* de l'animation, avec différents niveaux, qui laisse une place aux bénévoles, aux militants, en tenant compte des transformations de cette *militance*.

Pour ce qui est de la *technique*, il est évident que notre société s'est fortement *complexifiée* et qu'un animateur doit être au courant de nombreuses données pour gérer une situation, réagir, contrer, jouer avec... Il faut une formation, progressivement acquise par l'expérience, afin de devenir cet *ingénieur/animateur* qui va pouvoir par connaissance, par professionnalisation, jouer avec les règles de la société pour éventuellement les améliorer. »

V/ Conclusions

JACQUES DEMEULIER

JEAN-NOËL BRUGUIERE / VINCENT CHAVAROCHE

Intervention de clôture

Jacques DEMEULIER,

Directeur Général des CEMÉA

Monsieur le vice président du Conseil général,
Mesdames et Messieurs les élus de Saint Denis,
Monsieur le représentant du CCOMCEN,
Monsieur le représentant de l'UNAT,
Monsieur le représentant de la Ligue de l'Enseignement,
Monsieur le Délégué adjoint des Francas,
Madame l'Inspectrice Générale de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur
Monsieur l'Inspecteur général de la jeunesse, des sports et de la vie associative
Chers amis,
Chers militants des CEMÉA,

Voici donc trois jours que, professionnels de l'animation, élus et responsables de services *jeunesse*, jeunes et adultes militants, chercheurs et praticiens de l'action éducative, nous avons ensemble libéré un peu de notre temps quotidien pour observer l'environnement de notre action, nous approprier des résultats de recherche, nous interroger sur nos pratiques.

Nous avons passé ensemble entre une vingtaine d'heures et cinquante et une heures. C'est bien peu au regard de ce nombre de 700 000 heures, donné par Jean Viard comme notre trésor vital. C'est beaucoup par la qualité des interventions. C'est beaucoup quand il s'agit d'une vraie rencontre qui prend le temps, qui varie les propositions, qui se déroule dans un lieu aménagé concrétisant un projet collectif préparé, dirigé et encadré.

Nous avons été près de 300, dont 263 inscrits et présents les deux premiers jours : 158 issus de notre mouvement dont 25 stagiaires en formation d'animateur professionnel ; 105 partenaires associatifs bien sûr mais aussi des CE, des syndicats, des administrations, et surtout des villes, dont celle qui nous accueille en lien avec le Conseil Général de Seine-Saint-Denis. Il nous faut, une nouvelle fois, remercier le député maire et ses élus, et plus largement toute l'équipe

municipale, en y associant tous nos financeurs. Ce sont seize régions et trois départements d'Outre-Mer qui ont participé à nos travaux.

Si nous avons fait tout cela c'est parce que nous avons pu et su mobiliser des partenaires. Si nous l'avons fait c'est parce que nous sommes, d'abord, un mouvement d'éducation où les militants sont actifs et créatifs. Si nous l'avons fait, c'est grâce à la mobilisation de l'équipe nationale des CEMÉA et de tout notre réseau régional. Notre « petite folie », notre pari, a été tenu et réussi. Nous disons ce que nous avons fait. Nous avons fait ce que nous avons dit. C'est souvent, en éducation, un savoir irremplaçable.

Sans nier le primat de l'action, nous avons choisi de prendre le temps de fonder nos analyses sur des savoirs vérifiés, de décrire des pratiques de terrain avec les acteurs concernés pour infléchir nos pratiques CEMÉA, surtout pour en inventer de nouvelles. Ayant écouté et participé aux travaux, je retiendrai quelques points de réflexion sans préjuger de ce que notre mouvement, dans les prochains mois, choisira de mettre au travail, d'expérimenter concrètement différents terrains, que ce soit celui de l'action éducative, celui de la pédagogie, celui des formations dans le champ de l'animation, des vacances et des loisirs. L'équipe nationale des CEMÉA, qui a préparé cet événement, animera le travail d'élaboration nécessaire pour un plan d'actions qui vous sera communiqué.

À l'ouverture, le Président Pierre Parlebas a témoigné de l'importance des résultats de la recherche pour guider le choix des actions qu'il appartient à notre mouvement de faire. Notre Président devait porter le regard assuré du chercheur sur les perspectives ouvertes par nos travaux. Ayant contracté, au début de nos travaux, une angine, il m'a demandé de vous présenter ses excuses de ne pas être en mesure de participer à la clôture et d'y apporter son éclairage théorique et pratique. Jean-François Magnin, quant à lui, par une dense intervention de synthèse, a tracé une part de l'histoire et des enjeux actuels des temps libérés.

Il a clairement montré que deux enjeux étaient posés :

- dégager le temps libre de la seule logique marchande,
- articuler les temps sociaux.

Au terme de ces journées, je voudrais simplement resituer nos travaux dans l'actualité de nos revendications portées plus collectivement avec le monde associatif.

Dans un tel environnement, je me propose de rappeler quatre pistes que notre mouvement suit depuis plusieurs années. Ces quatre pistes contribuent, à mon sens, à prendre en compte ces deux enjeux. Les résultats de nos journées de Saint-Denis y trouveront de justes et concrètes inscriptions.

- la reconnaissance de *la contribution des associations à une économie de la connaissance, à une économie sociale* demeure un impératif,
- *l'articulation des temps, des espaces, comme constitutive d'un projet d'animation* et d'éducation au plus près pour l'enfance et de plus en plus loin pour les adolescents puis les jeunes adultes, est une voie de réussite pour des projets d'éducation globale concertés,
- la valorisation, la variété, *la complémentarité des compétences des acteurs salariés, volontaires et bénévoles*, sont caractéristiques de la mise en œuvre d'un projet associatif,
- la défense et *la promotion des actions, des métiers, des formations* professionnelles et volontaires de l'animation sont nécessaires à l'augmentation de la qualité de l'action éducative dans tous les territoires,

1- La reconnaissance de la contribution des associations à une économie de la connaissance, à une économie sociale demeure un impératif

Aujourd'hui, ce sont plus d'un million d'associations qui agissent au quotidien. Les principes fondateurs de cet outil d'action sont la liberté d'organisation, la non-lucrativité, la non-subordination des personnes à travers le bénévolat et le volontariat. Ces principes se mettent en œuvre dans le cadre d'un projet collectif et démocratique. Les associations doivent définitivement avoir une place dans l'organisation et le dialogue civils. Pour ce faire, la spécificité de l'organisation associative doit être rendue plus visible. La banalisation du fait associatif est avant tout le fruit d'un imaginaire libéral dominant. Elle est le fruit d'une ignorance du fonctionnement démocratique des associations. Elle est le fruit d'un impensé politique où la place de cet acteur non-marchand où les adhérents membres actifs sont coproducteurs de l'activité est caricaturée, à partir de quelques exemples faussement associatifs. Au nom de ces risques, de quelques dérives toujours à sanctionner, il ne convient pas d'entraver cette liberté fondamentale d'organisation des associations. Nos amis des droits de l'homme ont raison d'en appeler à notre vigilance, surtout quand les signes d'une société de contrôle se font de plus en plus clairs, pressants et fréquents.

Mais cette liberté doit permettre, face à l'explosion du nombre d'associations, de donner quelques repères à nos partenaires car toutes les associations n'ont pas pour objet l'intérêt général. De plus, quand il s'agit d'éducation et donc, aussi, de protection de l'enfance et de la jeunesse, il est nécessaire que la société se donne des garanties.

Le renforcement des *têtes de réseau* national, la reconnaissance des coordinations associatives, mais aussi des procédures d'agrément et d'habilitation dans le secteur éducatif en lien étroit avec les acteurs concernés et selon un fonctionnement démocratique contribuent, certainement, à faire des associations un levier de l'intérêt général dont les pouvoirs publics n'ont pas le monopole même s'ils doivent *in fine* encore le garantir. Le monde associatif placé au rang d'interlocuteur, de partenaire impliqué dans un dialogue civil et social, peut alors porter dans un même élan *éthique de responsabilité et éthique de conviction*. Ainsi quand il faut dégager le temps libre de la seule logique marchande en inventant une alternative, le fait associatif est un possible. C'est là le sens de l'engagement des CEMÉA à contribuer et à se mobiliser pour hisser la vie associative à la place qui doit être la sienne.

2 - L'articulation des temps et des espaces, comme constitutive d'un projet d'animation et d'éducation au plus près pour l'enfance et, de plus en plus loin pour les adolescents puis les jeunes adultes, est une voie de réussite pour des projets d'éducation globale concertés.

Les CEMÉA ont toujours considéré que l'éducation *était de tous les instants*. Avec d'autres, ils valorisent la complémentarité éducative, en particulier avec le service public d'éducation dans le cadre d'un projet d'éducation local. Le 17 novembre 2004, avec sept autres organisations associatives, avec les syndicats d'enseignants et les parents d'élèves, nous avons rassemblé, un jour avant l'ouverture du Salon de l'éducation, plus de 1200 personnes. Nous avons proposé un manifeste, remis au Ministre de la Jeunesse et des Sports et de la Vie Associative, qui est intervenu et que nous avons transmis à Monsieur le Ministre de l'Education nationale et de l'Enseignement supérieur. Un sondage d'opinion a confirmé la satisfaction liée à la qualité des activités éducatives proposées par les associations. La fonction éducative, qui vient en premier, est le besoin d'enrichissement et d'ouverture d'esprit, la seconde, les contenus éducatifs sur le temps de loisirs.

Collectivement, nous avons écrit un manifeste dans lequel nous affirmons que la complémentarité historique et éducative des activités qui sont les nôtres, fondée sur la spécificité de nos missions et la diversité de nos pratiques, participe d'une conception ambitieuse du *service public*. Une conception fondée sur des valeurs de Laïcité, de Fraternité, de Démocratie, de Solidarité et de Citoyenneté.

Nous y rappelons notre engagement à agir ensemble, pour le développement :

- d'une Ecole qui intègre, dans les apprentissages, dans la vie de la classe et de l'établissement, les principes et les valeurs de notre République : démocratie pluraliste, solidaire et participative,
- de structures, de temps et d'espaces de loisirs culturels ou sportifs, dont les projets éducatifs sont, dans le même esprit, fondés sur ces principes.

Nous le faisons dans un souci de cohérence et de justice sociale, sur des territoires urbains ou ruraux, au sein desquels toutes les populations, sans aucune distinction, sont réunies et concernées. Au-delà de nos différences, ce sont d'abord nos convictions laïques qui guident notre idéal (...). Ce n'est pas une nostalgie quand, comme nous l'a rappelé Jean VIARD, « *le religieux revient pour donner du futur que ne donne plus le politique* »

Nos débats ont montré la nécessité de faire de l'éducation une préoccupation des plus partagées. Les CEMÉA considèrent que, face à la complexité du monde actuel, face à l'augmentation des inégalités, face au ralentissement des résultats scolaires des plus démunis, l'augmentation des savoirs et des compétences de tous, tout au long de la vie et pas uniquement à l'école, est une urgence. Les CEMÉA, avec les associations complémentaires de l'école, agiront pour que la nouvelle loi d'orientation garantisse une éducation émancipatrice, démocratique et socialisante. C'est aussi une réponse concrète aux enjeux des temps libérés.

3 - La valorisation, la variété, la complémentarité des compétences des acteurs salariés volontaires et bénévoles sont caractéristiques de la mise en œuvre d'un projet associatif.

Nés du monde de l'éducation et du monde du travail, les CEMÉA refusent de faire du travail et de l'emploi le maître étalon de leur projet d'action. Le but de la plupart des associations n'est pas de créer de l'emploi. Nous connaissons la difficulté des jeunes à trouver un premier emploi et donc un premier logement. De notre place, en lien avec les Conseils régionaux, nous agissons quand c'est possible sur ce terrain, comme nous le faisons par exemple en Basse-Normandie, en Picardie, en Auvergne. Mais, avec conviction et responsabilité, les CEMÉA soutiennent que la vie associative est la seule habilitée à permettre et à mettre en œuvre les activités en variant et en mixant les ressources humaines bénévoles, volontaires et salariées. Attentifs à la qualification des acteurs, les CEMÉA se sont réjouis de voir complétées, par la loi du 17 janvier 2002 dite *de modernisation sociale*, les voies d'accès à la qualification que sont la formation initiale, l'apprentissage de la formation continue par la validation des acquis de l'expérience. Dans le même temps et avec d'autres, depuis plusieurs années, les CEMÉA se

battent pour faire reconnaître l'engagement volontaire en éducation et surtout dans le champ des loisirs et des vacances.

Dans les prochains jours, M. Jean-François Lamour, Ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative, présentera un projet de loi relatif au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, après avoir rencontré le Conseil National de la Vie Associative. Cet avant-projet n'est pas celui que nous proposons pour voir enfin, complètement et clairement, séparé, ce qui relève de l'organisation du travail des animateurs professionnels et ce qui correspond à un aspect d'une politique enfance jeunesse dans le secteur des CLSH et des CVL. Nous ne comprenons pas les arguments qui maintiennent les dispositions dans le droit du travail, avec de fortes et utiles dérogations au droit du travail. Raisonnable et réalistes, après plusieurs échecs, mesurant l'engagement fort et franc du Ministre pour obtenir des dérogations jamais obtenues auparavant en lien avec le cabinet de M. Larché, les associations regroupées dans la plate-forme des organisateurs ont accepté d'avancer sur cette voie.

L'intégration des formateurs agissant dans les formations BAFA BAFD dans le périmètre de l'engagement éducatif est logique. Elle a été acceptée, ce que nous apprécions à sa juste valeur.

Les associations demeureront vigilantes, lors des débats parlementaires, au fait que l'engagement éducatif ne soit pas exclu de la loi, ne laissant plus subsister que le *contrat de volontariat associatif*. Elles agiront, ensemble, pour que la question des séjours des personnes handicapées adultes trouve avec le ministère compétent une solution.

Enfin, elles attirent, dès à présent, l'attention et plusieurs d'entre vous l'ont rappelé, sur les enjeux d'une filière de la fonction publique territoriale où les qualifications reconnues soient professionnelles et non le BAFA et le BAFD.

4 - La défense, la promotion des actions, des métiers, des formations professionnelles et volontaires de l'animation est nécessaire à l'augmentation de la qualité de l'action éducative dans tous les territoires

Le Président de l'ONMAS (*Observatoire National des Métiers de l'Animation*), Jean Pierre Augustin, a décrit deux temps historiques dans la prise en charge de l'animation de l'éducation populaire : une première phase, de 1880 à 1960, où la prise en charge est assurée par la seule société civile ; une seconde, où se combinent ce qu'il appelle *les rhétoriques de l'équipement* (au début des années 1960), des dispositifs (dans les années 70), puis celles des recompositions territoriales (à partir de 1990) et enfin la professionnalisation progressive de l'animation. Aujourd'hui, nous avons à faire certainement à la superposition de ces deux héritages. Face aux deux enjeux que j'ai rappelés au début de mon intervention, il convient, ni de confondre ni

d'exclure les acquis de l'intervention de la société civile, ni ceux de la professionnalisation dans l'animation des territoires et des projets.

Ainsi, il faut que la branche professionnelle de l'animation soit confortée tant au niveau national que territorial Il faut aussi continuer à préciser *ce qu'animer veut dire*, à côté d'enseigner ou d'éduquer. Il faut distinguer ce qui relève de la technicité, de la gestion ou de la production d'activité et ce qui peut relever d'une intelligence stratégique capable d'ouvrir des voies pour orienter, infléchir, résister même à des tendances lourdes de la société qui ne sont pas fatalités. C'est pour cela que les animateurs professionnels connaissent, plus que d'autres professionnels, l'impérieuse nécessité de s'appuyer sur des bénévoles et volontaires capables de précéder, d'accompagner ou de prolonger leurs actions. Leurs actions se mettent en œuvre en lien, mais sans confusion, avec les habitants et avec d'autres acteurs professionnels, enseignants éducateurs spécialisés à la formation desquels les CEMÉA participent. Les Etats généraux du Social, soutenus avec notre Vice-président, Jacques Ladsous, par notre mouvement ont pu montrer les articulations nécessaires entre celles et ceux qui agissent auprès des personnes et des populations.

C'est pourquoi, les CEMÉA, en tant que mouvement et membre d'un syndicat employeurs contribueront par tous les moyens à conforter cette branche professionnelle. Ils poursuivront leur engagement pour des emplois et des formations professionnelles initiales mais aussi continues, de qualité, pour tous les animateurs, en lien avec les partenaires sociaux et les pouvoirs publics.

Vous l'aurez compris : face aux enjeux des temps libérés, les CEMÉA poursuivent leur chemin sur les voies que je viens d'explorer avec vous. Mais attention, dire et faire, c'est utile. Mais cela ne sera certainement qu'un vain combat si nous ne prenons pas en compte, en même temps : la dimension européenne, et la dimension territoriale et la décentralisation.

Je rappellerai simplement qu'au-delà de l'avenir du traité constitutionnel sur l'Europe, les livres verts, les livres blancs, les directives européennes comme celles des services d'intérêt général, celles sur le marché intérieur ou celles sur les qualifications sont déjà en marche et façonnent notre avenir. Les évolutions de la compétence formation des Conseils régionaux préciseront aussi le paysage des formations professionnelles dont celles de l'animation. Je nous invite à maintenir, voire à accroître, nos capacités d'analyses et de propositions concrètes à ce niveau des enjeux.

Pour conclure sur un autre registre, je ferai un détour efficace par Fernand Deligny et par André Malraux. Fernand Deligny dont on ressort le beau film "*Le Moindre geste*" écrit dans le recueil

des conseils pratiques pour éduquer qu'est toujours *Graines de crapules* : « un œil sur eux, un œil au ciel, au début cela te donnera mal à la tête ». Aujourd'hui, « un œil sur l'Etat et sur le marché, un œil sur le temps, un œil sur l'espace, un œil sur les volontaires, un œil sur les professionnels, un œil à l'Europe et un œil sur les territoires », cela peut donner mal à la tête, mais surtout pas la grosse tête. Car, même plébiscitée pour les Français, la vie associative ne peut rien toute seule. Elle n'est pas une fin en soi. Elle est une part du mouvement social. Sa force sera toujours la rigueur, la qualité, l'imagination de celles et de ceux qui lui donnent vie avec, et non contre l'autre, dans une dynamique qui offre des rêves d'alternatives possibles, bouleverse les imaginaires, qui sait éviter les répétitions mortifères, qui modernisent sans exclure, qui contribuent au perfectionnement des acteurs, de leur travail, de leurs activités, de leur œuvre par une culture de l'évaluation à partager le plus largement possible. C'est pourquoi, association autant qu'organisation, les CEMÉA demeurent un mouvement d'éducation dont la force réside dans les hommes et les femmes qui l'habitent et le font bouger.

Patrick Braouezec nous a rappelé que nous avons installé les tréteaux de notre éphémère théâtre sur la Voie royale, entre l'église d'un Dieu et des rois et celle des sports. Certains nous reprocheront peut-être, mais à tort, de vouloir construire celle des loisirs quand d'autres s'emploieront très clairement à édifier celle de la marchandise.

Mais la *Voie royale* c'est aussi un roman d'André Malraux dont le nom est inséparable d'une certaine conception de la culture et de l'engagement. Dans ce roman, Malraux écrit cette phrase terrible « L'absence de finalité était devenue la condition de l'action ». Le monde d'aujourd'hui semble, ici et là, condamné à cette résignation. Je suis sûr que notre mouvement se montrera encore capable, même dans une société qui a trop peur d'elle-même et des autres, de maintenir le lien entre finalités et actions. Il sera alors vivant et actif, pour un futur d'horizon fait de mémoire, de raison et d'imagination.

Postface

Conclusions et perspectives de travail

Jean-Noël BRUGUIERE et Vincent CHAVAROCHE

À l'issue de ces journées d'études, Quelques pistes de travail, quelques chantiers à ouvrir, quelques affirmations et questionnements à reposer, au sein des CEMEA et en direction des différents acteurs des temps libérés, institutionnels, politiques et associatifs

Les temps libérés sont au cœur des enjeux de la société. Temps choisis ou temps contraints, temps de vacances et de loisirs, temps d'émancipation et de découverte, ils sont aussi et pour beaucoup des temps où les inégalités s'aggravent, où les ghettos se renforcent entre ceux qui partent et les autres. Ils sont aussi un espace de marchandisation des loisirs, de formatage des pratiques et des esprits.

Les CEMEA sont engagés au travers de leurs actions de formation, de leurs actions de terrains dans ces tensions et ces alternatives sociétales. Notre mouvement d'éducation est ancré sur des valeurs et des conceptions éducatives qui nous conduisent à lutter contre toutes les formes d'inégalités, tous les formatages idéologiques, toutes les formes d'aliénation et de dépendance au travers d'un consumérisme forcené.

Ces journées ont permis de nous éclairer sur les recherches et les analyses des chercheurs en pointe sur ces questions mais aussi de les articuler avec les réalités de terrain ; Il en ressort la confirmation, s'il en était besoin, de l'importance de l'engagement d'un mouvement d'éducation sur les enjeux des temps libérés, avec ses modes d'intervention actuels et à inventer, qu'il s'agisse de la formation ou des actions en direct en partenariat avec les organisateurs, les opérateurs de vacances et tous les acteurs sociaux au premier rang desquels doivent figurer les familles et les jeunes.

Il ressort également l'urgence d'une politique en matière d'accessibilité, de droit aux vacances, au départ, pour tous ceux qui le souhaitent. Les acteurs de l'éducation populaire devront s'en emparer pour optimiser leur contribution, pour amplifier leur influence et leur présence sur le terrain afin de contribuer à la construction d'une société où les temps libérés seraient synonymes d'épanouissement et de libération, d'émancipation et d'éducation, à la découverte, aux autres, au monde.

Une société où ils ne seraient pas uniquement des temps de réparation, mais des temps de construction.

Positionnements à réaffirmer et chantiers à ouvrir

- **Les actions politiques, éducatives et pédagogiques que nous menons ensemble, organisateurs de CVL, opérateurs du tourisme familial, du tourisme social et les Ceméa sur le terrain des vacances et des loisirs collectifs sont plus que jamais indispensables. Elles sont au cœur des enjeux sociétaux sur ces temps sociaux pour lutter contre les inégalités et renforcer le droit pour tous aux vacances et aux loisirs.**
- **Les centres de vacances et de loisirs de mineurs, les centres familiaux, les accueils de proximité, les opérations en direction des exclus, etc., ne doivent pas « perdre leur identité éducative » en s’inspirant des pratiques commerciales et consuméristes.**
- **Ces actions se situent bien dans le domaine de l’éducation, avant d’être dans le champ du social ou du tourisme.**
- **Les accueils collectifs de mineurs, au quotidien ou dans le cadre d’un départ, doivent intégrer la dimension fondamentale de l’individu dans le groupe et la place du projet individuel, pour les garçons comme pour les filles.**
- **L’accès aux pratiques culturelles doit être massifié. Elles doivent intégrer l’éducation à l’image et aux médias.**
- **L’idée d’un « contrat culturel » multipartite pourrait être posée.**
- **Nos partis pris éducatifs et idéologiques pour un projet sociétal différent doivent être lisibles par le grand public.**
- **Le secteur des centres de vacances et du tourisme social associatif inscrit dans l’éducation populaire doit rendre plus lisible son projet politique pour les vacances et les loisirs. Il ne doit pas « imiter » le secteur marchand.**
- **Ce projet politique devrait être porté plus fortement en direction des familles et des partenaires.**
- **L’accessibilité aux vacances et aux loisirs ne se suffit pas. Elle doit intégrer et garantir les principes de mixité sociale et de brassage social des publics.**
- **Nos propositions d’activités, de séjours, dans « l’ailleurs », proche ou lointain, doivent promouvoir l’importance et le sens du départ, de l’ouverture au monde dans la construction de la personne. Elles doivent porter une conception du voyage qui lutte contre toutes les formes de repli communautaire, contre les visions dominatrices et consuméristes du touriste sur le local. En amont, les actions de formation des encadrants doivent intégrer ces enjeux et préparer les futurs animateurs à cette conception du voyage et de l’ailleurs.**

- **L'ensemble de ces actions, accueils au quotidien, au local, séjours de vacances, pour les jeunes enfants, les enfants ou les adolescents doit être accompagné par des équipes éducatives. Ces animateurs, quels que soient leurs statuts, volontaires dans le cadre de l'engagement éducatif ou professionnels doivent situer leur action dans l'éducatif, le politique avant le technique.**
- **La formation des animateurs ne doit pas se traduire par une instrumentalisation et une technicisation de la fonction. Il revient aux acteurs de l'éducation populaire, organismes de formation de lutter contre cette tendance dans tous les lieux de concertation avec les pouvoirs publics.**
- **Les CEMEA pour leur part, se doivent de rendre cette position lisible dans toutes les formations qu'ils organisent.**
- **Le travail ne doit pas se focaliser sur la comparaison, voire l'opposition entre l'animation volontaire et l'animation professionnelle mais sur l'unicité de l'animation et sur la lutte contre leur technicisation au détriment du sens.**

VI/ Annexes

Bibliographie complémentaire

Liste des participants

Bibliographie Complémentaire

TEMPS LIBRES/ TEMPS DE LA VILLE

- « Le sacre du temps libre » Jean Viard - l'Aube, 2002
- « Le règne des loisirs » Armel Huet, Guy Saez - l'Aube, 2002
- « Le temps libre contre la société » Daniel Mothé, Paris - Declée de Brower, 1999
- « L'utopie du temps libre » Daniel Mothé - Paris Esprit, 1997
- « Repenser le temps » Jean Viard, avec J.P. Bailly, A. Jacquard - l'Aube, 2003
- « La Ville à mille temps » J.Y. Boulin, U. Mückenberger - L'Aube, 2002
- « Le temps libre des enfants » Jean-Paul Henri, les Francas - Milan, 1995

VACANCES/ VOYAGES/ TOURISME

- « Court traité sur les vacances, les voyages et l'hospitalité des lieux » Jean Viard - l'Aube, 2000
- « Vacances populaires » Pierre Périer - Presses universitaires Rennes, 2000
- « Les vacances » Jean Didier Urbain - Cavalier bleu, 2002
- « La France des temps libres et des vacances » Jean Viard, F. Potier, J.D. Urbain - l'Aube, 2002
- « L'idiot du voyage » Jean-Didier Urbain – (Poche, Payot), 1999
- « Tourismes 1, lieux communs » équipe MIT, avec Rémy Knafou - Belin 2002
- « Vacances en France de 1830 à nos jours » André Rauch - Hachette 1996 (Hachette pluriel, 2001)
- « Touriste, autochtone, qui est étranger ? » coll. Revue d'ethnologie française PUF, 2002, sous la direction d'André Rauch
- « Les centres de vacances et de loisirs : un atout pour vivre ensemble "JPA--INJEP, 1999 (parmi les auteurs : J.P. Augustin, A. Rauch, G. Poujol, P. de Rosa, J.Houssaye...)

PRATIQUES CULTURELLES

- « Regards croisés sur les pratiques culturelles » Olivier Donnat - Documentation française, 2003
- « Les pratiques culturelles des Français » Olivier Donnat - Documentation française, 1998

FORMATIONS / METIERS

- « L'animation professionnelle : histoire, acteurs, enjeux » Jean-Pierre Augustin, Jean-Claude Gillet – l'Harmattan – INSEP, 2000
- « Dire son métier, les écrits des animateurs » l'Harmattan – INSEP, 2003
- « Animation et animateurs » Jean-claude Gillet – l'Harmattan, 1995
- « Le sport et ses métiers, nouvelles pratiques et enjeux d'une professionnalisation », La Découverte, 2003
- « Le sport en France » P. Arnaud, Documentation Française, 2000

JEUNESSE / ADOLESCENCE

- « L'alternative jeunesse » Véronique Bordes, Alain Vulbeau – l'Atelier, 2004
- « La jeunesse comme ressource » Alain Vulbeau – l'Harmattan – Paris, 2001
- « Emergences culturelles et jeunesse populaire : turbulence ou médiation » Alain Vulbeau – l'harmattan, 2003
- « Les descriptions de la jeunesse » Alain Vulbeau – l'Harmattan, 2002
- « L'adolescence à risque » David Lebreton - Autrement, 2002

DIVERS

- « Éléments de sociologie du sport » Pierre Parlebas – PUF, 1986
- « Jeunes et pratiques sportives » INSEP, janvier 2001 – rapport au ministère Jeunesse et Sports
- « Le souci du corps » André Rauch – PUF, 2000
- « Le nouvel âge du politique » Jean Viard – L'aube, 2004
- « Le déclin de l'institution » François Dubet – Seuil, 2002
- « L'identité masculine, à l'ombre des femmes » André Rauch – Hachette, 2004

Liste des participants

Ministères - Administrations

François	CHEZE	Ministère de la Famille et de L'Enfance
Alexandre	VARLET	Ministère de la Jeunesse et Sports
Isabelle	PHALIPPON - ROBERT	Ministère de la Culture / DMDTS
Dominique	SICOT	Ministère de la Culture / DMDTS
François	BODAERT	Direction Emploi Formation (Ministère Jeunesse et Sports)
Fabrice	LANDRY	Direction Régionale Jeunesse et Sports Bourgogne
Hélène	MATHIEU	Inspectrice Générale Education Nationale
Gérard	DESHAYES	Inspecteur Général Ministère Jeunesse et Sports
Lazare	PAUPERT	CIDJ PARIS
Marie-Thérèse	BAIN	C.N.A.F.
Clémentine	SLOMA	C.N.A.F.
Yvon	BISSOL	CCEE Martinique
Gérard	WATELLO	CCEE Martinique
Louis	YANG TONG	CCEE Martinique
Marie	BRITTEN	Agence nationale de lutte contre l'illettrisme
Emmanuel	CONSTANT	Vice-Président du Conseil Général 93
Gaëlle	BOUGUEREAU	Conseil Général 93
Jérôme	CACCIAGUERRA	Conseil Général 93
Claude	COULBAULT	Conseil Général 93
Catherine	GIRAUDOT	Conseil Général 93
Cathy	LOSSON	Conseil Général 93
Vincent	THIEBAULT	Conseil Général 93

Municipalités

SAINT DENIS

Patrick	BRAOUEZEC	Député, Maire de Saint-Denis
Claire	REVILLON	Maire Adjointe à l'Enfance
Laurence	DUPOUY - VEYRIER	Service Culture
Christiane	CHENARD	Secrétaire générale adjointe éducation-culture
Patrick	VASSALLO	Conseiller Municipal
Hacène	ALLOUACHE	Service Jeunesse
Naïma	BENAISSA	"Mille et 1 savoirs"
Amina	BERCISSE	Service Culture
Mark	BERNADAT	Service Enfance
Fabienne	BEUREL	Service Enfance
Myriam	BOISARD	Service Enfance
Nadia	BOUABDELLI	Service Jeunesse
Dominique	BROUSSE	Service Jeunesse
Isabelle	BRUCKER - GOMIS	Service Enseignement
Anne	CAILLET	Service Enfance
Amel	DAHMANI	Service Culture
Olivier	DELVALLE	Service Enfance
Bertie	ERNAULT	Service Enfance
Michel	GOUNO	Service Enfance
Fahib	HAFIM	Service Jeunesse
Christian	HOSSAINE	Service Enfance
Abedin	KHOUIDRAT	Service Jeunesse
Eric	LACAZE	Service des Sports
Frédéric	LAILLER	Service Enfance
Nicole	LAMBERT	Service Enfance
Gilbert	LAPORTE	Service Enfance
Rachida	LITIM	Service retraités
Valérie	MANSOUR	Service Enseignement
Geneviève	MOISA	Service Enfance
Geneviève	MUNIER - RICHARD	Service Enfance
Frédérique	POULET	Service Enfance
Joëlle	QUESTIER	Service Enfance
Jacques	RANOUX	Service Enfance
Florence	SCHREIBER	Médiathèques
Thierry	SENFY	Service Enfance

Bruno Emilie Layla Serge Francis Philippe	SIMONET TAGHERSOUT TATEM TISSOT UVINA VALLIN	Service retraités Service Culture Service Jeunesse Service Enfance Service Enfance Service retraités
Jean-Michel	SOUCHET	Bobigny
Yasmine Christine	HAMOUDI MANONVILLER	Office Vacances Loisirs – Saint-Ouen Office Vacances Loisirs – Saint-Ouen
Azzedine Severine Nicolas Valérie Nadir Olivier	TAIBI ROMME AURY GOUYER KITNANI ABDERIDE	Elu Enfance et Jeunesse - Stains Directrice générale des services - Stains Directeur général - Stains Service Enfance - Stains Service Jeunesse - Stains Service Jeunesse – Stains
Muriel	ARBONVILLE	Mission Jeunesse Isère
Ludovic Marie-Jo Dahbia	BAR GOSSEAUME HAMID	Centre Socio Culturel du Bas Chesnay (78) Centre Socio Culturel du Bas Chesnay (78) Centre Socio Culturel du Bas Chesnay (78)
Elisabeth Claire Ilhem	BOURGAIN FIQUET HANNOUNI	Mairie de L'Île-Saint-denis Mairie de L'Île-Saint-denis Mairie de L'Île-Saint-denis
Isabelle Catherine	BOTO GUILLAUME	Mairie d'Issoire (63) Mairie d'Issoire (63)
Claudine	MIGNARD	Mairie de Nanterre
Denis	SOUILLARD	Mairie de Rouen
François	CHARASSIER	Mairie de Sahurs

Associations

Jacques Marianne Edith Lucie Jacques Françoise Catherine Yasmine Thierry Mebarek Nadine Marie-Odile Dominique Béatrice Christine Bernadette Dominique Philippe Lazare Laurence Bernard Jean-François	HENRARD ALBA ARNOULT - BRILL BECDELIEVRE CHAUVIN FOUQUET GIRARD HAMOUDI JOUINOT KARAR LE FLOC'H LEUENBERGER LEVASSOR MAGDELAINE MANONVILLER MICHEL NANDAS NIEMEC PAUPERT VACHET VIALE VINCENT	Vice-Président du CCOMCEN C.M.J.C.F. F.U.A.J. Les Petits Débrouillards Ligue de l'Enseignement/UNAT O.F.A.J. FO HEBDO Office Vacances Loisirs ST OUEN ASELQO Les Petits Débrouillards J.P.A. F.C.S.F. F.C.S.F. Familles Rurales Office Vacances Loisirs ST OUEN ATD 1/4 Monde Association Familiale de St Egrève SEUNFA CIDJ PARIS AUBERVACANCES LOISIRS (Aubervilliers) O.F.A.J. Président OCCE
---	--	---

C E

Marianne	BOYER	C.C.A.S.
Guy	CARASSUS	C.C.A.S.
Bruno	DELALLE	C.C.A.S.
Martine	DEVAUX	C.C.A.S.
Dominique	FAURE	C.C.A.S.
Franck	PERRIN	CRE RATP
Alain	PEUCH	C.C.A.S.
Eric	SAUDMONT	C.C.A.S.
Carlos	VINAGRE	CIORTF
Robert	VOISARD	C.C.A.S.

C.E.M.E.A.

Pierre	PARLEBAS	Président
Jacques	DEMEULIER	Directeur Général
Jean-François	MAGNIN	Directeur Général Adjoint
Annie	ABRAMOVICZ	Ceméa A.N.
Alexandra	ARTAUX-DELOCHE	Ceméa A.N.
Nadia	AZOUG	Ceméa A.N.
Jean-Noël	BRUGUIERE	Ceméa A.N.
Jean-Gabriel	CARASSO	Ceméa A.N.
Florence	CHANTRIAUX	Ceméa A.N.
Bertrand	CHAVAROCHE	Ceméa A.N.
Vincent	CHAVAROCHE	Ceméa A.N.
Fabrice	DEBŒUF	Ceméa A.N.
Victoria	DELMAS	Ceméa A.N.
Marc	DROMAIN	Ceméa A.N.
Jean	FRANÇOIS	Ceméa A.N.
Alain	GHENO	Ceméa A.N.
Nathalie	GUEGNARD	Ceméa A.N.
François	LABOULAIS	Ceméa A.N.
Jacques	LADSOUS	Ceméa A.N.
Jac	MANCEAU	Ceméa A.N.
Jean-Marie	MICHEL	Ceméa A.N.
Franck	MINÉ	Ceméa A.N.
Fabrice	MONGIAT	Ceméa A.N.
Teddy	PECOURT	Ceméa A.N.
Jean-Pierre	PICARD	Ceméa A.N.
Philippe	SEGRESTAN	Ceméa A.N.
Frédéric	SOCHARD	Ceméa A.N.
Katja	SPORBERT	Ceméa A.N.
Albert	VARIER	Ceméa A.N.
Karine	ALLOUCHE	Ceméa Alsace
Charles	FIEGEL	Ceméa Alsace
Daniel	BLANC	Ceméa Aquitaine
Luc	GREFFIER	Ceméa Aquitaine
Aurélie	HERBERT	Ceméa Aquitaine
Jean	ROGER	Ceméa Aquitaine
Franck	VALEZE	Ceméa Aquitaine
Alain	DELBOS	Ceméa Auvergne
Isabelle	FAURE	Ceméa Auvergne
Serge	BACHEROT	Ceméa Bourgogne
Myriam	FRITZ-LEGENDRE	Ceméa Bourgogne
Maud	LEBOURG	Ceméa Bourgogne
Dolorès	ORZEL	Ceméa Bourgogne
Yvon	PERRIN	Ceméa Bourgogne
Philippe	RONGET	Ceméa Bourgogne
Jocelyn	VERITÉ	Ceméa Bourgogne
Alain	GRIMONT	Ceméa Bretagne
Claire	BOISSELIER	Ceméa Centre
Yannick	CHATEL	Ceméa Centre
Mohamed	ELKHATIB	Ceméa Centre
Lola	GELIN	Ceméa Centre
Nicolas	JARRY	Ceméa Centre
Sébastien	JARRY	Ceméa Centre
Eric	JOUSSET	Ceméa Centre
Angélique	LABARRE	Ceméa Centre

Julien	MENIER	Ceméa Centre
Valérie	POSSON	Ceméa Centre
Rosemonde	DE NEEF	Ceméa Guyane
Françoise	LECONTE	Ceméa Guyane
Stéphanie	JULES	Ceméa Haute Normandie
Patrick	MORLET	Ceméa Haute Normandie
Julien	ALLOUCHE	Ceméa Ile de France
Christine	ASCOUET	Ceméa Ile de France
Djamel	BASSAID	Ceméa Ile de France
Jean-Marie	BATAILLE	Ceméa Ile de France
Berkani	HAMEDI	Ceméa Ile de France
Denis	BLERHOT	Ceméa Ile de France
Zahra	BOUDJEMAI	Ceméa Ile de France
Marcel	BREILLOT	Ceméa Ile de France
Daniel	BRICHOT	Ceméa Ile de France
Laurent	CARPENTIER	Ceméa Ile de France
Grégory	CELO	Ceméa Ile de France
André	FALCUCCI	Ceméa Ile de France
Marie-Pierre	GELAS	Ceméa Ile de France
Pascal	GHARIANI	Ceméa Ile de France
Mathieu	LAVIS	Ceméa Ile de France
Bahia	PAPIN	Ceméa Ile de France
Guy	PICHON	Ceméa Ile de France
Antoine	PRUDENT	Ceméa Ile de France
Maguy	THOUVENIN	Ceméa Ile de France
Lucie	VARIER	Ceméa Ile de France
Hacène	ABCHICHE	Ceméa INFOP
Farid	BENSIKHALED	Ceméa INFOP
Fatou	DJIME	Ceméa INFOP
Amina	ESSAIDI	Ceméa INFOP
Bernard	LEFEVRE	Ceméa INFOP
Pierre-Yves	LEMOIGNE	Ceméa INFOP
Sylvie	LHOMMEAU	Ceméa INFOP
Sidonie	MICHOCET	Ceméa INFOP
Guy	MILLERIOUX	Ceméa INFOP
Dominique	SAPOR	Ceméa INFOP
Béatrice	SIOUMANDAN	Ceméa INFOP
Jean-Pierre	WEYLAND	Ceméa INFOP
Magali	BADER	CEMEA INFOP DEFA
Leïla	BEN ABDELLATIF	CEMEA INFOP DEFA
Farid	BENNIR	CEMEA INFOP DEFA
Idir	CHABANE	CEMEA INFOP DEFA
Maud	CORSO	CEMEA INFOP DEFA
Christine	COTENTIN	CEMEA INFOP DEFA
Nina	DE LIGNEROLLES	CEMEA INFOP DEFA
Mohamed	DEHBS	CEMEA INFOP DEFA
Laure	DI FRANCO	CEMEA INFOP DEFA
Amadou	DIEW	CEMEA INFOP DEFA
Karl	GORAM-FRAIR	CEMEA INFOP DEFA
Corinne	HIRSCH	CEMEA INFOP DEFA
Ludivine	JOCHYMSKI-COLOMB	CEMEA INFOP DEFA
Cédric	JUDITH	CEMEA INFOP DEFA
Christine	KAMESSA	CEMEA INFOP DEFA
Isabelle	LEPERNEZ	CEMEA INFOP DEFA
Laurence	LEROUX	CEMEA INFOP DEFA
Jean-François	MAGNE	CEMEA INFOP DEFA
Aurélia	MEUNIER	CEMEA INFOP DEFA
Daniel	PERÉAU	CEMEA INFOP DEFA
Clémentine	RUAT	CEMEA INFOP DEFA
Carlos	SALAZAR	CEMEA INFOP DEFA
David	THIERRY	CEMEA INFOP DEFA
Nicolas	VILLEPOUX	CEMEA INFOP DEFA
Ibra	WANE	CEMEA INFOP DEFA
Jean-Pierre	GARCIA	Ceméa Languedoc Roussillon
Jérôme	LAFFUE	Ceméa Languedoc Roussillon
Claire-Emmanuelle	RUEDA	Ceméa Languedoc Roussillon
Estelle	ARZUR	Ceméa Lorraine
Marc	KEIM	Ceméa Lorraine
Eric	ROBINET	Ceméa Lorraine
Daniel	SIMON	Ceméa Lorraine

Jean-Paul	DEDIEU	Ceméa Midi Pyrénées
Bruno	FONDEVILLE	Ceméa Midi Pyrénées
Philippe	LEBAILLY	Ceméa Midi Pyrénées
Annabelle	SAURA	Ceméa Midi Pyrénées
Sylvain	STAELEN	Ceméa Midi Pyrénées
Jean-Louis	TEYSSIER	Ceméa Midi Pyrénées
Rachid	DJEBIOU	Ceméa Nord Pas de Calais
Véronique	DRAPIER	Ceméa Nord Pas de Calais
Gille	MAILLET	Ceméa Nord Pas de Calais
Anne-Florence	ALBERT	Ceméa Pays de Loire
Régis	BALRY	Ceméa Pays de Loire
Pascal	BERTRAND	Ceméa Pays de Loire
Valérian	SARREAU	Ceméa Pays de Loire
Raphaël	THOMAS	Ceméa Pays de Loire
Sébastien	BORIE	Ceméa Picardie
Claude	CAGNARD	Ceméa Picardie
Sylvain	DESBUREAUX	Ceméa Picardie
Elisabeth	DETREZ	Ceméa Picardie
Christiane	DROMAIN	Ceméa Picardie
Bruno	DUPUIS	Ceméa Picardie
Mickaël	EVRARD	Ceméa Picardie
Sylvie	LAMBERT	Ceméa Picardie
Thierry	MALFAIT	Ceméa Picardie
Olivier	MATHIEU	Ceméa Picardie
Bernard	PRADAT	Ceméa Picardie
Franck	TOSOLINI	Ceméa Picardie
Christine	BENISSAN	Ceméa Provence Côte d'Azur
Gérard	CASTELLANI	Ceméa Provence Côte d'Azur
Alfredo	FERRERUELA	Ceméa Provence Côte d'Azur
François	FUCHS	Ceméa Provence Côte d'Azur
Ahcène	BOUDRA	Ceméa Rhône Alpes
Rudolph	PUYGRENIER	Ceméa Rhône Alpes
Richard	SAMSO	Ceméa Rhône Alpes
Naïma	TABI	Ceméa Rhône Alpes

Conférenciers

Jean-Pierre	AUGUSTIN
Véronique	BORDES
Olivier	DONNAT
Rémi	KNAFOU
Daniel	MOTHÉ
Pierre	PERIER
André	RAUCH
Jean	VIARD